



MARDI 19 JANVIER 1993

No 35257 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Bosnie

La paix à l'ordre du jour

Les Serbes de Bosnie doivent se prononcer aujourd'hui sur le plan de paix de Genève. Leur accord à ce plan, accepté par leur président Radovan Karadzic, permettrait la poursuite des négociations sur la future carte de la Bosnie.

Page 4

Succession de Felber

Brunner candidate

La Genevoise Christiane Brunner a franchi le premier obstacle dans la course à la succession de René Felber. Le PS genevois a présenté hier soir sa candidature pour le Conseil fédéral.

Page 6

Scrutin fédéral du 7 mars

Deux fois oui, une fois non

Oui à l'augmentation de 20 centimes par litre des droits d'entrée sur les carburants, oui à la levée de l'interdiction des maisons de jeu et non à l'initiative qui veut interdire toute expérimentation animale: telles sont les recommandations du Conseil fédéral en vue du scrutin du 7 mars prochain.

Page 6

Arc jurassien: les téléskis au repos

Viendra? Viendra pas?

Les années sans neige se suivent et se ressemblent. Celle-ci est encore pire que les autres, puisque les téléskis de l'Arc jurassien sont tous au point mort. Du côté des exploitants, on ne perd pas l'espoir: cela peut encore venir. Pourtant, à terme, il faudra peut-être envisager de chercher d'autres arguments pour vendre les charmes de la région en hiver.

Page 15

L'aviation alliée repart à l'assaut de l'Irak

Nouvelles salves

L'aviation alliée a lancé hier un nouveau raid aérien au-dessus de l'Irak. L'attaque était dirigée contre des objectifs menaçant les opérations aériennes alliées, a annoncé la Maison-Blanche. Selon un bilan irakien, 21 personnes sont mortes et trois ont été blessées. Paris et Londres ont pour leur part réaffirmé leur soutien complet à la mission alliée en participant cette fois aux opérations.

L'attaque a été lancée vers 6 h 30 GMT (7 h 30 suisses) en réponse à l'effort irakien de reconstitution de systèmes de missiles sol-air dans une région au sud du 32e parallèle, a déclaré un porte-

parole de la Maison-Blanche, Paul Clarke. Elle s'est terminée vers 9 h 30 GMT. Ce raid aérien mené par quelque 75 appareils réunissait des avions américains, français et britanniques. Ils ont tous regagné leur base de Dharan (Arabie saoudite), a indiqué le Ministère français de la défense.

Plusieurs attaques aériennes ont également été menées contre des objectifs militaires au sud de Mossoul, dans le nord de l'Irak. L'aviation alliée a entrepris de détruire lors d'actions ponctuelles les radars menaçant les avions américains, britanniques et français.

Cette nouvelle mission intervient au lendemain de l'attaque par des missiles de croisière américains d'une usine de la banlieue de Bagdad soupçonnée de fabriquer des composants servant à la réalisation de matériel militaire nucléaire. Mercredi, un premier raid de l'aviation alliée avait visé des sites irakiens



de défense antiaérienne dans le sud de l'Irak.

COALITION SANS FAILLE

Paris et Londres se sont empressés de dissiper toute impression de désaccord entre les Etats-Unis et leurs alliés européens vis-à-vis de l'Irak. Le Ministère français des Affaires étrangères a fait état de consultations entre les présidents Georges Bush et François Mitterrand.

Un accord politique global a été trouvé «sur l'attitude à adopter à l'égard de l'Irak et sur la nécessité de faire appliquer les résolutions des Nations Unies», a-t-il affirmé. Cette déclaration visait surtout à dissiper les

doutes après que le Ministère de la défense avait déclaré la veille qu'il s'agissait d'une «opération américaine». Le président-élu Bill Clinton a rappelé de son côté son soutien à l'action de la communauté internationale. Il s'est dit déterminé à répondre aux «provocations continues de Saddam Hussein contre la communauté internationale». Saddam Hussein «doit comprendre que la détermination (américaine) ne se relâchera pas», a affirmé M. Clinton. Radio-Bagdad a exhorté les forces armées irakiennes à riposter aux missiles et avions «ennemis» pénétrant dans l'espace aérien de l'Irak.

Enfin, deux missiles ont été tirés hier par un F-15 américain sur un Mig irakien qui survolait la zone d'interdiction aérienne au sud du 32e parallèle, a annoncé un responsable du Pentagone s'exprimant sous couvert de l'anonymat.

Par ailleurs, un responsable militaire américain parlant sous couvert de l'anonymat a reconnu que l'engin ayant touché dimanche l'hôtel Al Rachid était un missile de l'US Navy détourné de sa trajectoire par la défense antiaérienne irakienne. Au moins deux personnes avaient été tuées lors de l'explosion de l'engin.

(ats, afp, reuter, ap)

La Russie critique

Le gouvernement russe a rendu hier l'Irak responsable de la montée de la tension dans le Golfe, mais a suggéré que l'ONU devrait vérifier si les alliés n'avaient pas dépassé leur mandat en effectuant des raids. La Russie, un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, a donc demandé que la situation soit «réexaminée» au sein du Conseil.

D'autre part, les rumeurs selon lesquelles les Irakiens avaient tiré hier matin un missile Scud sur Dharan et avait manqué sa cible n'ont pas été confirmées par des militaires américains ou saoudiens. De source officielle à Ryad, on soulignait que ces informations étaient fausses. (ap)

Hockey sur glace - J.-L. Rod, attaquant du HCC

Revivre aux Mèlèzes



Jean-Luc Rod

Il a connu bien des déboires avant de retrouver la joie de jouer sous les couleurs chaudes-de-fonnières.

(Impar-Galley)

● Lire en page 9

OPINION

Promesses, promesses

Bill Clinton, quarante-deuxième président des Etats-Unis d'Amérique, a le goût des symboles. Il a rallié la ville fédérale en car climatisé en provenance de Monticello (Virginie), lieu de résidence de Thomas Jefferson, troisième président élu en 1800. Une petite traite de 200 km qui avait nécessité quatre jours de voyage à son prédécesseur. Autres temps...

Passées les réjouissances d'investiture de demain qui étourdiront les heureux élus de flots de jazz, de rock «classique», de rap et même de Gershwin, Bill Clinton trouvera bien d'autres soucis dans son nouveau bureau présidentiel.

Il n'aura guère le temps de se laisser porter par l'ivresse de l'accession au pouvoir. Les dures réalités économiques de l'Amérique et les convulsions géopolitiques de la planète auront tôt fait de lui rappeler l'ampleur de la tâche. L'état délabré du Trésor américain va le soumettre à la double étreinte du budget et des économies.

En fait, le programme de Bill Clinton tenait en deux grandes options: la réduction des impôts frappant la classe moyenne et la compression du déficit budgétaire. Or le gouvernement Bush prévoit dans ses dernières estimations un déficit proche de 340 milliards de dollars pour 1993. Du coup, s'estompent les espoirs du président élu de ramener cet excédent à 145 milliards dans quatre ans. Il faudra se résoudre aussi à d'autres mesures impopulaires, couper davantage, notamment dans les dépenses de santé pour les

indigents et les personnes âgées, alors que l'on connaît les lacunes criantes du système américain de prévoyance sociale.

Les classes sociales moyennes (au revenu annuel de l'ordre de 80.000 dollars ou moins) ne devront guère compter sur un abatement d'impôts. On s'attend plutôt à une hausse de la pression fiscale à moyen terme. Il sera non moins difficile d'engager les investissements de relance dévisés à 60 milliards de dollars et prudemment ramenés à une vingtaine. Seul point positif sur lequel peut tabler Bill Clinton, la reprise économique aux Etats-Unis dont la croissance est évaluée à 3% pour cette année, mais qui ne saurait être amplifiée en raison du marasme régnant en Europe et au Japon. On pourrait même craindre que les mesures budgétaires restrictives agissent à fin contraire et ralentissent la reprise.

Bill Clinton ne pourra donc guère compter sur un état de grâce prolongé après son accession à la Maison-Blanche. Les promesses non tenues lui seront bientôt reprochées. Mais de telles inconstances furent la règle tout au long de l'histoire des Etats-Unis. Abraham Lincoln ne s'était-il pas engagé à ne pas abolir l'esclavage? La guerre de Sécession l'y contraignit pourtant en 1865.

Il faudrait bannir les promesses de toute campagne électorale. Mais est-ce bien réaliste? Blaise NUSSBAUM

Reprise d'une partie des activités du CICR en Somalie

L'Amérique fait ses bagages

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a partiellement repris hier ses activités en Somalie. L'institution humanitaire avait suspendu vendredi dernier l'ensemble de ses opérations suite à l'assassinat de l'un de ses délégués à Bardera. Pendant ce temps, plus de 1000 marines doivent quitter aujourd'hui et demain la Somalie.

Le CICR a repris la distribution de nourriture dans les 900 cuisines communautaires et les activités médicales dans les hôpitaux et les dispensaires. Il avait interrompu totalement ses activités durant le week-end pour déterminer les circonstances exactes du décès de Kurt Lusterberger et pour procéder à une réévaluation des conditions de sécurité dans le pays.

L'institution humanitaire renonce pour le moment à effectuer des déplacements à l'intérieur du pays, nécessaires notamment à la distribution de messages familiaux ainsi qu'à l'accomplissement d'une partie des activités médicales. Quant aux vols d'acheminement de nourriture depuis Nairobi, ils devraient reprendre aujourd'hui.

RETRAIT AMÉRICAIN

Un premier contingent de 1166 marines américains va quitter

aujourd'hui et demain la capitale Mogadiscio pour rejoindre leur base en Californie, a indiqué le colonel Fred Peck, le porte-parole de l'armée américaine. «Il s'agit de la première unité à partir. Nous n'avons eu pour le moment que des départs individuels. Ils seront remplacés à Baidoa par 900 soldats australiens», a déclaré le colonel Peck. Ces marines étaient arrivés en Somalie le 21 décembre. Mais une grande partie des 25.000 soldats américains déployés dans le cadre de l'opération «Rendre espoir» resteront dans le pays.

Le porte-parole des Marines, Fred Peck, a reconnu que le Conseil de sécurité de l'ONU n'avait pas encore adopté les résolutions nécessaires au transfert ni décidé d'une structure de commandement et des règles de son engagement.

Washington espérait au départ rapatrier le plus gros de ses troupes avant le 20 janvier, date de la passation de pouvoir entre George Bush et Bill Clinton. Les Etats-Unis se fixent désormais pour objectif de transmettre dans les deux prochaines semaines le commandement de l'opération aux Nations Unies, tout en maintenant une présence américaine en Somalie.

L'arrivée de la force multinationale de 36.000 hommes n'a ramené qu'un semblant de vie normale dans les rues de Mogadiscio, mais la violence reste sous-jacente. Des révolvers soigneusement dissimulés ont remplacé les fusils d'assaut AK-47 qu'arboraient pratiquement tous les hommes et les adolescents. La



Un marine américain sur le départ

Les Etats-Unis commencent à quitter la Somalie.

(EPA-Keystone)

nuits, les tirs sporadiques continuent de retentir et les agressions sont fréquentes.

Par ailleurs, le principal chef de guerre somalien, le général Mohamed Mahdi Aidid et son

rival Ali Mahdi Mohamed ont annoncé hier qu'ils feraient démanteler les 12 derniers barages routiers toujours debout dans la capitale somalienne.

(ats, ap)

Violences en Afrique du Sud

Treize morts

Treize personnes dont une fillette ont été tuées depuis dimanche au Natal, victimes de violences politiques, a annoncé hier la police sud-africaine.

Quatre personnes, dont une petite fille de trois ans et deux vieillards, ont été brûlées vives dans une case sur laquelle avait été lancée une bombe incendiaire

près de Richmond, à l'ouest de Durban. Dimanche, neuf personnes ont été tuées par balle dans une embuscade tendue près de Pietermaritzburg.

La lutte pour le pouvoir dans les cités noires a fait 7500 morts depuis que le président Frederik de Klerk a légalisé les groupes noirs d'opposition et a entrepris de démanteler le système d'apartheid, en février 1990. (ats)

Pilatus suisses à l'Afrique du Sud

Pour l'entraînement

Le ministre sud-africain de la Défense, Gene Louw, a affirmé hier à Berne que les 60 avions PC-7 que l'Afrique du Sud veut acheter à la maison Pilatus de Stans (NW) serviront exclusivement à l'entraînement de pilotes. L'ONU, certaines organisations et des parlementaires fédéraux se sont récemment opposés à la vente de ces avions, accusant l'Afrique du Sud de vouloir les utiliser à des fins militaires.

Selon le Département militaire fédéral, M. Louw, en visite de courtoisie auprès du conseiller fédéral Kaspar Villiger, a expressément confirmé que les avions PC-7, destinés à remplacer d'anciens Harvard, serviraient «exclusivement à l'entraînement de pilotes civils et militaires». La vente projetée a notamment été critiquée par la commission du Conseil de sécurité de l'ONU chargée de l'Afrique du Sud. (ats)

Haïti

Geste de bonne volonté

Le gouvernement et l'armée de Haïti ont accepté le déploiement d'une mission d'observateurs internationaux et l'ouverture de pourparlers sur le rétablissement de la démocratie, a déclaré dimanche Dante Caputo, émissaire spécial des Nations Unies dans l'île.

Celui-ci a déclaré avoir reçu du premier ministre en exercice, Marc Bazin, et du chef de l'armée, le général Raoul Cédras,

des lettres exprimant leur accord avec ces projets.

Il a estimé que les observateurs internationaux pourraient se déployer à Haïti dès cette semaine.

Le diplomate a ensuite quitté l'île pour rendre compte de sa mission au secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali. Le projet doit encore être ratifié par le Parlement, dominé par les adversaires du président Aristide. (ats)

Khmers rouges au Cambodge

Dix jours pour se décider

Les Khmers rouges ont désormais jusqu'au 27 janvier pour décider de leur participation aux élections législatives prévues pour le mois de mai au Cambodge. L'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), qui organise ces élections, a en effet annoncé hier que le 27 janvier serait la date limite pour l'enregistrement des partis qui veulent y participer.

Le chef du FUNCINPEC sihanoukiste, le prince Norodom Ranariddh, a estimé hier que ces élections pourraient être une occasion de marginaliser les Khmers rouges, le principal mouvement de l'opposition, s'ils maintiennent leur refus d'y participer. Les Khmers rouges, boycottent le plan de paix de

l'ONU depuis le mois de juin quand ils ont refusé de laisser démobiliser et désarmer leurs troupes, comme cela était prévu par les accords de Paris signés en octobre 1991.

«Il ne faut pas exclure les Khmers rouges du processus de paix, a dit le prince Ranariddh. Il faut les laisser se marginaliser» à l'occasion de ces élections. «Le fait que presque 5 millions de Cambodgiens se sont inscrits sur les listes électorales est un premier désaveu contre eux», a-t-il estimé. «Si 90% de ces inscrits votent, ce sera le second», a-t-il ajouté, au cours d'une conférence de presse organisée après une marche de protestation devant les locaux de la section des Droits de l'homme de l'APRONUC à Phnom Penh. (ats)

Palestiniens expulsés par Israël

Toujours pas d'issue

Un émissaire des Nations Unies, Chinmaya Gharekhan, s'est entretenu hier matin à Genève du sort des quelque 400 Palestiniens déportés par Israël avec le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Cornelio Sommaruga. Il s'agissait d'un «échange de vues» sur ce dossier, a déclaré un porte-parole du CICR sans fournir de précisions sur les résultats de l'entretien.

Le CICR, a rappelé un porte-parole, se concentre sur les aspects humanitaires du dossier «sans perdre de vue que la responsabilité première de ces déportations revient à Israël» qui a agi «en violation du droit international humanitaire».

D'autre part, deux Palestiniens du camp de réfugiés de

Chatit, dont un adolescent de 16 ans, qui avaient été blessés dimanche par des soldats israéliens au cours d'affrontements dans la bande de Gaza occupée, sont décédés hier. Six Palestiniens, parmi lesquels des enfants, sont tombés sous les balles israéliennes ces derniers jours.

Enfin, le conseiller fédéral René Felber a convoqué hier les ambassadeurs d'Israël et du Liban. M. Felber a demandé à Jérusalem d'autoriser le retour des 413 Palestiniens expulsés et à Beyrouth de faire preuve de souplesse. M. Felber a indiqué que la déportation violait la quatrième Convention de Genève qui interdit le bannissement de civils et que cette mesure est inacceptable pour la Suisse. (ats)

Maison-Blanche

Clinton près du pinacle

Pour la deuxième journée consécutive, le centre de Washington était transformé hier en une gigantesque kermesse liée aux festivités pour l'investiture de Bill Clinton. La crise entre Washington et l'Irak n'a entraîné pour l'instant l'annulation d'aucune cérémonie.

Après s'être adressé dans la matinée au corps diplomatique à l'université de Georgetown, M. Clinton s'est rendu à l'université Howard, la plus grande université noire du pays, pour y commémorer l'anniversaire de la naissance de Martin Luther King, journée fériée aux Etats-Unis.

DÉJEUNER SYMBOLIQUE

Le futur président devait ensuite présider l'un des événements les plus symboliques de ces cérémonies qui traduit parfaitement son populisme: un déjeuner avec une cinquantaine d'Américains dont M. Clinton avait croisé l'an dernier le chemin lors de sa campagne électorale.

La liste des invités est très diversifiée: elle va d'un plongeur dans un hôtel de New York à un Noir de 28 ans qui a fait trois ans de prison et dirige maintenant un centre pour jeunes délinquants, en passant par un enseignant porteur du virus du SIDA, et un jeune génie de la finance qui travaille à Wall Street.

«GALA AMÉRICAIN»

Pour le reste, l'heure est à la fête dans Washington. Après le grandiose spectacle du «Lincoln Memorial» dimanche, un grand concert, baptisé «de gala américain», avec une constellation de stars, dont Chuck Berry, s'ouvrira dans la soirée de répétition au «gala présidentiel» de ce soir.

Dans le même temps, «des retrouvailles de l'Amérique», une sorte de gigantesque fête foraine qui a débuté dimanche après-midi, se poursuit sur une avenue de Washington. Une soixantaine d'artistes, dont Linda Ronstadt et Peter, Paul et Mary, sont au programme.

TROIS PRINCIPES

Le Président élu Bill Clinton a d'autre part décrit ses trois principes de politique étrangère, dont le premier d'entre eux, la sécurité économique aux Etats-Unis, lors d'un discours prononcé devant des diplomates étrangers à l'Université de Georgetown, où il avait étudié voici 25 ans.

«D'abord, nous allons faire de la sécurité économique de notre pays le but premier de notre politique étrangère. Nous ne pouvons nous engager activement à l'étranger sans une économie saine chez nous. Mais nous ne pouvons prospérer chez nous sans être engagés à l'étranger. Nous allons donc rechercher la force économique chez nous afin d'augmenter la productivité tout en nous assurant que l'économie globale est fondée sur les principes de l'ouverture, de l'égalité et de la réciprocité».

Deuxième principe, les dépenses militaires vont être réduites avec prudence et les forces armées américaines seront restructurées afin de faire face aux menaces persistantes et nouvelles. «Les agresseurs potentiels doivent connaître la détermination de l'Amérique. Nous ne nous réjouissons pas à la perspective de l'utilisation de la force militaire mais si nécessaire, nous n'hésiterons pas à l'utiliser lorsque tous les moyens diplomatiques appropriés n'auront pas abouti».

Enfin, la politique étrangère sera fondée sur les principes démocratiques. «Chaque fois que cela sera possible, nous allons soutenir ceux qui partagent nos valeurs car c'est dans l'intérêt de l'Amérique et du monde que nous le fassions». (ats, ap)

19.1.1956 - Le Soudan devient le neuvième membre de la Ligue arabe.

19.1.1960 - Traité de sécurité mutuelle entre les Etats-Unis et le Japon.

19.1.1966 - Annonce de Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, d'adopter une politique de non-alignement.

BRÈVES

Angola

UNITA malmenée

Le mouvement rebelle angolais UNITA a reconnu hier que les forces gouvernementales avaient détruit son quartier général à Huambo, une ville du centre de l'Angola. En raison de la violence des combats, neuf délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont quitté vendredi Huambo pour la capitale Luanda.

Tempête

Ravages au Mexique

Plus de dix jours de tempête ont causé la mort de 27 personnes dans le nord du Mexique et de deux autres dans le sud de la Californie, a-t-on appris dimanche de source autorisée. A Tijuana, les secouristes ont recueilli les corps de huit personnes, dont six enfants.

Prince du Japon

Fiancée soumise

La jeune diplomate Masako Owada, âgée de 29 ans, dont les fiançailles avec le prince héritier Naruhito doivent être annoncées officiellement aujourd'hui, a démissionné hier du Ministère des Affaires étrangères, a-t-on indiqué de source officielle. Elle renonce ainsi à une prometteuse carrière diplomatique.

OMS

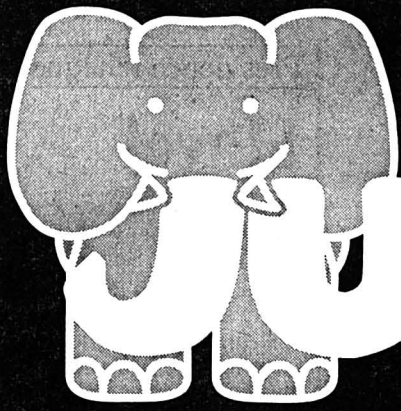
Présidence contestée

Le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), réuni depuis hier à Genève, doit proposer un candidat au poste de directeur général, occupé par le docteur Hiroshi Nakajima qui termine son mandat de cinq ans. Celui-ci se représente. Il se heurte à l'opposition des Etats-Unis et à des pays européens qui lui reprochent de manquer de poigne et de présence dans la direction de l'OMS. Ces pays favoriseraient la nomination d'un chirurgien algérien, Mohamed Abdelmoumène.

Turquie

Avalanche meurtrière

L'avalanche qui a enseveli hier une cinquantaine d'habitants dans le village d'Ozengeli (nord-est de la Turquie) a fait au moins 16 morts et quelque 50 autres personnes étaient toujours enfouies, dans la soirée.



Hypermarché

JUMBO

La Chaux-de-Fonds

OFFRE À SAISIR !

Mountain bike

EUROTEAM 18 vitesses

Dérailleur SHIMANO SIS avec hyperglide, freins à cantilever, jantes en alu et équipement complet de route.

300.-

au lieu de 550.-

JAMAIS SI BON MARCHÉ !

SOLDDES !

Soldes autorisés

Rôti de porc

Epaule

kg
9.90

au lieu de 16.-

12 litres de lait entier UHT

12 x 1 litre
18.80

au lieu de 22.80

ECONOMISEZ FR. 4.-

Air pot

Capacité 1,9 litre

9.40

au lieu de 19.-

1/2 PRIX

Set de tapis pour auto

2 pièces

Revers antidérapant, applique solide. Convient pour tous les modèles de voitures courantes.

19.-

au lieu de 39.-

1/2 PRIX

Riz VIALONE

3 x 1 kg
3.40

au lieu de 5.10

3 POUR 2

ASTRA Friture

Bouteille 3 litres
10.-

au lieu de 14.90

PRIX FOU

Gril à pierre HOT STONE

Plateau en pierre avec rainure pour la sauce et 2 réchauds. Idéal pour la viande, le poisson, etc.

29.-

au lieu de 59.-

1/2 PRIX

Valises LE PONT

60 cm
29.-

au lieu de 59.-

1/2 PRIX

SOLO

Détergent pour vaisselle

3 x 750 ml
7.20

au lieu de 11.80

3 POUR 2

PERSIL

Lessive complète

Box 5 kg
13.90

au lieu de 18.90

PRIX FOU

Service à fondue bourguignonne

Avec carrousel mobile, réchaud, caquelon avec couvercle anti-éclaboussures, brûleur, 6 saucières, 6 assiettes, 6 fourchettes et 6 cuillères à sauce.

58.-

au lieu de 79.-

PRIX FOU

Sac de couchage en duvet

Extérieur en nylon, intérieur 100 % coton. Fermeture bidirectionnelle.

74.50

au lieu de 149.-

1/2 PRIX

6 bouteilles LE BERET ROUGE

Vin rouge français

Carton 6 x 70 cl
10.50

au lieu de 21.-

1/2 PRIX

6 bouteilles de FLAMENGO

Vin rouge espagnol

Carton 6 x 70 cl
11.70

au lieu de 23.40

1/2 PRIX

Service en porcelaine BENNINGTON ou SWEET LILY

45 pièces

Porcelaine d'excellente qualité résistant au lave-vaisselle.

79.-

au lieu de 99.-

PRIX FOU

Duvet

30 % pur duvet neuf de canard, 70 % plumes neuves de canard, 100 % nouvelle marchandise, non régénérée. Grandeurs nordiques, 1140 g.

160 x 210 cm
99.-

au lieu de 199.-

1/2 PRIX

20 bouteilles de FRASTANZER

Bière premium

20 x 33 cl
11.-

au lieu de 13.90

PRIX FOU

12 litres d'eau de table JUMBO

Différents arômes

12 x 1 litre
5.90

au lieu de 8.90 + Dép.

PRIX FOU

Hometrainer

Computer avec affichage digital de la vitesse, distance, durée, calories, etc.

159.-

au lieu de 320.-

1/2 PRIX

Autoradio MILANO

Tuner synthétiseur PLL à quartz, 24 stations mémorisables, 18 OUC et 6 OM, preset scan automemory system, décodeur infouroutier VF, 2 x 8 watts.

199.50

au lieu de 399.-

1/2 PRIX

Bosnie: les Serbes se prononcent sur le plan de Genève

La paix à l'ordre du jour

Les Serbes de Bosnie doivent se prononcer aujourd'hui sur le plan de paix de Genève. Leur accord à ce plan, accepté par leur président Radovan Karadzic, permettrait la poursuite des négociations sur la future carte de la Bosnie. En revanche, un refus des parlementaires augmenterait le risque d'une intervention militaire étrangère.

faite plus précise avec l'annonce vendredi que le Conseil de sécurité de l'ONU avait mis au point un projet de résolution impliquant une éventuelle opération militaire pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne en Bosnie.

MENACE DE LA CE

La CE prendra des mesures «d'isolement total» envers la Serbie et le Monténégro si les Serbes de Bosnie refusent le projet de Genève, ont annoncé la semaine dernière les ministres des Affaires étrangères des Douze réunis à Paris.

Cette menace adressée à Belgrade vient rappeler que pour la CE et la communauté internationale, la clef du dénouement de la guerre civile en Bosnie se trouve chez le président Slobodan Milosevic, sans le soutien duquel la poursuite de la guerre des Serbes de Bosnie ne serait matériellement pas possible.

Sur le plan militaire, les combats se sont intensifiés hier entre Croates et Musulmans dans le centre de la Bosnie, malgré l'alliance conclue contre les Serbes par les deux parties, a annoncé un porte-parole de la force de protection de l'ONU en Bosnie (FORPRONU). De violents duels d'artillerie et de mitrailleuses, ainsi que certains com-



La guerre cessera-t-elle en Bosnie?

Une partie de la réponse est entre les mains des Serbes bosniaques. (AP/Keystone)

bats au corps-à-corps ont eu lieu à Gornji Vakuf et dans les environs de cette ville aux ethnies mélangées. «Cette situation est totalement désolante. Il est difficile de voir la sortie du tunnel», a déclaré un porte-parole bri-

tannique de la FORPRONU qui se trouvait dans la zone des combats. Les anciens alliés s'affrontent pour contrôler les territoires qui ont été évoqués à la conférence de paix de Genève. (ats)

Présidence tchèque

Havel candidat

La coalition des quatre partis de droite au pouvoir à Prague a officiellement présenté hier au Parlement tchèque Vaclav Havel comme son candidat à la première élection présidentielle, rendant ainsi son élection pratiquement sûre. La date et les modalités de l'élection présidentielle tchèque doivent être fixées jeudi par le comité d'organisation parlementaire.

Le Parti démocratique civique (ODS, conservateur) du premier ministre tchèque Vaclav Klaus et les trois autres partis de droite (ODA, KDU-CSL, KDS) formant la coalition gouvernementale ont désigné Vaclav Havel comme «le meilleur candidat possible» à ce poste. Ils disposent de 105 sièges sur les 200 du Parlement. Le chef de l'Etat doit, selon la constitution, être élu par les deux Chambres du parlement à la majorité absolue des voix. En l'absence actuelle de Sénat, seule la Chambre des députés remplit ses fonctions et peut donc seule élire le président. En Slovaquie, le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu le 26 janvier. L'ancien président de la Confédération des syndicats tchécoslovaques et actuel vice-premier ministre slovaque Roman Kovac est le mieux placé. Il est présenté par le parti au pouvoir du premier ministre Vladimir Meciar (HZDS). (ats)

19 janvier 1871 - Depuis septembre 1870, Paris était assiégé par Bismarck et souffrait de famine. Le gouverneur Trochu ne croit plus en la victoire, alors que le général Ducrot est partisan d'une résistance acharnée. Une ultime sortie, tentée à Buzenval, échoue lamentablement le 19 janvier. Conçue sans conviction par Trochu et l'état-major, elle fut menée pour prouver son inutilité. Le lendemain Paris capitulait.

BRÈVES

Croissance en Europe Conférence agendée

Les ministres des Finances de la Communauté européenne (CE) et de l'Association européenne de libre échange (AELE) tiendront une conférence commune sur la relance économique, en avril à Bruxelles, a indiqué hier le Danois Thor Pedersen, président du Conseil des ministres de la CE. Le but de cette conférence est d'associer les pays de l'AELE, qui connaissent les mêmes problèmes économiques que ceux de la CE, aux travaux communautaires en vue de l'initiative européenne de croissance», a-t-il précisé.

Mafiosi arrêté

Premier interrogatoire

Des juges palermitains ont interrogé pendant trois heures, hier à la prison romaine de Rebibbia, le chef mafieux Toto Riina et lui ont notifié le premier des mandats d'arrêt pour lequel il était recherché, a indiqué son avocat, Me Costantino Filevica.

Hebdomadaires allemands

Un nouveau-né offensif

Depuis hier, l'hebdomadaire allemand «Der Spiegel» doit compter avec un concurrent. Le groupe de presse Burda lance en effet sur le marché son magazine d'informations «Focus», édité pour l'heure à quelque 600 000 exemplaires.

Corse

Nouvelle nuit bleue

Vingt et un attentats à l'explosif visant des résidences secondaires ont été commis dans la nuit de dimanche à lundi en Corse, provoquant d'importants dégâts, a-t-on appris de source proche de la police. Seize explosions ont été dénombrées dans le sud de l'île, principalement à Porto-Vecchio, Porto-Paro, Pianottoli et Porticchio. Cinq autres l'ont été en Haute-Corse.

«Penseur» de Rodin

Premier voyage

Le «Penseur», œuvre fameuse du sculpteur français Auguste Rodin (1840-1917), va quitter pour la première fois le territoire français pour un périple en Chine. La sculpture créée en 1880, qui pèse 705 kilos et mesure 1,82 mètre de haut, a été soulevée de son socle au moyen d'une grue et emballée dans une caisse en bois, hier à Paris.

Levée du contrôle des prix en Russie

Le pas en arrière de Moscou

Le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine a abrogé hier le décret qui imposait depuis le 1er janvier dernier un contrôle des prix sur la plupart des produits, notamment ceux de première nécessité.

Cette décision a été annoncée par le vice-premier ministre Boris Fyodorov, qui a précisé que M. Tchernomyrdine avait donné son accord pour faire marche arrière après son désaveu clair des réformes économiques.

M. Fyodorov n'a d'ailleurs pas hésité à qualifier le précédent décret d'«erreur bureaucratique».

Le nouveau décret, destiné à «empêcher la régulation administrative des prix», ne prévoit un contrôle que pour certains produits des entreprises d'Etat exerçant un monopole. Les autres prix sont autorisés à flotter librement dans toute la Russie, a ajouté M. Fyodorov.

PRODUCTION EN CHUTE LIBRE

D'autre part, la production pétrolière de la Russie a baissé de 14% en 1992 par rapport à l'année précédente. Selon un haut fonctionnaire du ministère russe de l'Energie, la production devrait encore diminuer en 1993, passant de 384 millions de

tonnes à 350. Les experts attribuent le déclin de la production à une chute des investissements nécessaires à la modernisation de l'équipement des gisements pétroliers.

Au cours de sa rencontre avec son homologue ukrainien vendredi, le président Boris Eltsine a affirmé que des «milliers» de puits n'étaient plus entretenus en Sibérie. En revanche, les exportations de pétrole ont augmenté de 9 millions de tonnes (Mt) en 1992, totalisant 64 Mt, a indiqué le fonctionnaire russe.

Les exportations pétrolières sont la principale source de devises de la Russie. (ap, ats)

Législatives en France

La campagne s'anime

A deux mois du premier tour des élections législatives françaises, la campagne électorale s'anime: en ordre dispersé, la droite RPR-UDF présente ses propositions dans l'attente de la publication de sa plate-forme de gouvernement, tandis que le PS se mobilise sur le thème de la défense des acquis sociaux, promettant leur remise en cause en cas de victoire de l'opposition.

Après le RPR, qui a présenté la semaine dernière ses «20 réformes pour changer la France», l'UDF a apporté dimanche sa contribution à la campagne en rendant publiques ses «40 priorités pour l'alternance». Gaullistes, libéraux et centristes définissent les principales priorités du futur gouvernement, et au premier rang de celles-ci, la lutte contre le chômage. Les uns et les autres se prononcent en faveur d'un véritable «pacte social», rendu nécessaire, disent-ils, par l'ampleur des réformes à entreprendre.

Au PS et à Matignon, on montre du doigt les propositions avancées par la droite et l'on en souligne les dangers, no-

tamment dans le domaine de la «cohésion sociale». C'est dans cet esprit - on le reconnaît au PS - que le chef du gouvernement a lancé le débat sur l'éventuel financement des retraites, à partir de 2005, par un fonds financé par le produit de privatisations. L'idée, qualifiée de «piège diabolique» par un responsable socialiste, vise implicitement à mettre en difficulté le futur gouvernement lorsque celui-ci mettra en œuvre la poursuite du programme de privatisations entamé dans les années 1986-88.

Jacques Chirac, qui s'est emparé du thème de la «réforme» balayée d'un revers de main les arguments et propositions de Pierre Bérégovoy. Il entend notamment démontrer tout au long de sa campagne que les projets de l'opposition ne font en rien peser des menaces sur les acquis sociaux mais, bien au contraire, sont à même de sortir le pays du «conservatisme». «M. Chirac montre ainsi qu'il veut toucher à l'équilibre des régimes sociaux», a rétorqué hier le porte-parole du PS, Jean-Jack Queyranne, dénonçant la «traite à la carte» proposée selon lui par le RPR. (ap)

Honecker libéré

Violente réaction

Plusieurs élus allemands ont porté plainte contre la décision de la justice allemande de libérer l'ancien numéro un de la RDA communiste Erich Honecker et de le laisser partir au Chili, a-t-on indiqué hier de source judiciaire.

Les élus, sept membres du Parlement régional de Bavière dont un député de l'ultra-conservatrice Union chrétienne-sociale (CSU), veulent renverser la décision. Ils estiment en effet que le tribunal constitutionnel de Berlin, qui avait recommandé le 12 janvier la libération de M. Honecker, n'était pas habilité à le faire. Selon eux, cette décision était du seul ressort de la Cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe.

Pendant ce temps, le procès chargé d'établir les responsabilités des anciens dirigeants de la RDA dans la mort des fugitifs est-allemands s'est poursuivi hier. L'un des trois coaccusés, l'ex-ministre de la Défense Fritz Streletz, a réaffirmé que la RDA avait toujours obéi aux ordres de Moscou. (ats)

Pétrolier en mer Baltique

Petite marée noire

Un pétrolier estonien, le Kihnu, transportant près de 1500 tonnes de pétrole s'est échoué ce week-end près de Tallin en Estonie. Environ 30 tonnes de pétrole se sont échappées du navire hier en fin de journée, a annoncé une équipe de secours finlandaise à Helsinki.

Les opérations destinées à arrêter cette pollution n'ont pas encore pu démarrer en raison de mauvais temps. Le pétrolier est dans une position stabilisée sur les rochers, a ajouté l'équipe fin-

landaise. Les neuf membres d'équipage étaient toujours à bord hier en fin de journée.

Les garde-côtes estoniens ont demandé dimanche l'aide de la Finlande pour faire face à l'éventualité d'une pollution pétrolière.

Un navire finlandais était en route pour le site de l'échouage et devait arriver hier après-midi. Un hélicoptère finlandais se tient prêt à décoller pour évacuer l'équipage du navire estonien, si nécessaire. (ats)

Catastrophe du Mont Saint-Odile

Inculpation à Air Inter

Après l'inculpation hier de Jacques Rantet, directeur de l'exploitation aérienne d'Air Inter, le PDG de la compagnie, Jean-Cyril Spinetta, a annoncé dans la soirée sur France-Info qu'il avait demandé à être lui aussi inculpé dans l'affaire de la catastrophe du Mont Saint-Odile.

«J'ai demandé cet après-midi, dès que l'inculpation de M. Rantet a été connue, au juge d'instruction, par écrit, à être également inculpé dans cette affaire», a-t-il déclaré. «Rechercher aujourd'hui la responsabilité individuelle de tel ou tel res-

ponsable de l'entreprise, à quel que niveau qu'il se situe, me paraît en contradiction totale avec la vérité de ce dossier.»

La décision de ne pas équiper les Airbus A-320 du système d'alerte de proximité de sol est «une décision d'entreprise, assumée de manière collégiale et dont l'entreprise Air Inter n'a pas à rougir», a-t-il ajouté.

«La compagnie Air Inter a été la première entreprise française de transport aérien à tester de manière effective, longue et minutieuse, ce nouvel équipement de sécurité proposé en option. (ap)

Drôle de fils à papa

La police hongroise a arrêté dimanche le fils du vice-président socialiste du Parlement après la découverte dans son appartement à Debrecen (Est) d'une cache d'armes et de munitions, a rapporté hier le quotidien Nepszabadsag.

absolite

La police a notamment découvert des armes, des munitions et

du matériel de vision nocturne à infra-rouge dans l'appartement d'Ivan Szuros. Celui-ci recevait régulièrement la visite de nombreuses personnes originaires de différents pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI), a précisé Nepszabadsag.

Les munitions devaient être vendues en Yougoslavie, ont déclaré au journal des experts de la police qui ont gardé l'anonymat. Pour Matyas Szuros, son fils est «un adulte qui s'occupe seul de ses affaires». (ats)

Parisiennne Medium*

NEW

11 mg Goudrons/Teer
1.0 mg Nicotine

Parisiennne
MEDIUM

***La nouvelle dimension du goût**

Prêts personnels

Agence: H. Minary
Jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures. Dis-
crétion absolue. Sans aucune garantie.
Reprise de crédit en cours possible. Inté-
rêts dès 16,5%. Frontaliers exclus.
☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30.

470-11

vacances en FRANCE

MÉDITERRANÉE - ATLAN-
TIQUE-CORSE. Au bord de
mer ou dans le magnifique
arrière-pays. 700 appart. et
villas à louer. Propriétaires
privés, soucieux de bien
vous accueillir. Liste 1993
gratuite. LUK, Pichard 9,
1003 Lausanne (021) 20 71 06

22-3728

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS
La Chaux-de-Fonds: Serre 67
chaque jeudi de 16 à 19 h.
Neuchâtel: faubourg de l'Hôpital 19b
chaque mercredi de 16 à 19 h.
Un avocat pratiquant est à votre dispo-
sition pour vous donner tous conseils
juridiques et pour vous orienter sur vos
démarches les plus urgentes.

132-12448



**Dick
Optique**
Lunetterie

Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33

132-12367

IMMOBILIER

Retraités! sécurisez votre logement

Bénéficiez des subsides de l'aide au logement en
achetant votre appartement à SAINT-IMIER.

Exemple: 3 pièces, grand balcon, 2 caves.
Mensualité dès Fr. 653.- + charges.

☎ 032/91 25 45

28-440

DIVERS

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47

SOLDES

Ventes spéciales du 11 au 30 janvier 1993

132-12218

LE GARANT D'UN BEL INTERIEUR



L'annonce, reflet vivant du marché

IMMOBILIER

Cherchez-vous des surfaces
pour vos activités?

La Chaux-de-Fonds

Bâtiment industriel et administratif
Rue du Collège 90/92

Pourquoi ne pas y installer votre
Atelier/bureau

Dernière surface disponible:

Etage	Surface utile	Loyer m ² /an	Prix de vente par m ²
2ème	198 m ²	Fr.102.-	Fr.1680.-

Places de parc et monte-charges.

Téléphonez aujourd'hui encore à



Alfred Müller SA
Av. des Champs-Montants 14b
2074 Marin, Tél. 038 33 12 22

197-12684

A louer

Centre-ville
Neuchâtel, Ecluse 38



VOTRE COMMERCE? VOTRE BUREAU?

- Locaux spacieux et modernes à des conditions très intéressantes.
- Aménagements au gré du preneur.
- Possibilité de diviser les surfaces.
- Parking souterrain 150 places.
- Transports publics à proximité.

Tous renseignements auprès de

28-1324

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

Publicité intensive, Publicité par annonces

Cours intensif d'allemand
par la suggestopédie, niveau moyen
28 heures de cours en 2 week-ends
les 23-24 et 30-31 janvier 1993

C.I.S.M.

Cours intensif de secrétariat moderne

230 heures de cours en 15 semaines
4 demi-journées par semaine
lundi, mardi, jeudi, vendredi
début: 22 février 1993

Préparer son offre de service
cours de 4 leçons de 2 heures
le mardi soir

**école-club
migros**

Renseignements et inscriptions à notre secrétariat:

RUE JAQUET-DROZ 12 ☎ 039/ 23 69 44
LA CHAUX-DE-FONDS VIDEOTEX: . 4003 #

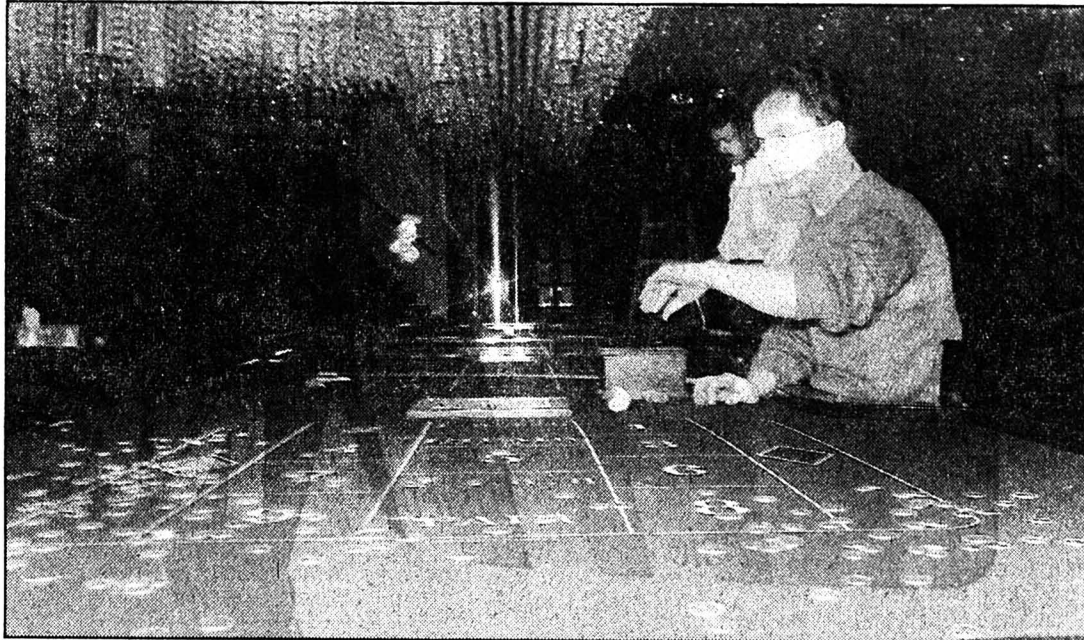
28-92

31208

Votation du 7 mars: Essence, jeux et expérimentation animale

Deux fois oui, une fois non

Oui à l'augmentation de 20 centimes par litre des droits d'entrée sur les carburants, oui à la levée de l'interdiction des maisons de jeu et non à l'initiative qui veut interdire toute expérimentation animale: telles sont les recommandations du Conseil fédéral en vue du scrutin du 7 mars prochain. La brochure explicative du gouvernement, publiée hier, sera envoyée d'ici peu à tous les citoyens.



Les Suisses voteront en mars sur la réouverture des maisons de jeu

Comme pour la hausse du prix de l'essence, le Conseil fédéral recommande le «oui». (Keystone)

d'ailleurs pas un hasard si les casinos proches de la frontière sont fréquentés par de nombreux Suisses, constate le Conseil fédéral. La levée de cette interdiction permettrait à la Confédération de percevoir, dès 1996, environ 150 millions de francs sur les recettes des maisons de jeu. Cet argent servira exclusivement au financement de l'AVS.

En revanche, le Conseil fédéral recommande le rejet de l'initiative populaire «pour l'abolition des expériences sur animaux». La législation relative à la protection des animaux a été notablement améliorée et réduit

l'expérimentation animale au strict minimum. Le peuple a déjà rejeté, en 1985 et 1992, deux initiatives qui demandaient des mesures plus sévères. Selon le

gouvernement, il faut donc également refuser cette nouvelle initiative qui entraverait considérablement la recherche biologique et médicale. (ap)

Train et poste pour tous

Nouvelle initiative populaire en perspective. Un groupe d'organisations écologistes et de transports publics a décidé de lancer une procédure intitulée, pour l'heure, «Train et poste pour tous». Lors d'un séminaire tenu ce week-end à Berne, les promoteurs de l'initiative ont institué un groupe de travail qui devra élaborer le texte et assurer des sources de financement. Le groupe d'organisation entend prévenir la «mort» des lignes ferroviaires régionales et des petits offices postaux. (ats)

19 janvier 1977 - Les vaches suisses donnent trop de lait! Le Conseil fédéral propose dans un arrêté urgent soumis au Parlement d'instituer un contingentement provisoire de la production laitière. Tout dépassement des quotas attribués sera pénalisé d'une taxe de 50 centimes par kilo de lait.

BRÈVES

Foire de Bâle

Résultat positif

La Société coopérative de la Foire de Bâle a réalisé un exercice 1991/92 qualifié de positif, malgré une certaine stagnation au niveau des chiffres des exposants et des visiteurs. Le chiffre d'affaires a progressé de 10,7% et dépassé pour la première fois le cap des 100 millions, à 109 millions de francs. Le cash-flow a augmenté de 16,9% à 19 millions de francs.

Routes nationales

Entretien deux fois plus cher

La Confédération débourse chaque année quelque 450 millions de francs pour maintenir le réseau des routes nationales en bon état. Il faut envisager un doublement de ces coûts d'exploitation et d'entretien d'ici l'an 2000, notamment en raison du renchérissement et du vieillissement des installations.

Ministère public de la Confédération

Bunker projeté

Un projet de 5,7 millions de francs tend à améliorer la sécurité du ministère public de la Confédération. L'affaire a été dévoilée dimanche par l'hebdomadaire zurichois «Sonntagszeitung» et confirmée hier à l'ATS. Le projet, frappé du sceau «confidentiel», fera une entrée publique jeudi au législatif de la ville de Berne.

Attentats racistes

Aveu à Schaffhouse

Un jeune homme de nationalité suisse a avoué avoir participé en 1990 et 1991 à deux attentats contre des foyers pour demandeurs d'asile, a indiqué hier la police de Schaffhouse. Appréhendé pour avoir tiré à blanc dans la rue le soir de la St-Sylvestre, il a fait ces aveux au cours de l'enquête qui s'en est suivie. Le jeune homme était membre d'un groupe d'extrême droite.

TSR

«Temps Présent» distingué

Le magazine «Temps Présent» a reçu une distinction au Festival international de programmes audiovisuels, à Cannes. Le jury des grands reportages et faits de société a décerné une mention spéciale à l'émission de la Télévision suisse romande (TSR) pour son film intitulé «La Croix-Rouge prise au piège».

Alusuisse à Steg (VS)

On ferme!

La filiale valaisanne du groupe Alusuisse-Lonza va supprimer une centaine d'emplois d'ici l'automne 1994. Le groupe ferme en effet la dernière unité de production d'aluminium de Suisse, celle de Steg (VS), indiquait hier un communiqué. Il faudra compter avec des licenciements.

La récession et la surcapacité de l'industrie mondiale de l'aluminium sont à l'origine de cette nouvelle mesure de restructuration. La production de métal en Suisse n'est plus rentable. Bien que moderne, l'unité de production de Steg a une capacité largement insuffisante, a déclaré hier le porte-parole du groupe Hans-Peter Held.

Depuis septembre, la situation sur le marché mondial de l'aluminium s'est considérablement aggravée, a précisé M. Held. Depuis plusieurs mois, les pays occidentaux sont submergés par un afflux d'aluminium

russe à bon marché. La Suisse n'a pas pu résister à la chute des cours du métal brut.

Les difficultés conjoncturelles des principaux clients pèsent également sur le marché. La filiale valaisanne se concentrera à l'avenir sur des produits porteurs et la gamme de production s'en trouvera réduite.

A Steg, où le groupe emploie quelque 130 personnes, la fermeture de l'usine de production se déroulera en plusieurs phases. L'entreprise tentera de reclasser le personnel touché dans d'autres secteurs, notamment dans la fonderie de Steg qui est maintenue. La restructuration décidée ne pourra en revanche que difficilement se dérouler sans licenciements, a précisé M. Held. Pour l'heure, il n'est pas possible d'articuler un chiffre. L'abandon de la production pourra en outre entraîner à Sierre la perte de certains emplois directement liés aux activités de Steg. (ats)

CFF: projet d'horaire 1993-1995

Modifications régionales

Plutôt mal accueilli par les cantons concernés, le projet d'horaire 1993-95 des CFF a subi 71 changements partiels ou complets au terme de la première partie de la procédure de consultation. Ces modifications concernent avant tout la ligne Bâle-Zürich. La région a rappelé hier qu'en raison de sa situation économique, sa marge de manœuvre était «assez étroite». En Suisse romande, le projet concernant la ligne Bienne - Le Locle, qui avait été fortement critiqué, a été maintenu pour

l'essentiel, avec deux «petites touches». Un arrêt du train direct quittant Bienne à 11 h 37 est maintenant prévu à Renan et à Sonvilier, dans le vallon de Saint-Imier. Entre Bienne et Sonceboz, deux trains régionaux sont en outre déplacés de 15 minutes au début de l'après-midi. La suppression de la ligne régionale Travers - Les Verrières, dans le canton de Neuchâtel, est encore en suspens. (ats)

● Lire également en page 22

Lucerne à moitié prix

Enthousiasme des Romands

L'opération «Salut les Romands» lancée à Lucerne recueille un franc succès: le week-end dernier, une centaine de Romands ont profité des nuitées à moitié prix proposées par les hôtels ainsi que d'autres réductions dans la ville au pont de bois. Depuis le lancement de l'action début janvier, l'Office du tourisme de Lucerne a enregistré quelque 300 réservations.

«Salut les Romands» a été mis sur pied par le directeur de l'Office du tourisme, Kurt H. Illi et le magazine «L'Illustré». Son but est de combler une partie du fossé creusé entre Alémaniques et Romands par le vote sur l'EEE. Près de la moitié des hôtels lucernois mettent à disposition des hôtes romands des chambres à moitié prix.

Le succès rencontré par l'opération est tel que l'Office du tourisme a dû faire appel à du personnel supplémentaire pour faire face à la demande, a déclaré hier son vice-directeur Beat W. Bächler. A part deux lettres de mécontentement, un appel anonyme et un commentaire du «Nouveau Quotidien» intitulé «Non, merci», l'action a recueilli des réactions extrêmement positives, selon M. Bächler. La palette des bénéficiaires de l'action est vaste: elle va du couple de jeunes mariés qui veut passer sa lune de miel dans un établissement de luxe aux personnes défavorisées.

La commune vaudoise de Féchy semble particulièrement enthousiasmée par l'opération. Le syndicat de Féchy a prévu de récompenser les hôteliers lucernois pour leur générosité par 2000 bouteilles de Féchy. (ats)

Annonces dans la presse suisse

Lueur d'espoir

La presse quotidienne et hebdomadaire a enregistré une progression de 5,5% des annonces en décembre dernier, après plusieurs mois de recul. Sur l'ensemble de l'année 92, les annonces ont reculé de près de 20.000 pages, soit 7,5%, indique le communiqué publié hier par l'Association suisse des éditeurs de journaux et périodiques (ASEJ).

Les annonces commerciales ont progressé de 8,6% en décembre, ce qui a permis de compenser le recul de 29,1% des offres d'emploi. Au total, les annonces ont progressé de 5,5% par rapport à novembre.

En 1992, la publicité commerciale de 99 journaux et hebdomadaires suisses a été de 0,7% inférieure au niveau atteint en

91. Le résultat doit être relativisé dans la mesure où 1992 a compté près de 80 éditions de plus que 91.

La situation précaire du marché de l'emploi s'est répercutée sur les annonces. Par rapport à 1991, les annonces d'offres d'emploi ont reculé de 38,9% et ont entraîné un recul global (annonces commerciales et offres d'emploi) de 7,5%.

Les journaux de moyenne et petite grandeur, dont le tirage est inférieur à 50.000 ont augmenté leur part du gâteau publicitaire par rapport aux grands journaux. Pour les annonces de produits et services, ils ont enregistré une progression de 10% en décembre dernier, alors que les grands journaux ont dû se contenter d'une hausse de 6,4%. (ats)

Déficit budgétaire municipal

Zurich en demi-canton

Ursula Koch, membre de l'exécutif municipal, a proposé hier que Zurich devienne un demi-canton. La ville disposerait ainsi d'un demi-milliard de francs de plus qu'actuellement, le déficit disparaîtrait et les impôts pourraient être baissés. De plus, le canton ne lui «mettrait pas constamment les bâtons dans les roues». La socialiste s'est dite consciente du fait que cela ne sera pas facile à réaliser. Mais ce n'est pas une idée en l'air, a-t-elle précisé.

Le déficit de la ville de Zurich s'élève à 370 millions de francs pour 1991 et il pourrait atteindre 400 millions en 1992. Cela, malgré un taux d'impôt très su-

périeur à celui des autres communes du canton. Les contribuables citoyens fournissent 40% des recettes fiscales cantonales, plus d'un milliard de francs par an. Le canton n'est pourtant pas très chaud pour rétribuer les prestations d'intérêt général de la ville, exclues de la péréquation fiscale. Faire de Zurich un demi-canton sera d'autant moins facile qu'il y aura obligatoirement une votation fédérale, reconnaît Ursula Koch. Zurich perdrait alors 250 millions de francs de contributions cantonales, mais gagnerait les subventions fédérales qui tombent actuellement dans l'escarcelle du canton. (ats)

Succession de Felber La candidate de Genève

La conseillère nationale genevoise Christiane Brunner a franchi le premier obstacle dans la course à la succession du conseiller fédéral René Felber. Le comité directeur du Parti socialiste genevois (PSG) a décidé à l'unanimité hier soir de recommander à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 27 janvier prochain de proposer au Parti socialiste suisse (PSS) la candidature de la présidente de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), a indiqué le PSG. Christiane Brunner et le conseiller national neuchâtelois Francis Matthey sont jusqu'à présent les seuls candidats. Le comité central du PSS se penchera sur la question le 13 février et le groupe parlementaire socialiste le 19 février. Il entendra tous les candidats présentés par les sections cantonales avant de trancher.

Le comité directeur du PSG a dans un premier temps décidé à l'unanimité de présenter une candidature unique au PSS afin de renforcer ses chances de succès.

Les conseillers d'Etat genevois Christian Grobet et Bernard Ziegler, qui avaient également été approchés par la direction du PSG, ont décliné une candidature dès lors que Christiane Brunner s'était mise à disposition. Ils ont ainsi voulu tenir compte de la légitime aspiration des femmes à une représentation égale dans les instances politiques et mettre toutes les chances du côté de Christiane Brunner, a ajouté le PSG. (ap)



AGENCEMENT salles de bain - armoires
village des artisans - bd des éplatures 46f
2300 la chaux-de-fonds
☎ 039/26 63 53

Heures d'ouverture:
lundi au vendredi: 9 à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30
samedi matin: 9 à 13 h
samedi après-midi: sur rendez-vous

Ventes spéciales

sur cuisines, salles de bains et armoires d'exposition

Jusqu'à **50%** de rabais

du 11 au 30 janvier 1993

PLAN
DEVIS
PERSPECTIVES
SANS ENGAGEMENT
CONSEILS
PERSONNALISÉS

APPORTEZ
VOTRE PLAN

Prix garantis pour
livraison durant 1993

132-12814

Frais et avantageux!

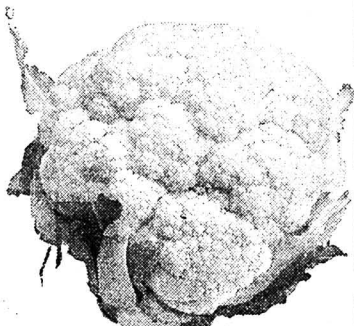
"Sweetie"
Le grapefruit
doux d'Israël
kg

1.95



Choux-fleurs
étrangers
kg

2.95



Baer Camembert
demi-gras
Fromage à pâte molle
125g

2.20



Lapins frais
kg

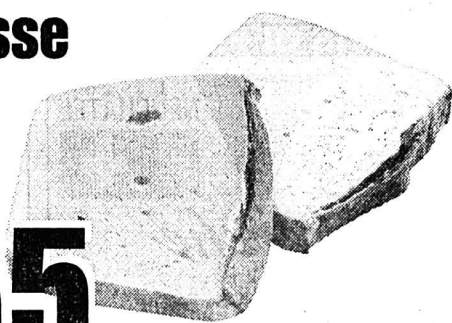
9.90

Bouilli
entremêlé
kg

12.90 | **2.50**

Fromage d'Italie
délicatesse
en portions
100g

1.65



Petit Gervais
6 x 45g



En vente dans toutes les filiales avec produits frais. Jusqu' à épuisement du stock!
Valable dès le: 19.01.92 Di-3/190193

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER

SUPERDISCOUNT

44-52/4x4

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX		
Or	Achat	Vente
\$ Once	327.—	331.—
Lingot	15.600.—	15.800.—
Vreneli 20.-	89.—	99.—
Napoléon	86.—	96.—
Souver new	113.—	123.—
Souver old	112.—	122.—
Argent		
\$ Once	3.53	3.63
Lingot/kg	169.—	183.—
Platine		
Kilo	16.950.—	17.200.—
CONVENTION OR		
Plage or		15.900.—
Achat		15.550.—
Base argent		220.—
INDICES		
	15/1/93	18/1/93
Swiss Index	1255,94	1253,18
SMI	2101,00	2092,20
Dow Jones	3271,12	3274,90
DAX	1544,55	1573,35
CAC 40	1827,08	1836,16
Nikkei	16515,60	16617,20

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

HORS BOURSE		
	15/1/93	18/1/93
Calida	975.—	1000.—
Ciment Portland	1470.—	1482.—
Kuoni	21000.—	22500.—
ACTIONS SUISSES		
Adia p	200.—	194.—
Alusuisse p	428.—	444.—
Ascom hold. p	1350.—	1400.—
Baer hold. p	895.—	900.—
Bäloise hold. n	1780.—	1770.—
BBC IA	3600.—	3610.—
B. C. C.	790.—	790.—
Bobst p	2750.—	2820.—
BPS	1125.—	1090.—
Bührlé p	423.—	430.—
C. F. N.	830.—	830.—
Ciba p	676.—	666.—
Ciba n	643.—	641.—
Ciba bp	640.—	639.—
Cortailod n	3800.—	3800.—
CS hold p	2050.—	2070.—
CS hold n	391.—	388.—
Elektrowatt	2280.—	2300.—
EMS-Chemie p	1895.—	1880.—
Georg Fischer p	725.—	750.—
Forbo p	1780.—	1780.—
Galenica bp	290.—	292.—
Holderbank p	549.—	549.—
Jelmoli	1040.—	1070.—
Landis n	535.—	535.—
Logitech	143.—	139.—
Merkur hold. p	250.—	254.—
Möven p	3400.—	3390.—
Nestlé p	1095.—	1080.—
Nestlé n	1095.—	1080.—
Nestlé bp	2130.—	2100.—
Neuchât. n	600.—	650.—
Reassur p	2730.—	2760.—
Reassur n	2600.—	2610.—
Roche p	6050.—	6000.—
Roche bj	4310.—	4250.—
Sandoz p	3090.—	3140.—
Sandoz n	3130.—	3150.—
Sandoz bp	3070.—	3100.—
SBS p	320.—	314.—
SBS n	306.—	301.—
SBS bp	308.—	302.—
Schindler p	3600.—	3650.—
SGS bj	1250.—	1270.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES		
	15/1/93	18/1/93
Abbott Labor	41.75	42.50
Aetna LF	71.—	72.25
Alcan alu	25.25	26.50
Amx	24.75	24.75
Am Cyanamid	83.50	84.25
Amoco	74.—	74.25
ATL Richf	163.50	162.—
ATT	78.—	79.—
Baker Hu	28.75	28.75
Baxter	46.50	46.50
Boeing	55.50	56.25
Caterpillar	82.—	85.—
Citicorp	33.50	34.—
Coca Cola	64.25	64.—
Du Pont	67.50	68.50
Eastm Kodak	72.50	72.—
Exxon	89.50	89.50
Gen Elec.	125.50	126.—
Gen Motors	51.—	51.75
Halliburton	40.50	40.—
Homestake	15.—	15.25
Honeywell	50.50	50.25
Inco Ltd	31.75	32.25
IBM	72.25	72.25
Litton	67.—	66.—
MMM	149.—	149.50
Mobil corp	93.25	93.—
Pacific Gas & El	48.50	49.50
Pepsico	60.25	61.25
Phizer	97.75	98.25
Phil Morris	110.50	108.50
Phillips pet	37.25	36.75
Proct Gamb.	75.—	76.25
Rockwell	44.—	44.—
Sara Lee	42.75	42.75
Schlumberger	84.50	85.25
Sears Roeb	70.50	70.—

LONDRES		
	15/1/93	18/1/93
B.A.T.	9.73	9.77
British Petrol.	2.5550	2.27
British Telecom	3.8750	3.84
Cadbury	4.56	4.58
Glaxo	7.02	7.22
Imperial Chem	10.98	11.02
TOKYO		
	15/1/93	18/1/93
Ajinomoto	1200.—	1200.—
Canon	1350.—	1350.—
Daiwa House	1350.—	1350.—
Fuji Bank	1730.—	1730.—
Fujitsu	531.—	531.—
Hitachi	739.—	739.—
Honda Motor	1280.—	1280.—
Komatsu	670.—	670.—
Matsush el I	907.—	907.—
Mitsub. el	469.—	469.—
Mitsub. Heavy	515.—	515.—
Mitsui co	581.—	581.—
Nippon Oil	584.—	584.—
Nissan Motor	554.—	554.—
Nomura sec	1480.—	1480.—
Olympus opt	1050.—	1050.—
Ricoh	588.—	588.—
Sanyo	2500.—	2500.—
Sanyo elect.	365.—	365.—
Shiseido	1290.—	1290.—
Sony	4130.—	4130.—
Takeda chem.	1200.—	1200.—
Tokyo Marine	1160.—	1160.—
Toshiba	607.—	607.—
Toyota Motor	1420.—	1420.—
Yamanouchi	2460.—	2460.—
PARIS		
	15/1/93	18/1/93
Alcatel Alsthom	650.—	653.—
BSN	908.—	911.—
Euro Disneyland	64.65	67.10
Eurotunnel	33.95	33.95
Générale Eaux	2127.—	2162.—
L'Oréal	1031.—	1025.—
Lyonnaise Eaux	466.—	464.90
Sanofi	1100.—	1085.—
Paribas	388.90	394.40

NEW YORK		
	15/1/93	18/1/93
Aetna LF & CAS	48%	50%
Alcan	17%	17%
Alumino de Am	69%	69%
Amx Inc	16%	16%
Asarco Inc	26%	26%
ATT	53%	54%
Amoco Corp	49%	48%
Atl Richfld	109.—	108%
Boeing Co	37%	37%

FERME		
	15/1/93	18/1/93
Unisys Corp	12.—	11%
Can Pacif	13%	12%
Caterpillar	56%	56%
Citicorp	23.—	23%
Coca Cola	43%	43%
Dow chem.	53%	54.—
Du Pont	46%	47.—
Eastm. Kodak	48%	49.—
Exxon corp	60%	59%
Fluor corp	41%	40%
Gen dynamics	110%	110%
Gen elec.	84%	84%
Gen Motors	34%	35%
Halliburton	27%	26%
Homestake	10.—	9%
Honeywell	33%	33%
Inco Ltd	21%	21%
IBM	48%	49%
ITT	71%	71%
Litton Ind	44%	44.—
MMM	100%	100.—
Mobil corp	62%	61%
Pacific gas/elec	33%	33%
Pepsico	41%	41%
Pfizer inc	65%	63%
Phil. Morris	72%	71%
Phillips petrol	24%	24%
Procter & Gamble	51%	50%
Rockwell intl	29%	29%
Sears, Roebuck	47%	47%
Texaco inc	58%	57%
Union Carbide	16%	16%
USX Corp	32%	33%
UTD Technol	47%	46%
Warner Lambert	67%	66%
Woolworth Co	29.—	28%
Xerox	86%	82%
Zenith elec	6%	6%
Amerada Hess	45.—	44%
Avon Products	55%	55%
Chevron corp	69%	69.—
UAL	128%	130%
Motorola inc	121%	122%
Polaroid	29%	29.—
Raytheon	51%	52%
Ralston Purina	44%	45%
Hewlett-Packard	72%	72%
Texas Instrum	55%	55%
Unocal corp	24%	24%
Westingh elec	13%	13%
Schlumberger	5%	5%

BILLETTS (CHANGE)		
Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.46	1.54
1 \$ canadien	1.13	1.21
1 £ sterling	2.23	2.37
100 FF	26.30	27.80
100 liras	—0950	—1040
100 DM	90.—	93.—
100 fl. holland.	80.—	83.—
100 fr. belges	4.30	4.60
100 pesetas	1.23	1.33
100 schilling aut.	12.70	13.30
100 escudos	—95	1.05
100 yens	1.13	1.23
DEVICES		
1 \$ US	1.4745	1.5115
1 \$ canadien	1.1495	1.1785
1 £ sterling	2.2670	2.3240
100 FF	26.75	27.30
100 liras	—0984	—1009
100 DM	90.50	92.30
100 yens	1.1725	1.2025
100 fl. holland.	80.45	82.10
100 fr belges	4.3960	4.4840
100 pesetas	1.27	1.3090
100 schilling aut.	12.87	13.13
100 escudos	1.—	1.0310
1 ECU	1.7795	1.8155

(Wertheim Schroeder & Co., Incorporated, Genève)

À TOUS CEUX QUI AFFIRMENT QUE LA VIE EST DE PLUS EN PLUS CHÈRE, L'OPEL CORSA DÉMONTRE LE CONTRAIRE.

Pour en savoir plus, passez donc voir votre distributeur Opel.

Look at Opel now!
OPEL

AVIS OFFICIEL



POUR LE DÉPARTEMENT
DES TRAVAUX PUBLICS

Un ingénieur ETS en génie civil

au Service cantonal de la protection
de l'environnement, à Peseux, par
suite d'un départ à la retraite.

Tâches:

- gérer les préavis des demandes de permis de construire,
- examiner les modifications des plans d'aménagement du territoire,
- consulter au besoin les ingénieurs et les architectes,
- vérifier les calculs hydrauliques des plans d'évacuation des eaux,
- contrôler, sur les chantiers, la conformité des travaux avec les préavis.

Exigences:

- diplôme ETS en génie civil ou formation équivalente,
- expérience de calcul hydraulique,
- plusieurs années d'expérience en construction,
- sens de l'organisation,
- facilité à rédiger des textes précis et concis,
- connaissances informatiques (Windows, Winword, Excel sur PC) seraient un avantage.

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: à convenir.

Délai de postulation: 27 janvier 1993.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Pokorni, Service cantonal de la protection de l'environnement.
☎ 038/22 32 50/51

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant cherche
**jeune cuisinier/
pizzaiolo**
un(e) sommelier(ère)

Date d'entrée à convenir.

Ecrire sous chiffres L 132-734089 à Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds 2

OFFRES D'EMPLOI



A la recherche
d'un changement d'horizon?
Nous cherchons un

POLISSEUR

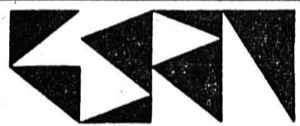
- 3 ans d'expérience minimum
- maîtrise de l'avivage, préparation, polissage des boîtes acier/or
- engagement immédiat ou date à convenir
- prestations sociales et salaire attractifs
- place stable
- Suisses, permis C.

Offrez-vous le plaisir de bien choisir!

Prenez rendez-vous avec M. Dougoud pour une entrevue d'information en toute discrétion. 470-176



Tél. 039/23 22 88



ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE
DE NEUCHÂTEL

MISE AU CONCOURS

Par suite de démission honorable pour cause de retraite, le Comité scolaire de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel met au concours un poste de

SOUS-DIRECTEUR(TRICE) DE CENTRE

chargé(e) d'enseignement à raison d'environ un demi-poste.

Titres exigés: licences ès Lettres ou ès Sciences et certificat d'aptitudes pédagogiques, ou titres équivalents.

A qualités égales, la préférence sera donnée à un candidat de formation scientifique.

Exigences particulières: volonté de s'engager pleinement dans la mission confiée, personnalité dynamique, qualités d'organisateur, expérience de l'enseignement secondaire, sens des contacts humains, goûts de l'animation pédagogique.

Obligations et traitement: légaux.

Durée du mandat: 12 ans. Au terme de cette période, le mandat peut être reconduit.

Entrée en fonction: 2 août 1993.

Conditions de postulation: le cahier des charges et les conditions sont à disposition des personnes intéressées auprès de Mme Marie-Claude Hertig, présidente du Comité scolaire de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, ☎ 038/24 12 63, qui donnera, au surplus, tous renseignements complémentaires.

Formalités à remplir jusqu'au samedi 30 janvier 1993.

1. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et copies de titres à: Comité scolaire de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, par sa présidente, Mme M.-C. Hertig, case postale 1636, 2002 Neuchâtel 2.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature le Service de l'enseignement secondaire, Château 23, 2001 Neuchâtel.

COMITÉ SCOLAIRE DE L'ESRN
450-908

Banque Cantonale Neuchâteloise

Nous cherchons un

CONSEILLER À LA CLIENTÈLE

chef caissier de notre succursale des Montagnes neuchâteloises;

ainsi qu'un

AGENT ADJOINT

pour notre agence de Colombier.

Age idéal: 25 à 35 ans, au bénéfice d'un CFC de banque ou d'un diplôme d'une école de commerce, avec une expérience de cinq ans dans le secteur bancaire.

Langue maternelle française avec connaissances des langues allemande et anglaise.

Entrée en fonctions dès que possible.

28-57/4x4

Faire offres écrites accompagnées des documents habituels à:

Banque Cantonale Neuchâteloise
Service du personnel, 2001 Neuchâtel

Nous cherchons pour un de nos clients

COMPTABLE

expérimenté(e)

Nous demandons:

- formation de comptable avec brevet fédéral ou équivalent
- très bonne expérience dans la comptabilité, éventuellement dans la branche fiduciaire
- connaissance des langues (allemand et anglais)
- excellent contact avec la clientèle

Nous offrons:

- un poste à responsabilité avec participation active au développement de la société

Si ce poste varié et indépendant vous intéresse, n'hésitez pas à envoyer votre curriculum vitae à:



APINNOVA sa

Fritz-Courvoisier 40
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 76 56

APPUI À L'INNOVATION

132-12591

IMMOBILIER

espace & habitat

À VENDRE

À LA CHAUX-DE-FONDS
Dans un quartier tranquille et résidentiel au nord de la ville

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ

Équipement de haut standing, 8 pièces, dépendances, garage double. Parcelle de 2800 m2 env. arborisée.

132-12185

Tél. 039/23 77 76-77

A louer immédiatement ou date à convenir

2, 3 PIÈCES ET 2 DUPLEX

avec cuisine agencée, refaits à neuf. Sis Hôtel-de-Ville 7 et 7a.

Pour tous renseignements, s'adresser à: **Gérance Roulet-Bosshart-Gautschi**
☎ 039/23 17 84

132-12263



Logements
de qualité

CERNIER, Henri-Calame 1

4 pièces, cuisine agencée, grand balcon.

Dès Fr. 1479.- charges comprises.

Disponible tout de suite ou à convenir.

CERNIER, rue du Bois-Noir 9

Chambre indépendante.

Disponible tout de suite.

Fr. 225.-charges comprises.

LES HAUTS-GENEVEYS, Verger-Bonhôte

Villa mitoyenne, de 5½ pièces, avec garage, sous-sol avec disponible, terrasse, vue sur le Val-de-Ruz.

Fr. 2200.- + charges.

Disponible tout de suite ou à convenir.

LES GENEVEYS-S/COFFRANE, 1er-Mars 47/49

2 pièces, véranda, cuisine agencée.

Dès Fr. 1080.- charges comprises.

Disponible tout de suite ou à convenir.

3 pièces, 87 m², véranda, cuisine agencée.

Disponible tout de suite ou à convenir.

4 pièces, 97 m², véranda, cuisine agencée.

Disponible tout de suite ou à convenir.

4 pièces, terrasse, cheminée, cuisine agencée.

Disponible tout de suite ou à convenir.

LA CHAUX-DE-FONDS, Fritz-Courvoisier 34

4½ pièces, dans immeuble récent, quartier tranquille, proche du centre ville, place de jeux, cuisine agencée, balcon.

Libre immédiatement ou à convenir.

Dès Fr. 1430.- + charges

DOMBRESSON, Grand-Rue 26

3½ pièces, cuisine habitable et agencée, cachet, mansardé.

Disponible 1.4.1993

Dès Fr. 1120.- charges comprises.

☎ 038/31 90 31

Régie F. Bernasconi & Cie

Clos-de-Serrières 31

2003 Neuchâtel

28-486

Hockey sur glace - Jean-Luc Rod a connu bien des déboires avant d'«atterrir» au HCC

Revivre aux Mélézes

Il est des trajectoires qui se dessinent, linéaires, et que rien ne semble en mesure de faire dévier. Celle de Jean-Luc Rod, hockeyeur au talent précoce, était du genre. Il aura cependant suffi d'un président mégalomane pour ruiner les espérances d'un garçon promis au plus beau des avènements. Ruiner? Le terme est sans doute trop fort, tant il est vrai que ce Lausannois d'origine coule désormais des jours heureux à La Chaux-de-Fonds, aussi bien dans la vie de tous les jours que sur la glace.

Par
Jean-François BERDAT

pas évident.» Comme bien on l'imagine, Jean-Luc Rod n'était pas au mieux en arrivant aux Mélézes. «Il y a eu tout un enchaînement. J'étais au fond du trou, concède-t-il. De plus, le HCC traversait une bien mauvaise passe, qui venait notamment de s'incliner face au Locle. Dans ce contexte, je crois que les gens attendaient un peu trop de moi et j'avoue qu'il m'a fallu un certain temps pour m'en sortir.» Aujourd'hui pourtant, tout est rentré dans l'ordre. Voir les Mélézes et revivre, en quelque sorte.

Avec le recul, Jean-Luc Rod estime même que cette expérience lui a été bénéfique. «Je préfère avoir vécu cela à 25 ans plutôt qu'à 32. Ce qui m'est arrivé m'a fait réfléchir, m'a permis de relativiser la place du sport dans la vie. Quand tout va bien, on est absorbé par le système, on ne se rend compte de rien...»

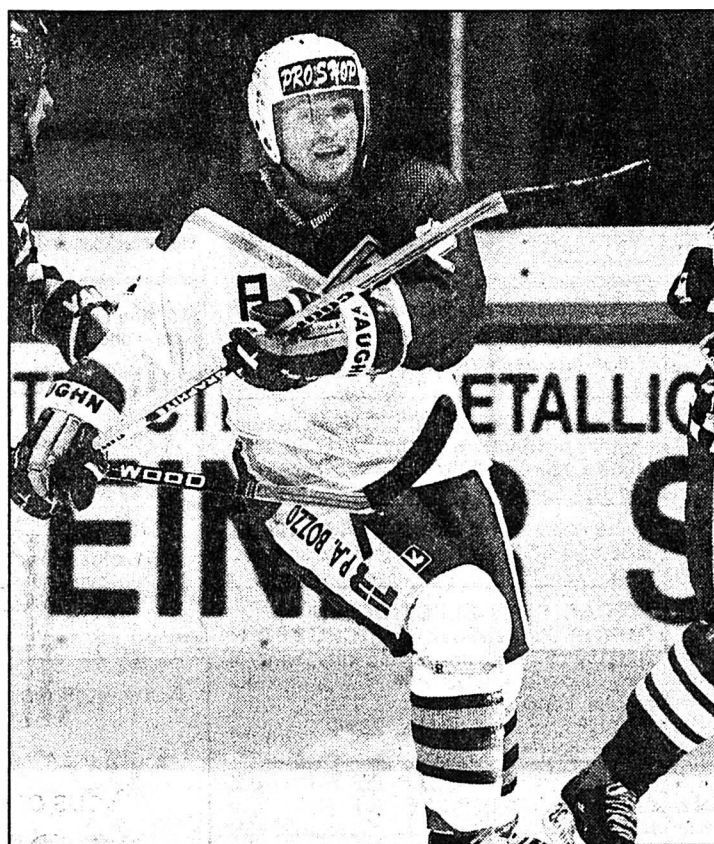
CONTRASTE SAISSANT

Redescendu sur terre, Jean-Luc Rod mesure mieux que quiconque à quel point il a eu raison de ne pas tout sacrifier au hockey sur glace. «J'aurais pu partir de Lausanne en même temps que Gil Montandon. A l'époque pourtant, mon père m'a obligé à terminer mon apprentissage d'électricien, ce qui a retardé mon passage à FR Gottéron de deux saisons. Sans ce diplôme, je n'aurais sans doute pas pu obtenir la place de travail qui est la mienne ici...» Comme quoi, un conseil paternel a souvent du bon.

Sous les couleurs chaudes de la LNB, Jean-Luc Rod est donc pratiquement reparti de zéro. «Certains matches de première ligue sont du niveau de la LNA. En revanche, quand il a fallu affronter Saas-Grund ou Rotblau sur des patinoires à ciel ouvert et devant une poignée de curieux, ce n'était pas évident.» Il est vrai que le contraste avec Saint-Léonard ou l'Allmend à guichets fermés est saisissant.

UN TRAIT SUR LE PASSÉ

Aujourd'hui, Jean-Luc Rod a pourtant tout oublié. «J'ai fait le tour et pour rien au monde je ne voudrais quitter La Chaux-de-Fonds» assure-t-il. Mieux: aucune pointe de regret ne transpire dans le discours d'un garçon bien dans sa peau. «Je suis heureux d'avoir pu accomplir un tel parcours. Bon nombre de hockeyeurs de première ligue en rêvent. J'ai toutefois tiré un trait sur le passé. Pour moi, la LNA c'est fini. Non, ce n'est pas un manque d'ambition qui me fait dire cela mais il faut être cons-



Jean-Luc Rod

Une sacrée baffe à Genève, dont il s'est parfaitement remis.

cient qu'il y a désormais suffisamment de jeunes... En clair, je ne me berce pas d'illusions: si un club vient recruter dans la catégorie, ce sera des garçons de 17 voire 18 ans, qui ont tout l'avenir devant eux. A 27 ans, c'est trop tard...»

S'il a fait son deuil de la LNA, Jean-Luc Rod aspire encore à la LNB. Au sein du HCC si possible. «J'estime que nous avons tous les atouts en main... En comparaison avec la saison passée, l'équipe joue mieux. Nous ne sommes pas forcément plus forts, mais il n'y a plus de dettes au sein de ce groupe où chacun travaille pour l'autre. Conséquence: nous avons gagné des matches que nous aurions perdus lors de l'exercice précédent.»

UNE RÉFÉRENCE

Jean-Luc Rod se veut donc optimiste quant à l'avenir à court terme du HCC. Il mettra, c'est certain, tout son talent dans la balance pour que le rêve de chacun se concrétise. Ce talent qui lui avait permis - c'était en 1987 - de frapper aux portes de l'équipe nationale et de terminer cinquième «compteur» de FR Gottéron. Une référence, quand bien même le fait de former une ligne d'attaque avec Gil Montandon et Jean-François Sauvé, représentait un plus certain.

Reste qu'il fallait tout de même décrocher cette place aux côtés de ceux qui étaient alors les plus redoutables artificiers fribourgeois. Et si Jean-Luc Rod y est parvenu, le hasard n'y était pour rien... J.-F. B.

Un mauvais souvenir

La carrière de Jean-Luc Rod a bien failli se terminer un soir à Kloten. Ou plus précisément le lendemain... «Ce soir de 1987, raconte-t-il, j'avais été victime d'une charge qui ne m'avait pas empêché de terminer le match. Ce n'est que le lendemain que j'ai ressenti une vive douleur.» Diagnostic: hernie discale. Conséquences: dix semaines d'arrêt total et une jambe en partie paralysée. «J'ai eu très peur. De plus, d'aucuns me disaient fini pour le sport...»

Heureusement, il n'en fut rien et quand bien même il ressent parfois «quelques lancées», cet épisode ne représente plus qu'un mauvais souvenir pour Jean-Luc Rod. J.-F. B.

Le coup de fil aux entraîneurs

HCC: répétition avant la générale

Théoriquement, le HC La Chaux-de-Fonds ne devrait pas connaître le moindre problème en accueillant la lanterne rouge Nendaz, ce soir aux Mélézes. Pour Riccardo Fuhrer et son orchestre, il s'agit de l'ultime répétition avant la générale de samedi qui opposera aux Vernets, GE Servette au HCC. Avec en point de mire: la première place du classement.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Et pour le moment, l'entraîneur-joueur chaud-de-fonnière a d'autres chats à fouetter. «Laczko, victime d'un choc en début de match à Villars, ressent de violentes douleurs à un genou. Il ne sera pas de la partie ce soir. Dans le pire des cas, son indisponibilité pourrait durer deux semaines. Comme je ne

tiens pas à prendre de risques inutiles, Leimgruber, qui n'est pas encore totalement rétabli, sera lui aussi laissé au repos. Faites le compte: comme je dois me priver de l'apport de deux attaquants, Oppliger et Ferrari débiteront le match» relate Fuhrer.

Autre changement en vue: le Bernois va aligner en défense Frank Vuillemin. «Tout comme Ferrari, Vuillemin mérite sa chance» ajoute-t-il. Au détriment de qui? Bonne question...

Si le HCC devrait connaître une soirée tranquille, il n'en ira certainement pas de même pour Star Chaux-de-Fonds en déplacement à Sierre. Bien qu'il dispose de tout son monde, Tony Neiningner ne se fait guère d'illusions: «Ils sont tout simplement

intouchables pour nous, lance le mentor stellien. Nous veillerons à ne pas ramasser une casquette et à bien travailler défensivement. Cela pourrait nous servir pour l'avenir.»

Autre club neuchâtelois à se rendre en Valais, le CP Fleurier. Face à Viège, les Vallonniers doivent absolument réussir un truc s'ils entendent participer aux play-off. «Même en cas de défaite, nous conservons toutes nos chances» analyse un Jean-Michel Courvoisier un tantinet optimiste à nos yeux. Privés de Niederhauser, d'Achille Rota et de «Coucou» (blessés), les Fleuris ne partent pas battus pour autant. «Il suffira d'inscrire un but de plus qu'eux» ajoute encore Courvoisier.

C'est ça. Il suffira...

AJOIE: TANT QU'IL Y A DE LA VIE...

Si, dans le groupe 2 de première ligue, la situation est inquiétante pour Moutier qui va à Soleure demain, Neuchâtel YS semble avoir trouvé son rythme de croisière. «Attention» prévient toutefois Eugène Lapointe. Un excès de confiance est vite arrivé.

Reste qu'en recevant Thuners-tern dans quelques heures aux patinoires du Littoral, les Neuchâtelois possèdent une bonne occasion de signer leur troisième succès en autant de rencontres.

«Les attaquants commencent à trouver le chemin des filets (réd: quinze buts en deux parties) et notre défense est la moins perméable du groupe» ajoute le Ca-

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Ajoie - Lugano
Berne - Kloten
Coire - Ambri-Piotta
FR Gottéron - Zoug
Zurich - Bienne

1. FR Gottéron	28	19	3	6	125	79	41
2. Kloten	28	20	0	8	132	75	40
3. Berne	28	17	4	7	124	98	38
4. Lugano	28	16	1	11	110	93	33
5. Zoug	28	14	3	11	114	91	31
6. Ambri	28	14	3	11	103	94	31
7. Zurich	28	10	3	15	87	99	23
8. Bienne	28	9	3	16	95	132	21
9. Ajoie	28	8	0	20	81	135	16
10. Coire	28	3	0	25	73	148	6

LNB

Ce soir

20.00 Bülach - Rapperswil
Davos - Thurgovie
Herisau - Lyss
Langnau - Martigny
Olten - Lausanne

1. Davos	27	18	1	8	122	83	37
2. Rapperswil	27	15	5	7	123	91	35
3. Olten	27	15	3	9	126	86	33
4. Herisau	27	15	2	10	110	103	32
5. Bülach	27	14	3	10	96	109	31
6. Martigny	27	15	0	12	110	81	30
7. Lausanne	27	12	0	15	94	98	24
8. Thurgovie	27	11	0	16	89	131	22
9. Langnau	27	9	1	17	98	109	19
10. Lyss	27	3	1	23	76	153	7

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Ce soir

20.00 Adelboden - Langenthal
Neuchâtel YS - Thunerstern
Wiki - Worb

20.15 Unterseen - Berthoud

Demain soir

20.00 Soleure - Moutier

1. Wiki-Müns.	15	9	2	4	89	64	20
2. Berthoud	15	8	2	5	60	54	18
3. Langenthal	16	8	2	6	74	64	18
4. Soleure	15	7	3	5	64	51	17
5. Unterseen	15	6	5	4	70	64	17
6. Neuchâtel	15	6	3	6	56	49	15
7. Grindelwald	16	7	1	8	77	85	15
8. Worb	16	6	2	8	74	91	14
9. Moutier	16	5	3	8	73	91	13
10. Thunerstern	16	3	6	7	65	76	12
11. Adelboden	15	4	3	8	59	72	11

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Ce soir

20.00 La Chaux-de-Fonds - Nendaz
GE Servette - Champéry
Sierre - Star Chaux-de-Fonds
Viège - Fleurier
Yverdon - Star Lausanne

20.15 Saas-Grund - Villars

1. Chx-de-Fds	16	14	2	0	87	31	30
2. GE Servette	16	14	0	2	113	30	28
3. Sierre	16	12	1	3	101	32	25
4. Viège	16	11	1	4	81	41	23
5. Fleurier	16	9	1	6	89	75	19
6. Saas Grund	16	8	2	6	57	61	18
7. Villars	16	6	2	8	66	72	14
8. Star Chx-Fds	16	6	0	10	56	84	12
9. Yverdon	16	5	0	11	56	92	10
10. Star Laus.	16	3	2	11	39	76	8
11. Champéry	16	2	1	13	40	96	5
12. Nendaz	16	0	0	16	38	133	0

Il y a un an - Le descendeur suisse Franz Heinzer persiste et signe. Déjà vainqueur la veille, il signe une nouvelle démonstration à Kitzbühel, en devançant l'Américain A. J. Kitt. Le Schwytzois rejoint ainsi Pirmin Zurbriggen et Karl Schranz au panthéon des triples vainqueurs de la Streif, et n'est plus qu'à une victoire de Franz Klammer qui, lui, s'est imposé à quatre reprises. (Imp)

Athlétisme

L'Olympic pavoise

Les athlètes de l'Olympic sont en forme. Samedi, à l'occasion du cross de Lausanne-Sports, plusieurs d'entre eux se sont illustrés, prouvant que leur entraînement méthodique leur donne des arguments à faire valoir.

Page 11

Football

Cap sur le combat

Même si leur entraîneur Claude Zürcher est encore en vacances, les joueurs du FCC ont officiellement repris l'entraînement hier. Et d'ici au 14 mars, ils auront tout «loisir» de se préparer à combattre contre la relégation.

Page 11

Tennis

«Boum-Boum»... par terre!



Première «kolossale» surprise aux Internationaux d'Australie: l'Allemand Boris Becker, grand favori du tournoi de Melbourne, est tombé dès le premier tour, en cinq sets et contre le Suédois Anders Jarryd (photo Keystone).

Page 14

SOLDES SOLDES

Pippo di Roma

(Autorisée par le département de Police de La Chaux-de-Fonds)

vous habille
vous chausse

du 11 janvier au
30 janvier 1993

Profitez dès maintenant des prix fortement en baisse du prêt-à-porter, d'une qualité exceptionnelle.

Chemises de Fr. 20.- à 25.-
Vestes de Fr. 40.- à 100.-
Complets de Fr. 150.- à 180.-
ainsi que notre vaste assortiment habituel

Avenue Léopold-Robert 51 - 2300 La Chaux-de-Fonds

470-102

MINI-ANNONCES

● immobilier

A vendre **VILLA RUE CHARLES-L'ÉPLATTENIER**. Fr. 395 000.-.
☎ 039/23 26 55 (heures de bureau).
132-12083

A louer, 3½ PIÈCES, CENTRE VILLE cuisine agencée, cave. Fr. 850.- + Chauffage. ☎ privé 039/28 08 00, prof. 039/257 236
132-508148

A louer, rue Neuve 6, La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENTS 2 + 2½ PIÈCES**, Fr. 690.- + Fr. 790.-, prix à discuter.
☎ 039/23 62 94, M. Francisco. 132-505462

A louer **GRAND 4½ PIÈCES**, entièrement rénové, dans maison de campagne, entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/31 50 08 157-902098

A louer à Provence VD, près de Saint-Aubin NE, **APPARTEMENT 3½ PIÈCES**, 85 m², rénové, cuisine agencée, jardin, place de parc, vue sur le lac. Libre dès le 1er février 1993. Fr. 970.- + charges.
☎ 024/73 14 55 157-902100

Le Locle, à louer au centre ville, **GRAND 5 PIÈCES**. ☎ 039/31 70 19 157-902095

A louer, av. Léopold-Robert 31, 11e étage, **APPARTEMENT 1 PIÈCE**, Chambre, cuisinette, vestibule, W.-C., douche + cave. Libre tout de suite Fr. 405.- charges comprises. ☎ 039/26 86 86, interne 27.
132-508149

A vendre à Goumois/Suisse **CHALET NEUF**. Grand salon, cuisine agencée, 3 chambres à coucher, bains, grande terrasse et balcon. Vue sur le Doubs.
☎ 039/23 78 57 ou 039/28 50 14 132-506629

A louer centre Le Locle, **APPARTEMENT DE 1 PIÈCE**. ☎ 039/23 26 58 (le matin).
132-12083

A louer **SURFACE BUREAU**, 35 m², tout de suite. La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/23 69 21 132-508098

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jardinière **APPARTEMENT 3 PIÈCES** rénové, libre tout de suite. Loyer Fr. 1000.-.
☎ 038/33 14 90 28-1509

Le Locle. A louer tout de suite **GRAND STUDIO**, tout confort. Fr. 500.-, charges comprises. ☎ 077/37 28 31 157-800641

A louer, à Sonvilier, **5 PIÈCES**, neuf, cheminée de salon, cuisine agencée, place de parc, jardin. Fr. 1300.-, charges comprises.
☎ 038/47 26 15, dès 20 heures. 132-506808

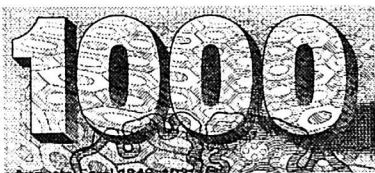
A louer quartier ouest La Chaux-de-Fonds **APPARTEMENT DE 2 PIÈCES**.
☎ 039/23 26 58 (heures de bureau).
132-12083

A louer, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENTS 2½ ET 3½ PIÈCES**, cuisine agencée, douche, W.-C. séparés, cave, galetas. ☎ 039/23 08 81, heures repas.
132-508114

● marché de l'occasion

CARAVANE 6,5 M. utilisée 3 semaines, prix à discuter. ☎ 039/23 63 48 132-505667

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds Rue du Locle 1a
Bel appartement
3½ pièces de 80 m² au 6e
Cuisine agencée habitable, balcon.
Pour tous renseignements:
☎ 038/24 22 45 28-152

A remettre au Val-de-Travers

CAFÉ-RESTAURANT

40 places, salle pour terrasse et appartement. Petite reprise. Loyer modéré. Renseignement et visite: M. Ribaux
☎ 038/63 31 15. 157-801000

CAMY
— GENEVE —

INTERNATIONAL SALES

IMMEDIATE EXCITING TEAM OPPORTUNITY FOR A DYNAMIC MULTILINGUAL PERSON, WITH EXPERIENCE AND INITIATIVE, FOR THE MARKETING AND SALES OF WATCHES AND MOVEMENTS.

132-507181

3, Allée du Quartz, CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Mme J. Helfer
Tél. 039/260 585 Fax 039/260 191

Entreprise de la branche horlogère cherche

une personne pour travaux de conciergerie

à temps partiel

Faire offre sous chiffres E 132-733780 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds 2

REPRÉSENTANTES EN COSMÉTIQUES

débutante acceptée avec voiture
HORAIRES LIBRES SALAIRE FIXE + PRIMES
FORMATION COMPLÈTE
Tél. 037/63 30 84 (non-stop)

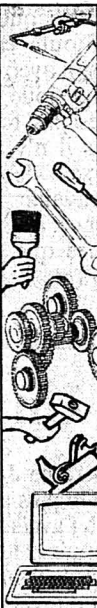
Nous engageons:

poseuses de tritium

Nous exigeons: personnes sérieuses, habiles, ponctuelles, sachant prendre des responsabilités.

Nous offrons: prestations d'une entreprise moderne.

Faire offre manuscrite sous chiffres M 132-733762 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.



066 23 18 18

Nous recherchons pour emploi fixe si convenance pour le canton de Neuchâtel

Mécaniciens de précision CFC
Décolleteurs qualifiés
Horlogers CFC
Ferblantiers
Installateur sanitaire
Monteur en chauffage CFC
Plâtriers peintres
Maçons expérimentés
Serruriers CFC
Date d'entrée à convenir.
14-1153

EL-Services
PLACEMENT DE PERSONNEL
Cherche-Midi 2 2800 Delémont

Une société à l'avant-garde du progrès à besoin d'un(e)

EMPLOYÉ(E) TECHNIQUE

Profil du poste:
- formation de base mécanique ou micro-mécanique
- connaissances du DAO et de la GPAO
- maîtrise parfaite, parlé et écrit, du français et de l'allemand

Nous offrons:
- place stable de longue durée
- environnement de travail très agréable
- travail dans les branches paramédicales
- très bonnes prestations

Pour en savoir plus, contactez **Patrice Blaser**.



Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 63 83 132-12610

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds

appartement 4½ pièces

120 m², quartier tranquille.
☎ 039/23 14 60 dès 18 heures 470-371

OFFRES D'EMPLOI

Votre avenir nous passionne

Mandatés par plusieurs sociétés de la région, nous recherchons pour des postes fixes:

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Bilingue français/allemand avec de bonnes connaissances d'anglais, pour seconder le directeur. Divers travaux administratifs (facturation, correspondance et gestion du personnel).

EMPLOYÉE DE COMMERCE

Bilingue français/allemand (compréhension du schwytzerdütsch).

Poste varié et indépendant dans une PME.

Travaux de secrétariat (correspondance, mailing), de comptabilité générale et contacts clients (conseil et confirmation des commandes).

L'un de ces postes vous intéresse, dans ce cas, n'hésitez pas à prendre contact avec M. Gonin qui vous fournira volontiers de plus amples renseignements.

OK PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Votre avenir nous passionne

Si vous êtes

dessinateur(trice) en bâtiment

- si vous aimez vous investir dans votre travail
- si vous avez entre 25 et 35 ans
- si les problèmes liés à l'esthétique du bâtiment vous interpellent

Alors, nous devons nous rencontrer, notre client vous attend pour compléter son équipe performante.

Olivier Riem attend votre appel.
470-584

OK PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Publicité intensive, Publicité par annonces

Paysagistes CFC

(places temporaires et fixes)

CONDOR - PERSONNEL SA

Rue de l'Hôpital 44 - 2800 Delémont
Tél. 066 22 46 76 ou 01 241 01 51
580-2.968-1/4x4

Votre avenir nous passionne

Pour une société de la place, nous recherchons

un gainier

Poste à responsabilité, pour personne expérimentée.

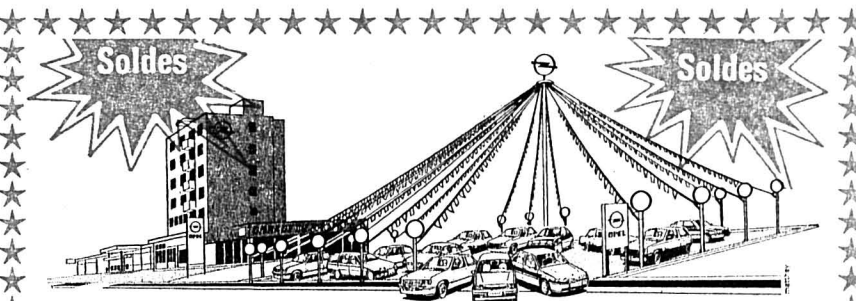
Olivier Riem attend votre appel.
470-584

OK PERSONNEL SERVICE

Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

LE LOCLE



GARAGE DU RALLYE SA

Distributeur OPEL et GM OFFICIAL DEALER Le Locle



Vu la situation économique, tout le marché de l'occasion est à la baisse. Les boursiers le savent... et achètent!



Opel Corsa Calypso	1990	10 900.-	9 900.-
Opel Corsa GL 1.4 5 p.	1991	10 900.-	9 900.-
Opel Corsa GS/1 1.6i	1989	11 300.-	10 000.-
Opel Corsa GS/1 1.6i, T.O.	1990	12 900.-	11 800.-
Opel Kadett GL 1.3i, 4 p.	1987	9 900.-	8 900.-
Opel Kadett LS 1.6i, 5 p.	1990	13 600.-	12 300.-
Opel Kadett GS/1 16V	1989	19 700.-	17 700.-
Opel Ascona GLS, 5 p., aut.	1983	4 900.-	3 800.-
Opel Ascona GL, 5 p., aut.	1987	11 900.-	9 900.-
Opel Ascona 2.0i, Exclus.	1988	9 900.-	8 500.-
Opel Vectra GLS, 4 p.	1989	15 900.-	14 800.-
Opel Vectra GLS, 4 p.	1989	16 500.-	15 500.-
Opel Vectra GL, 5 p.	1989	16 500.-	15 500.-
Opel Vectra GT, 4 p.	1991	17 000.-	15 800.-
Opel Vectra GT, 4 p.	1992	21 000.-	19 500.-
Opel Vectra GT, 5 p.	1989	17 900.-	16 500.-
Opel Vectra GL, 4x4	1991	22 900.-	19 900.-
Opel Calibra 16V	1991	28 900.-	24 900.-
Opel Omega GLS 2.4i, aut.	1989	18 200.-	16 900.-
Opel Omega GLS 2.4i, aut., T.O.	1990	19 500.-	17 900.-
Opel Omega Montana ABS 2.6i	1991	25 500.-	24 000.-
Opel Omega Montana CAR 2.6i	1991	23 500.-	21 600.-
Opel Omega Caravan ABS, clim.	1991	26 900.-	24 900.-
Fiat Uno 55	1986	6 900.-	6 000.-
Ford Sierra Leader 2.0i, ABS	1988	13 900.-	12 500.-
Ford Escort Saphir	1990	12 900.-	11 500.-
Lada Samara 1.3	1988	6 500.-	5 300.-
Nissan Sunny Break 1.5	1986	6 900.-	5 900.-
VW Jetta Pacific 1.8, 4 p.	1989	14 100.-	13 900.-

Vente spéciale du 11 au 30 janvier

Toutes nos voitures sont fraîchement expertisées et garanties
Voyez notre parc. Essai - Crédit - Echange
Service de ventes: P.-A. Dumont, ☎ 039/31 33 33

157-14001

Athlétisme - Cross du Lausanne-Sports: les Chaux-de-Fonniers en forme

L'Olympic pavoise

Samedi, sur les terrains de La Blécherette à Lausanne, le groupe des coureurs de l'Olympic s'est souvent mis en évidence par des victoires et des places d'honneur. Les Chaux-de-Fonniers ont démontré que leur engagement dans un entraînement méthodique leur donnait des arguments à faire valoir, malgré un sol gras.

core la sixième place de Karim Tissot, de l'Olympic, et la huitième de François Gay, du CEP Cortaillod.

ENCOURAGEMENT

Chez les dames, la Lausannoise Anita Berset a mené la course de façon insolente et s'est imposée devant la Chaux-de-Fonnière Céline Jeannet, qui a fait un test de préparation convaincant.

Restons chez les féminines pour relever la belle victoire de Carole Spori, la talentueuse cadette B de l'Olympic. C'est là un encouragement pour une jeune fille constante dans son entraînement.

DUBOIS PLACÉ

Présence remarquée chez les jeunes garçons, où les coureurs de l'Olympic ont signé des victoires qui confirment qu'ils peuvent bien figurer au niveau national de leur catégorie.

En cadets B, Frank Dubois s'est imposé devant son camarade Nicola Mazzoleni, confirmant ainsi les belles dispositions affichées lors du dernier cross



Frank Dubois

L'Olympic constamment placé.

(jr)

national. En cadets A, c'est Philippe Kitsos, de l'Olympic, qui a eu la joie de franchir l'arrivée en vainqueur. Encore inconstant dans la qualité de ses entraînements, ce jeune Chaux-de-Fon-

nier a probablement puisé une part de confiance en ses moyens qu'il devrait négocier dans ses prochaines sorties. A la neuvième place on trouvait encore Robin Jaquet, de l'Olympic.

Il est réjouissant de constater qu'un groupe de coureurs prend forme à l'Olympic et que les résultats enregistrés auront le meilleur effet sur la dynamique du groupe. (jr)

Chez les seniors, le Lausannois Johnny Zumbrunnen a dicté sa manière pour l'emporter sur un Thierry Huguenin, de l'Olympic, en constant progrès. Le coureur neuchâtelois a d'ailleurs été le seul à pouvoir contester la victoire de l'athlète du Stade-Lausanne.

La performance de Thierry Huguenin est prometteuse avant le cross national de samedi prochain à Colombier. A relever en-

Hors stade: du nouveau

Le championnat neuchâtelois des courses hors stade va subir quelques changements, sous l'impulsion des membres du «groupe promotion» qui va dorénavant s'en occuper, à savoir Philippe Streiff, Marc Morier, Antoine Bonnet, Margrit Perroud, Aldo Fanti, Jean-Marie Fillistorf et Markus Mettler. Il a été décidé de placer toutes les courses sur le même pied en supprimant donc les trois catégories, d'attribuer de manière unique les points de classement, et d'introduire une catégorie juniors hommes et dames (1974 et après).

A l'heure actuelle, les courses annoncées et retenues sont au nombre de vingt et ce sont toujours les douze meilleurs résultats qui seront pris en considération en fin de compte.

Premières courses: le samedi 23 janvier à Planeyse (Cross national du CEP, informations au (038) 42.54.46), le dimanche 7 février au Petit-Cortaillod, (2e manche de la Coupe du Vignoble, (038) 42.54.46) et le dimanche 7 mars (3e manche de la Coupe du Vignoble). (af)

Océanie: Rufer honoré
Pour la troisième fois après 1989 et 1990, le Néo-Zélandais Wynton Rufer (Werder Brême), ex-attaquant de Grasshopper et d'Aarau, a été désigné «footballeur océanien de l'année 1992». Rufer, qui a obtenu 59 points, a précédé l'australien de Borussia Dortmund Ned Zelic (51) et le Tahitien d'Auxerre Pascal Vahirua (31). (si)

BRÈVES

Judo

Cadre national redéfini

L'entraîneur de l'équipe suisse de judo Robert Siegrist a redéfini le cadre national en répartissant les judokas en trois catégories respectives (élite I, II et espoirs). Le Jurassien Pascal Domont et le Neuchâtelois Jérôme Beauthier (tous deux - 60 kg) figurent dans le cadre II.

Bob à quatre

Suisses un jour...

Après avoir réalisé le doublé en bob à deux (Weder premier et Poltera deuxième), les équipages helvétiques ont récidivé grâce à Meili (Suisse I) et Weder (Suisse II), lors des deux premières manches d'entraînement en vue du championnat d'Europe de bob à quatre, qui aura lieu vendredi et samedi à Saint-Moritz.

Football

Fers de lance blessés

Jean-Pierre Papin et Eric Cantona sont incertains pour le match amical Sporting Lisbonne - France de ce soir, à Lisbonne. Papin souffre d'une douleur à la cuisse, tout comme Cantona, qui n'a pas joué hier soir avec son équipe de Manchester United, et à qui Gérard Houllier a épargné le déplacement.

Manchester Utd: fort!

En s'imposant hier soir 3-1 sur la pelouse de Queen's Park Rangers, Manchester United a ravi la première place du classement à Aston Villa. Les deux équipes totalisent 44 points en 24 matches, mais «ManU» est au bénéfice d'un meilleur goal-average.

Ferguson:

«Quand on y est...»

Le manager de Manchester United Alex Ferguson a démenti les informations, selon lesquelles il pourrait succéder à Johann Cruyff à la tête du FC Barcelone. «Quand on est manager de Manchester United, on le reste!» a-t-il dit.

Hockey sur glace

McParland prolonge

Le Canadien Mike McParland a prolongé son contrat au poste d'entraîneur du HC Herisau (LNB) pour une nouvelle saison.

Friedli out

Le jeune attaquant du CP Berne René Friedli sera absent des patinoires durant une période de six à huit semaines.

Football - Le FCC a officiellement repris l'entraînement hier

Cap sur le combat



Guede, Maranesi et De Piante

Le FCC est de nouveau à pied d'œuvre.

(Henry)

C'en est fini des vacances pour le FC La Chaux-de-Fonds! Hier, sur le coup de 18 h, les «jaune et bleu» se sont officiellement retrouvés pour préparer le tour de relégation de LNB, tour qui débutera le 14 mars.

Claude Zürcher encore en vacances (il sera de retour le lundi 1er février), c'est à l'entraîneur des Espoirs Francis Meury qu'il incombe d'entamer la préparation hivernale.

Déjà réunis sous les ordres de leur capitaine Fabrice Maranesi depuis le 5 janvier pour des séances de fitness, les Chaux-de-Fonniers ont entamé hier leur période d'endurance. Car, quel-

ques séances de ballon au Pavillon des sports mises à part, il sera beaucoup question de course à pied ces prochains jours...

Seul Alain Matthey, qui se ressent encore d'une tendinite, manquait à l'appel hier. Il reprendra l'entraînement lundi prochain. R.T.

Leur programme

Samedi 30 janvier: tournoi en salle de Nyon.
Mercredi 3 février: Etoile Carouge - La Chaux-de-Fonds.
Samedi 6 février: Savièse - La Chaux-de-Fonds.
Vendredi 12 février: Yverdon - La Chaux-de-Fonds.
Samedi 20 février: Colombier - La Chaux-de-Fonds.
Samedi 27 février: Serrières - La Chaux-de-Fonds.
Dimanche 14 mars: reprise du championnat (La Chaux-de-Fonds - Baden).

Hockey sur glace - Du côté des juniors

A2: Les Ponts-de-Martel fessés

Juniors A1: Star Lausanne - Neuchâtel YS 6-5. Saint-Imier - Servette 0-2. Viège - Neuchâtel YS 7-2. Yverdon - Martigny 4-10. Meyrin - Fleurier 7-5. Martigny - Star Lausanne 7-2. Star Lausanne - GE Servette 3-4.

Classement: 1. Martigny 19-32. 2. Viège 19-31. 3. Neuchâtel YS 17-22. 4. GE Servette 20-20. 5. Fleurier 18-19. 6. Meyrin 18-18. 7. Yverdon 19-17. 8. FR Gottéron 18-15. 9. Star Lausanne 16-7. 10. Saint-Imier 18-1.

Juniors A2: groupe 1. - La Chaux-de-Fonds - Léman 2-6. Neuchâtel YS II - Vallée de Joux 3-11. Franches-Montagnes - Tramelan 5-7. Moutier - Ponts-de-Martel 24-1.

Classement: 1. Franches-Montagnes 12-20. 2. Moutier 13-20. 3. Tramelan 13-20. 4. Vallée de Joux 13-18. 5. Léman 13-10. 6. La Chaux-de-Fonds 13-10. 7. Neuchâtel YS II 12-2. 8. Ponts-de-Martel 13-2.

Novices A1: Ajoie - La Chaux-de-Fonds 5-8. Villars/Leysin - Fribourg 3-7. Martigny - Sierre 10-6. GE Servette - Lausanne 4-4. Villars/Leysin - Ajoie 3-5. Lausanne - La Chaux-de-Fonds 5-3. GE Servette - Martigny 3-10. Martigny - Villars/Leysin 16-4. **Classement:** 1. Martigny 13-21. 2. Lausanne 13-21. 3. Sierre 12-18. 4. FR Gottéron 10-16. 5. GE Servette 12-11. 6. Ajoie 13-6. 7. La Chaux-de-Fonds 13-5. 8. Villars/Leysin 12-0.

Novices A2: groupe 1. - Neuchâtel YS - Le Locle 6-3. Tramelan - Saint-Imier 5-5. Tramelan - Yverdon 13-6. **Classement:** 1. Neuchâtel YS 11-19. 2. Saint-Imier 11-17. 3. Tramelan 11-14. 4. Moutier 10-13. 5. Fleurier 10-11. 6. Le Locle 11-11. 7. Yverdon 10-10. 8. Franches-Montagnes 10-5. 9. La Chaux-de-Fonds II 10-3. 10. Neuchâtel YS II 10-1. **Minis A1:** Léman - Martigny 4-2.

FR Gottéron 4-1 - Sierre. GE Servette - Ajoie 0-4. Meyrin - Lausanne 2-2.

Classement: 1. Ajoie 11-22. 2. Sierre 11-17. 3. Servette 11-13. 4. Martigny 11-13. 5. Lausanne 11-11. 6. FR Gottéron 11-9. 7. Meyrin 11-8. 8. Villars/Leysin 10-6. 9. Léman 11-5. 10. La Chaux-de-Fonds 10-4.

Minis A2: groupe 1. - Neuchâtel YS II - Ajoie II 3-3. Saint-Imier - Yverdon 1-13. Moutier - Neuchâtel YS I-11. La Chaux-de-Fonds - Fleurier 2-10. Neuchâtel YS II - Neuchâtel YS 0-13.

Classement: 1. Yverdon 11-22. 2. Neuchâtel YS 12-22. 3. Tramelan 11-16. 4. Franches-Montagnes 10-14. 5. Fleurier 11-14. 6. Ajoie II 11-7. 7. Moutier 12-7. 8. Saint-Imier 11-6. 9. Neuchâtel YS II 12-4. 10. La Chaux-de-Fonds II 11-0.

Moskito A1: Meyrin - Léman 2-5. Martigny - Meyrin 7-2. Ajoie - Léman 1-5. Fribourg - Servette 4-1. Lausanne - Franches-Montagnes 4-4. La Chaux-de-Fonds - Sierre 3-5.

Classement: 1. Sierre 11-16. 2. Martigny 11-15. 3. FR Gottéron 11-15. 4. Lausanne 11-12. 5. Léman 12-12. 6. GE Servette 10-11. 7. Franches-Montagnes 11-11. 8. La Chaux-de-Fonds 11-9. 9. Ajoie 10-5. 10. Meyrin 12-4.

Moskito A2: groupe 1. - Vallée de Joux - Neuchâtel YS 4-3. Fleurier - FR Gottéron II 4-3.

Classement: 1. Yverdon 9-17. 2. Ponts-de-Martel 10-17. 3. Neuchâtel YS 9-10. 4. Vallée de Joux 10-9. 5. Fleurier 10-9. 6. Tramelan 9-7. 7. Ajoie II 9-6. 8. Moutier 8-5. 9. FR Gottéron II 10-4.

Moskito B: groupe 1. - Le Locle - Franches-Montagnes 7-0. **Classement:** Saint-Imier 8-14. 2. Franches-Montagnes 10-13. 3. Le Locle 8-12. 4. La Chaux-de-Fonds 8-2. 5. Neuchâtel YS 8-1.

LA LANCIA DEDRA ROSSO AU PRIX NET DE FR. 26'500.-



Elle s'appelle Dedra «Rosso» parce qu'elle n'existe qu'en rouge Monza exclusif. Et le flamboyant de sa carrosserie n'est pas tout, elle offre bien d'autres atouts: un puissant moteur de 2.0 litres et 113 ch., un becquet arrière, des phares antibrouillard à l'avant, des jantes en alliage léger, des sièges arrière rabattables séparément, un intérieur revêtu de prestigieux Alcantara et une installation sono Blaupunkt avec

CD. Le tout pour un prix très spécial puisque la Dedra Rosso vous fait cadeau de Fr. 5300.-. Pour ce qui est du plaisir qu'elle offre au volant, rendez-nous une petite visite, vous vivrez un essai époustouflant.

Avec service Top-Tech exclusif et garantie de mobilité dans toute l'Europe. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.



La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois SA, 039/26 81 81.



18-5866

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences
Jeudi 21 janvier 1993
à 17 h 15
au grand auditoire
des instituts de biologie

Présentation publique de la thèse de doctorat de
M. Maxime Zuber, licencié ès sciences de l'Univer-
sité de Neuchâtel.

Propriétés p-adiques de polynômes classiques

Le doyen: A. Robert

28-64

IMMOBILIER

A vendre à Mont-
na, 300 m du centre
**appartement
de 4½ pièces**
140 m², vue impre-
nable.
Fr. 690 000.-.
Tél. 027 41 28 06.
36-512105/4x4

L'annonce,
reflet vivant
du marché

Crêtets 100
La Chaux-de-Fonds

A LOUER

**APPARTEMENT
DE 2 PIÈCES**

avec 1 cuisine, 1 salle de bains-
W.-C., cave, chambre haute, balcon.
Libre: 1er avril 1993.
Loyer: Fr. 585.- + charges. 132-12083

**GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA**
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

NENDAZ

et son nouveau Turbo

Superbe appartement duplex 3½ pièces
78 m² + balcons 12.80 m², 2 salles d'eau,
cheminée de salon. Situation de 1^{er} ordre, vue
imprenable, tennis privé pour propriétaires
uniquement, piscine et sauna groupés pour
3 immeubles. Prix exceptionnel de 355 000 fr.
Pour décision rapide prix à discuter.
Renseignements et visite:
Cabinet Immobilier
Etienne Roux
1997 Haute-Nendaz
Tél. 027 88 35 35
Fax 027 88 37 15
36-262/4x4

A LOUER

NEUCHÂTEL

**Appartement
de 6½ pièces**
avec balcon, salle de bains,
W.-C séparés, dans quartier
calme et entouré de verdure

★ Chemin des Trois-Portes 19
★ Libre tout de suite
★ Loyer Fr. 2150.- + charges

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

22-3392

IMMOBILIER

A LOUER

NEUCHÂTEL

**Appartements
de 3½ pièces**
avec balcon, dans quartier
calme et entouré
de verdure

★ Rue de l'Evole 60-64
★ Libre à convenir
★ Loyer dès Fr. 1140.-
+ charges

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

22-3392

RENAN

Nous louons tout de suite ou à
convenir un appartement de

4 pièces
bonne situation et très spacieux.
Loyer avantageux.
Renseignements et visite:

Etudes immobilières
BAL.
20, rue Plänke
2502 Bienne ☎ 032 22 04 42

6-1092

6-1092

DIVERS

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de l'

ÉTUDE STAHL-PÉQUIGNOT-CALAME

Avocats et notaire

Rue du Trésor 9 (place des Halles)
CH - 2001 Neuchâtel
☎ 038/24 20 02. Fax 038/24 23 26

Fritz Stahl - Blaise Péquignot - Richard Calame

28-514183

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset
et Sciaky presse, à Paris

Se déchausser, s'incliner devant l'Invisible, attendre des signes... Que cherchions-nous ici, intrus abrupts, prudents iconoclastes? Au bout d'un escalier, par une porte fondue dans le mur qu'Ahmed ouvrit, nous sortîmes sur le toit plat, entouré d'un rempart en terre cuite au bord aménagé en petites plates-formes où nichaient des couronnes d'herbes séchées.

- Des nids, marmonna Annie...

Mon Dieu!

De nombreuses cigognes devaient couvrir ici chaque année, un nid était encore habité de petits cigogneaux. Le corps chaudement empoigné par le vent, notre amant à nous deux, nous nous approchions. La cigogne nourrissait deux petits cigogneaux chauves qui tenaient leur bec ouvert et maladroit vers la mère nourricière.

Ce dernier spectacle avait achevé Annie...

- Je ne veux pas partir, répéta-t-elle. Je ne veux plus m'en aller. Je veux vivre près des cigognes.

De retour dans notre chambre, épuisée, elle pleurait puis, allongée sur le lit, elle feuilletait le Coran pris sur la table de chevet. Sans demander mon avis, elle ne savait pas qu'elle m'agressait en lisant à haute voix, je devais l'écouter: «Ô vous, les gens de la Maison! Dieu veut seulement éloi-

gner de vous la souillure et vous purifier totalement.»

Elle continua sur un ton incantatoire:

«Oui, ceux qui sont soumis à Dieu et celles qui lui sont soumises,

les croyants et les croyantes, les hommes pieux et les femmes pieuses, les hommes sincères et les femmes sincères, les hommes patients et les femmes patientes, les hommes et les femmes qui redoutent Dieu, les hommes et les femmes qui font l'aumône, les hommes et les femmes qui jeûnent, les hommes chastes et les femmes chastes, les hommes et les femmes qui invoquent souvent le nom de Dieu:

Voilà ceux pour lesquels Dieu a préparé un pardon et une récompense sans limites.»

J'avais envie de crier: «Assez!» Je lui demandai tout doucement d'abandonner sa lecture.

Chaque matin, nous partions tôt et parcourions les hauts plateaux; on cultivait l'orge à seize cents mètres d'altitude. Chaque heure, chaque minute nous réservait une dose d'émotions. Nous redescendions vers la frontière de la Tanzanie, nous l'avions même traversée, puis nous revenions au Kenya. Nous apercevions des girafes, des gnous, des dikdiks, et des antilopes joyeuses. Celle qui ne courait pas assez vite était souvent rattrapée et dévorée par les lions, les derniers.

Nous avons parcouru l'espace - qu'aucune barrière ou frontière ne délimitait - censé appartenir à Angie. Par ici, les cases des Masaïs poussaient comme des champignons. Nous avons rencontré plusieurs gardes-chasse qui surveillaient les mouvements des braconniers.

(A suivre)

Tennis - Internationaux d'Australie: Anders Jarryd élimine le grand favori

«Boum-Boum»... par terre!

Impérial à Paris-Bercy, à Francfort et il y a encore dix jours au Qatar, Boris Becker est tombé de haut sur le Central de Flinders Park. L'Allemand, «le» favori de cet Open, est allé au tapis devant un joueur issu des qualifications, le Suédois Anders Jarryd (ATP 151). Becker a été battu en cinq sets, 3-6 7-5 3-6 6-3 6-2, après 3 h 41 de jeu. Il n'avait plus essuyé une défaite au premier tour d'un tournoi du Grand Chelem depuis deux ans et demi...

en face, Jarryd était de plus en plus décontracté.»

LA PRESSION DE JARRYD

Becker met cette défaite sur le compte d'une blessure qu'il aurait contractée samedi à l'entraînement. «Contre Kühnen, précisait-il. Le coup était jouable à condition de ne pas m'attarder trop longtemps sur le court. Les médecins m'avaient certifié que la douleur se serait résorbée d'ici mercredi. J'ai sans doute payé les efforts consentis au Qatar, où j'ai disputé neuf matches en sept jours. Après une coupure de six semaines, ce n'était peut-être pas indiqué...»

Becker aurait peut-être signé cette victoire expéditive qui lui aurait valu un sursis s'il était tombé devant un adversaire moins expérimenté que Jarryd. Mais le Suédois a parfaitement joué le coup. En n'hésitant pas à suivre ses... propres retours, il a imposé une pression de tous les instants à Becker.

Jim Courier, Guy Forget et, surtout, Michael Stich n'ont pas dû verser une seule larme sur les malheurs de Becker. Les trois hommes cotent en effet à la hausse dans ce haut du tableau après cette sensation du premier jour.

MEZZADRI: INDIGESTION

Manuela Maleeva-Fragnière, tête de série no 9 du tableau féminin, a sauvé l'honneur pour

les couleurs helvétiques lors de cette première journée. Des quatre Suisses en lice, elle a été la seule à éviter le couperet de la défaite, après avoir cependant frôlé le pire devant la Mexicaine Angelica Gavaldon (WTA 114).

Sans un sursaut d'orgueil, une condition physique irréprochable et une petite dose de réussite

aussi (un point miraculeux avec la bande du filet qui lui a procuré une balle de deuxième set), Manuela Maleeva-Fragnière se serait vue éliminée. «Je suis même étonné qu'elle soit parvenue à gagner ce match, relevait son mari François. Elle était beaucoup trop crispée.»

Victime d'une indigestion il y

a trois jours, Claudio Mezzadri a jeté l'éponge après une heure et quart. «Dans mon for intérieur, je savais que je n'avais aucune chance, glissait Mezzadri. J'ai tout de même tenté le coup, mais j'étais sans force sur le court. Depuis trois jours, je ne peux strictement rien avaler.»

(si)



Boris Becker

«Was ist looooooos...?»

(Keystone)

Rinkhockey:

solution provisoire - La Fédération suisse de rinkhockey a connu une assemblée mouvementée à Berne. Sous la pression des clubs, le président Gérald Nidrist avait remis sa démission, et faute de candidature, l'assemblée n'a pas pu s'en donner un nouveau. Le poste a été repris à titre intérimaire, pour une année, par le vice-président Georges Horal (Berne). si)

Handball

Neuvième victoire

● LA CHAUX-DE-FONDS - LITTLE LIONS 8-6 (2-2)

Ce week-end, le HBC La Chaux-de-Fonds a joué son 9^e match de championnat contre les Biennoises de Little Lions. La rencontre «aller» s'étant conclue par un «match nul», les Chaux-de-Fonnières prirent cette partie très au sérieux dès le début.

Après deux minutes de jeu, la capitaine M. Balon ouvrait la marque imitée par J. Perret-Gentil. Un jeu rapide et de jolis schémas permirent encore à F. Panza et I. Ballmer, par deux réussites chacune, d'alourdir le score. Les Biennoises quant à elles inscrivirent deux buts et la mi-temps fut sifflée à 6-2 en faveur des joueuses locales.

A ce moment-là on aurait pu croire à une victoire facile pour le HBC, mais les Biennoises refirent surface en seconde période et remontèrent au score.

F. Panza inscrivit le 7-3 et Bienne de revenir à 7-5. Une fin de match passionnante se déroula et c'est I. Li-Sen-Lié qui par son but donna la victoire à La Chaux-de-Fonds. A la dernière minute de jeu, un relâchement défensif des «jaune et bleu» permit à Little Lions d'inscrire un dernier point. L'arbitre, excellent par ailleurs, sifflait la fin de la partie sur le score de 8-6 pour le HBC toujours vaincu en neuf rencontres.

La Chaux-de-Fonds: Vauthier, Lénardon, Balon (1), Ballmer (2), Panza (3), Li-Sen-Lié (1), Perret-Gentil (1), Macri, Del Rio, Janko, Gaillard, Groff. (Imp)

BRÈVE

Ski alpin

Au départ

Veysonnaz. Slalom géant messieurs (10 h 15 et 13 h 00): 1. Nyberg (Su). 2. Girardelli (Lux). 3. Tomba (It). 4. Aamodt (No). 5. Pioren (S). 6. Wallner (Su). 7. Furueth (No). 8. Bergamelli (It). 9. Locher (S). 10. Von Grünigen (S). 11. Marksten (No). 12. Kjus (No). 14. Spampatti (It). 15. Polig (It). Puis les autres Suisses: 29. Kälin. 32. Sulliger. 33. Hangl. 35. Staub. 51. Eggenberger. 57. Künzi. 63. Kernen. 68. Plaschy. 70. Heeb.

Lors de la première heure de jeu, personne n'aurait misé un seul dollar sur les chances de Jarryd. Malgré son extraordinaire coup d'œil à la relance, le Suédois était promis au massacre.

N'était-il pas mené 6-3 4-1 avant que l'horloge n'ait accompli un tour? «C'est vrai, il n'a pas mis une balle dans le court pendant un set et demi, relevait Becker. Mais j'ai commencé à ressentir mon élongation à la cuisse droite. Plus le match avançait, moins je pouvais frapper mes premiers services, me déplacer sur mon coup droit. Et

Principaux résultats

Simple messieurs. Premier tour: Filippini (Uru) bat Mezzadri (S) 6-3 6-3 1-0 ab. Bruguera (Esp-15) bat Enqvist (Su) 6-3 6-7 (6-8) 4-6 6-1 6-2. Jarryd (Su) bat Becker (All-4) 3-6 7-5 3-6 6-3 6-2. Krajicek (Ho-9) bat Wahlgren (Su) 6-1 6-2 6-1. Forget (Fr-11) bat Agenor (Hai) 7-5 6-4 6-2. Costa (Esp-12) bat Roig (Esp) 6-4 6-3 7-5. Stich (All-14) bat O'Brien (EU) 6-4 7-5 6-2. Korda (Tch-7) bat Adams (EU) 6-3 3-6 6-3 6-3. Courier (EU-1) bat Jonsson (Su) 7-5 6-0 6-3.

Simple dames. Premier tour: Maleeva-Fragnière (S-9) bat Gavaldon (Mex) 3-6 6-4 6-2. Strandlund (Su) bat Zardo (S) 4-6 7-5 6-3. Rehe (EU) bat Fauche (S) 6-2 6-3. Garrison (EU-16) bat Coetzer (AS) 6-4 4-6 6-3. Novotna (Tch-8) bat Testud (Fr) 6-2 6-4. Seles (You-1) bat Pizzichini (It) 6-1 6-2. Martinez (Esp-6) bat Rottier (Ho) 2-6 6-4 6-1. Tauziat (Fr-13) bat Meskhi (Geo) 5-7 6-4 6-4. (si)

Volleyball - Du côté de l'ANVB

Colombines accrochées

DAMES

Deuxième ligue: Savagnier - Bevaix 3-2. Val-de-Ruz Sport - Marin 3-1. La Chaux-de-Fonds - Colombier II 2-3. Le Locle - Cerisiers-G. 0-3. **Classement:** 1. Colombier II 10-20. 2. Cerisiers-G. 10-16. 3. Savagnier 10-12. 4. La Chaux-de-Fonds 10-12. 5. Bevaix 10-10. 6. Val-de-Ruz Sport 10-4. 7. Marin 10-4. 8. Le Locle 10-2.

Troisième ligue. 1er groupe: Bevaix II - Les Ponts-de-Martel 3-0. **Classement:** 1. Val-de-Travers 2-4. 2. NUC IV 2-4. 3. La Chaux-de-Fonds II 2-2. 4. Bevaix II 3-2. 5. Les Ponts-de-Martel 3-2. 6. Peseux 2-0.

Troisième ligue. 2e groupe: NUC III - Colombier III 0-3. Boudry - Ancienne La Chaux-de-Fonds 1-3. **Classement:** 1. Lignières 2-4. 2. Corcelles-C. 2-4. 3. Colombier III 3-4. 4. Boudry 3-2. 5. Ancienne La Chaux-de-Fonds 3-2. 6. NUC III 3-0.

Troisième ligue. 3e groupe: Val-de-Ruz Sport II - Saint-Aubin 3-1. **Classement:** 1. Val-de-Ruz Sport II 1-2. 2. Saint-Aubin 1-0.

Juniors A. 2e groupe: Boudry - La Chaux-de-Fonds 1-3. Savagnier - Cerisiers-G. 3-1. **Classement:** 1. Savagnier 1-2. 2. La Chaux-de-Fonds 1-2. 3. Boudry 1-0. 4. Cerisiers-G. 1-0.

Juniors B: Marin - Cressier 1-3. Bevaix - NUC 3-0. **Classement:** 1. Bevaix 7-14. 2. Le

Locle 6-10. 3. NUC 7-10. 4. La Chaux-de-Fonds 6-6. 5. Colombier 6-6. 6. Saint-Aubin 6-4. 7. Cressier 7-2. 8. Marin 7-0.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Val-de-Ruz Sport - La Chaux-de-Fonds II 2-3. Bevaix - Colombier II 3-2. Boudry - Val-de-Travers 2-3. **Classement:** 1. Bevaix 11-18. 2. Val-de-Ruz Sport 11-12. 3. La Chaux-de-Fonds II 11-12. 4. Boudry 11-8. 5. Colombier II 11-8. 6. Val-de-Travers 11-8.

Troisième ligue. 1er groupe: NUC II - Val-de-Ruz Sport II 3-0. **Classement:** 1. Marin II 3-6. 2. La Chaux-de-Fonds III 2-4. 3. Cortailod 3-4. 4. Val-de-Ruz Sport II 3-2. 5. Cressier 3-2. 6. NUC II 4-2. 7. Bevaix II 2-0.

Troisième ligue. 2e groupe: La Chaux-de-Fonds - Colombier III 3-0. Le Landeron - Savagnier 3-2. **Classement:** 1. Boudry II 2-4. 2. La Chaux-de-Fonds 3-4. 3. Le Locle 3-4. 4. Colombier III 4-4. 5. Marin 3-2. 6. Le Landeron 3-2. 7. Savagnier 4-2.

Juniors A: Val-de-Ruz Sport - Le Locle 0-3. La Chaux-de-Fonds - Marin 0-3.

Classement: 1. Le Locle 6-12. 2. Val-de-Ruz Sport 6-8. 3. Marin 6-8. 4. Colombier 5-6. 5. NUC 5-4. 6. Bevaix 6-2. 7. La Chaux-de-Fonds 6-0.

Basketball - Du côté de l'ACNBA

Coupe: Marin va fort

MESSIEURS

Coupe neuchâteloise et bernoise.

Groupe I: STB Berne II - Saint-Imier 85-34. Littoral - Uni Berne II 49-124. STB Berne II - Val-de-Ruz 100-64.

Classement: 1. Uni Berne II 4-8. 2. STB Berne II 5-8. 3. Union NE II 2-2. 4. Saint-Imier 3-2. 5. Langenthal 2-0. 6. Val-de-Ruz 3-0. 7. Littoral 3-0.

Groupe II: Marin - Rapid Bienne 97-68.

Classement: 1. Marin 3-6. 2. Rapid Bienne 3-4. 3. Hünibasket 2-2. 4. Auvornier 2-2. 5. SW Berne 2-0. 6. Université NE II 2-2.

Juniors élite: Pully - Université NE 104-70.

Junior intercantonal: Rapid Bienne - Uni Berne 48-43. La Chaux-de-Fonds - Union NE 60-82.

Classement: 1. STB Berne 8-12. 2. Rapid Bienne 8-12. 3. La Chaux-de-Fonds 9-12. 4. Union NE 9-8. 5. Uni Berne 8-4. 6. Val-de-Ruz 8-2.

Cadets. Groupe II: Corcelles - Union NE 45-117. Auvornier - Corcelles 83-80. Le Landeron - Fleurier 53-82. **Classement:** 1. STB Berne 7-14. 2. Union NE 7-12. 3. Fleurier 8-10. 4. Corcelles 8-6. 5. Auvornier 8-4. 6. Le Landeron 8-0.

PMUR - Tiercé, Quarté +, Quinté +

Tornade-de-Brion en force ?

Mardi 19 janvier 1993, Vincennes, réunion 1, course 4, Prix de Maison-Alfort, 2100 mètres, départ 15 h 15 (Autostart).

No Cheval	Mètres	Drivers	Perf.	Entraîneurs
1. Udyjamo-du-Hamel	2100	E. Lambertz	5a1m2m	E. Lambertz
2. Toscane-du-Loir	2100	H. Sionneau	7a4a2a	A. Sionneau
3. Tornade-de-Brion	2100	Y. Abrivard	8a5a2a	L. D. Abrivard
4. Treize-Juin	2100	P. Deaugeard	1a2a5a	P. Deaugeard
5. Tefelie	2100	J.-C. Hallais	0a0a8a	J.-C. Hallais
6. Ubis-Royal	2100	G. Marmio N	1a1a1a	J.-P. Marmion
7. Ustang-de-Mai	2100	G. Vidal	7a5a3a	J. Fresnaye
8. Tony-de-Lavrignaie	2100	J. Raffin	4a10a0a	J. Raffin
9. Ufa	2100	M. Barreteau	0aDa0a	J.-L. Peupion
10. Un-Ililien	2100	J.-P. Viel	1m4a4m	J.-P. Viel
11. Terreau-des-Bois	2100	A. Laurent	6a0a8a	F. R. Le Vexier
12. Uranus-d'Odyssee	2100	Y. Dreux	0a2a3a	J.-L. Janvier
13. Tu-es-si-Beau	2100	J. Hallais	3a2a2a	J. Hallais
14. Urs-d'Erevan	2100	P. Lemonnier	8a2a3a	P. Lemonnier
15. Una-Ganga	2100	J. Verbeeck	1a1aDa	J.-C. Rivault
16. Tilt-Brueres	2100	B. Piton	0a4m0a	M.-J. Vercrussse
17. Titou-de-Cocherel	2100	M. R. Denuault	6a6a2a	M. R. Denuault
18. Trésor-du-Clos	2100	D. Bethouart	1a5a0a	D. Bethouart

Base: Treize-Juin. **Coup de poker:** Tornade-de-Brion.

Impar Prono: 4 - 2 - 15 - 6 - 3 - 1 - 8 - 7.

Impar Prono vous a donné le Tiercé, le Quarté +, le Quinté + de samedi.



LES ECHOS DU WEEK-END

ENTRÉE REMARQUÉE

Le président de l'Association cantonale neuchâteloise de basketball Daniel Schmoeker a fait une entrée remarquée samedi au Pavillon des sports, puisqu'il a fait tomber la caisse... ce qui n'est évidemment pas passé inaperçu. Les mauvaises langues ne se sont pas fait faute de rappeler que l'ACNBA n'était pas riche...

COÏNCIDENCE?

Le BBCC a donc eu de la peine à se débarrasser de Birsfelden. A sept minutes du terme pourtant, l'écart était encore de douze points (80-68). Coïncidence? Toujours est-il qu'Eduard Holub est revenu sur le parquet à ce moment-là - on ne l'avait plus vu depuis sa quatrième faute (19e) - et c'est alors que Birsfelden a commencé à grignoter son retard. Il est vrai qu'Holub n'est pas le plus faible des joueurs bâlois. Il n'a cependant pas réussi à faire en sorte que Birsfelden gomme la totalité de son passif...

HISTOIRE(S) DE FILET

Lors de la finale du Masters SBS féminin, Sabine Rybysar a donc accompli une spectaculaire remontée contre Karin Hirschi, qui est revenue de 1-5 à 5-5 lors du troisième et dernier set. Dans le neuvième jeu, elle a cependant été assistée par la chance: par deux fois, soit à la troisième balle de match pour Hirschi et à la première balle de break en sa faveur, Sabine Rybysar a été aidée par le filet. Juste retour des choses: dans le tie-break décisif, à 5-3 pour Hirschi, la volée de Rybysar est retombée du mauvais côté du filet. Et Karin Hirschi a conclu le match deux balles plus tard.

«ELLE A JOUÉ BATTUE»

Karin Hirschi à propos de la remontée de Sabine Rybysar: «A 5-1 en ma faveur dans le troisième set, elle a joué battue. Totalement libérée et convaincue qu'elle ne s'en sortirait pas, elle s'est alors mise à lâcher des coups fantastiques... alors que de mon côté, j'ai été victime d'un blocage certain.» Dans le tie-break cependant, Hirschi a su passer l'épave.

GRAVE OPÉRATION

Classée N4-55, Karin Hirschi vaut assurément mieux. «J'ai été classée N3 pendant trois ans, expliquait-elle. Mais l'hiver dernier, j'ai reçu un coup de coude involontaire en pleine figure, et l'os de mon nez est allé «s'encaster» derrière l'œil. Je ne voyais presque plus, j'ai passé quatre heures sur le billard... et j'ai bien évidemment perdu ma valeur de classement.» Nul doute qu'à ce rythme, la Bâloise de 19 ans retrouvera vite une place plus conforme à sa valeur.

STRAMBINI: OBJECTIF JUNIORS

Alexandre Strambini, matricule 18 sur les listes nationales, est encore junior. «Je vais essayer de percer encore plus dans cette catégorie cette année, précisait-il. Ma campagne américaine s'est bien déroulée, et si je participe à quelques Satellites, notamment en Israël, je vais me concentrer sur mes résultats juniors.» A raison, puisqu'Alexandre Strambini devrait être classé dans les trente meilleurs juniors sur la prochaine liste mondiale.

SOMALIE: PLUS DE 1200 FRANCS

Instigateur de l'opération «Les raquettes neuchâteloises jouent pour les enfants de Somalie», Jean-François Jendly avait le sourire au terme des championnats cantonaux. «D'une manière générale, les gens ont joué

le jeu, se réjouissait-il. C'est ainsi que plus de 1200 fr. ont été récoltés durant les dix jours de compétition.» Comme quoi l'initiative de Jendly avait du bon. On rappellera que cette action n'était pas obligatoire, mais que chaque joueur désireux d'y participer s'engageait à verser 0,50 fr. au minimum par jeu gagné. (rt)

A VOS VIDÉOS

Amateurs de patinage artistique, à vos vidéos! En effet, le 27 janvier à 15 h et le 30 janvier à 9 h, la TSR diffusera un reportage sur le patinage artistique réalisé samedi à Neuchâtel lors des championnats suisses juniors. A ne manquer sous aucun prétexte.

PAUVRE ISABELLE

Elle faisait peine à voir, Isabelle Roth, dimanche au Littoral. La patineuse chaud-de-fonnière était en effet fort déçue de ne pas pouvoir défendre ses chances lors de la compétition juniors. «Elle a eu beaucoup de difficultés à terminer son programme court et nous n'avons pas voulu prendre de risques, car elle souffre d'une double broncho-pneumonie et elle est sous antibiotiques» déplorait sa mère.

Allez, ce sera pour l'année prochaine.

UNE CROISSANCE BIEN DIGÉRÉE

En une saison, Catherine Chamartin a passablement grandi. «C'est vrai, confirme son professeur, Mme Buhlmann. Heureusement, elle n'a pas arrêté de patiner et elle a bien digéré cette croissance. Il faut dire que cela n'est pas évident, car son centre de gravité s'est déplacé.»

Cela n'empêche en tout cas pas la jeune Chaux-de-Fonnière d'accomplir des prouesses.

UNE CURIEUSE PÉNALITÉ

Samedi soir aux Mélézes, la pénalité infligée pour cage déplacée à Cédric Willemin, le gardien de Star Chaux-de-Fonds, a fait très mal aux Stelliens qui ont trouvé la décision arbitrale injuste. «C'est quand même bizarre, commentait Tony Neininger. Cédric a d'abord indiqué à l'arbitre que les buts ne tenaient pas en place, puis il a déplacé la cage involontairement à la 37e minute, mais il a tout de même écopé d'une pénalité. Ensuite, M. Simic (réd: ledit arbitre) fait venir le préposé pour qu'il refasse les trous...»

Eh oui, l'histoire d'amour entre Star Chaux-de-Fonds et M. Simic se poursuit.

PAS SI VITE

Apparemment, le speaker stélien était pressé d'en finir, qui annonça à la 20e minute: «Arbitres et joueurs il reste une minute avant la fin du match». Voilà qui était vite dit.

UN PETIT SAINT-LÉONARD

Un peu perdus dans les tribunes, de jeunes supporters stelliens - si, si: il y en a! - ont donné de la voix samedi soir et reprenaient quelques slogans souvent scandés à Saint-Léonard. On s'y serait cru.

AU MOINS UN TOUR

Quatrième du classement avec quatre points d'avance sur Fleurier, Viège est bien parti pour participer aux play-off. Pourquoi faire? «Notre objectif sera alors de passer au moins un tour. Nous ne craignons personne et nous avons toujours bien joué contre les meilleurs.» Messieurs du HCC, méfiez-vous.

EN PLEINE FORME

L'un des principaux atouts des Viégeois est certainement leur excellente condition physique. «Nous nous sommes entraînés très intensivement cet été et cela porte ses fruits maintenant, indiquait Mike Mc Namara. Je pense donc que nous serons prêts au moment opportun.»

Dur, dur. (jc)

CHANGEMENT DE COACH

C'est un des fidèles parmi les fidèles du HC Villars qui nous a glissé l'information: durant la pause de fin d'année, le club vaudois a décidé de «décharger» quelque peu l'entraîneur de la première équipe, Yves Croci-Torti. Dans les faits, il a été décidé de lui adjoindre un coach en la personne de Jean-Marc Knobel, un ancien joueur de la première équipe. «Yves Croci-Torti était trop impulsif, trop impétueux à la bande, nous a confié notre interlocuteur. Il énervait les joueurs. D'où ce changement. Mais il continue à diriger les entraînements et c'est lui qui décide de la composition de l'équipe. Mais lors des matches, il prend un peu de recul.»

Nous, on veut bien. Mais dans son genre, ledit Knobel n'est pas mal non plus. Nous avons déjà vu des coaches plus calmes. Qu'est-ce que ça devait être avant...

À CHACUN SON PRIX

Samedi, toutes les patinoires de Suisse étaient «en liesse», histoire de marquer le coup à l'occasion de la journée du fair-play, journée mise sur pied par la Ligue suisse de hockey sur glace, sous le patronage de l'Association suisse du sport et avec la participation de tous les fan's clubs du pays. A l'issue du match entre Villars et La Chaux-de-Fonds, le trio arbitral a désigné l'équipe la plus correcte. Ce sont les Vaudois qui l'ont emporté par deux voix contre une, mais les Neuchâtelois ont aussi eu droit à leur cadeau, sous la forme de quelques bouteilles de bière et de limonade.

Sympathique.



Jean-Luc Schnegg

Sa - légère - blessure cause quelques soucis aux dirigeants chaud-de-fonnières. (Impar-Galley)

SILENCE RADIO

Ainsi, dans les Alpes vaudoises, Riccardo Fuhrer n'était pas franchement de bonne humeur. Principal reproche adressé par le Bernois à ses joueurs: la tactique. «Je les avais pourtant prévenus. Nous devions simuler un match de play-off. Concrètement, nous devions attendre Villars à la ligne rouge. Dans les faits, nous sommes allés chercher les Villardous dans leur camp. Droit l'opposé de mes consignes. Mais il n'y a pas eu que ça...» Ah Bon? «Vous n'en saurez pas plus. Larry Rush était présent et je ne tiens pas à ce qu'il apprenne par la presse quelle tactique je compte mettre sur pied samedi à Genève.»

Merci pour la franchise.

«COMME UN GOSSE»

«Ils ne m'ont pas obéi, déplorait encore Fuhrer. Je serai obligé de sévir. C'est comme un gosse. Si tu lui dis de rentrer à la maison à huit heures et qu'il rentre à neuf heures, qu'est-ce que tu fais?»

Avec des arguments pareils, l'entraîneur-joueur du HCC aura toujours le dernier mot. A coup sûr!

QUELLE DOUBLURE POUR JEAN-LUC SCHNEGG?

Afin de pallier une éventuelle absence forcée de Jean-Luc Schnegg - on sait que ce dernier est en délicatesse avec les ligaments d'un genou - les dirigeants chaud-de-fonnières sont à la recherche d'une solution de remplacement. Loïc Degen n'entrant plus en ligne de

compte, c'est actuellement le jeune Carcache, gardien des élites, qui officie en tant que doublure. «Nous étudions certaines possibilités, confie Jean-Claude Wyssmüller. Mais les noms ne courent pas les rues. Et le règlement ne nous est guère favorable. En effet: pour un club de première ligue qui entend s'attacher les services d'un joueur en dehors de la période des transferts, les choses ne sont pas évidentes. Le règlement est très clair à ce sujet. Si nous voulons engager un gardien, il faut que celui-ci n'ait pas été licencié auprès d'un club depuis trois saisons. Le choix est donc restreint. De plus, un gars qui ne joue pas depuis trois ans ne doit pas être forcément plus fort que Carcache.»

C'est juste. A moins de tomber sur la perle rare. Si l'expérience tente certains nostalgiques de la mitaine, qu'ils ne se gênent pas! (gs)

PARTICIPATION RECORD

Le déplacement des Championnats de ski de fond du Giron jurassien du Locle à Zinal, dans le Val d'Anniviers, n'a pas manqué de provoquer quelques désistements de dernière minute. Si finalement une petite centaine de concurrents ont fait l'aller et retour, il faut souligner la présence quasi massive du club de La Brevine. Il détient la palme avec vingt et un coureurs, un chiffre qui représente près du quart de la participation totale. Les organisateurs - le Ski-Club du Locle - les ont, à juste titre, récompensés. (paf)

GAINS

Sport-Toto

11 x 13	Fr.	9.812,50
332 x 12	Fr.	185,40
3.304 x 11	Fr.	18,60
17.015 x 10	Fr.	3,60

Toto-X

Aucun gagnant avec 6 numéros. Jackpot: Fr. 97.676,75

Aucun gagnant avec 5 numéros + le numéro complémentaire. Jackpot: Fr. 14.654,25

21 x 5	Fr.	1.330,50
1.000 x 4	Fr.	27,90
13.130 x 3	Fr.	3,-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 110.000 fr.

Loterie suisse à numéros

Aucun gagnant avec 6 numéros. Jackpot: Fr. 514.426,75

12 x 5+cpl	Fr.	39.596,10
230 x 5	Fr.	2.671,40
17.092 x 4	Fr.	50,-
215.488 x 3	Fr.	6,-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 1.500.000.-

Joker

1 x 6	Fr.	276.008,70
5 x 5	Fr.	10.000,-
45 x 4	Fr.	1.000,-
365 x 3	Fr.	100,-
4.076 x 2	Fr.	10,-

TV-SPORTS

Chaîne sportive (DRS)

10.10 Ski alpin. Géant messieurs (première manche).

12.50 Ski alpin. Géant messieurs (deuxième manche).

19.55 Hockey sur glace. Match en direct.

TSR

23.00 Fans de sport.

TSI

22.30 Martedì sport.

DRS

22.20 Slapshot.

TF1

20.40 Football. Sporting Lisbonne - France.

F2

15.10 Tiercé.

20.40 Journal des courses.

RTL+

01.00 Tennis. Internationaux d'Australie (direct).

EUROSPORT

09.30 Ski alpin.

14.00 Football. Eurogoals.

15.00 Tennis.

17.00 Ski alpin.

18.00 Football. Eurogoals.

19.00 Tennis.

21.00 Ski alpin.

23.00 Boxe.

00.30 Nouvelles.

MAT RAK sportif de choc! BAUME



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Elections cantonales

Soutien à von Wyss

Lors d'une assemblée cantonale qui s'est déroulée le 4 janvier dernier, les militants du Parti ouvrier et populaire neuchâtelois (POP) ont décidé d'apporter un soutien entier au conseiller d'Etat sortant Michel von Wyss qui brigue un second mandat.

Page 21

Monk-Dubied à Couvet

Chômage à 50%

L'entreprise Monk-Dubied de Couvet - spécialisée dans le secteur de la machine à tricoter - a introduit vendredi, pour une durée indéterminée, des mesures de chômage partiel à hauteur de 50%.

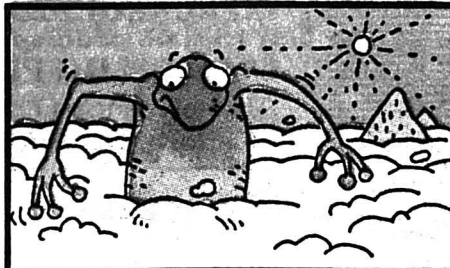
Page 22

Pâturages des Breuleux

Recours collectif

A la mi-décembre, suite à une assemblée très chaude, les citoyens des Breuleux décidaient de ponctionner 14 hectares de pâturages communaux pour les mettre en future zone à bâtir. Les milieux agricoles, opposés à ce projet, mordaient la poussière par 141 voix contre 78. Aujourd'hui, dans un recours collectif, huit d'entre eux saisissent le juge administratif.

Page 24



Météo:

Partiellement ensoleillé avec des passages nuageux. Plus nuageux sur le Jura et le Plateau.

Demain:

Bien ensoleillé. Quelques bancs de brouillard le matin sur le Plateau. Températures à nouveau douces.

Lac des Brenets
750,34 mLac de Neuchâtel
429,03 m

Fête à souhaiter mardi 19 janvier: MARIUS



6°

Lever: 8 h 11
Coucher: 17 h 14

-1°

Lever: 5 h 37
Coucher: 14 h 16

-1°

2000 m



L'Impartial

Pas de neige dans l'Arc jurassien: les téléskis au repos forcé

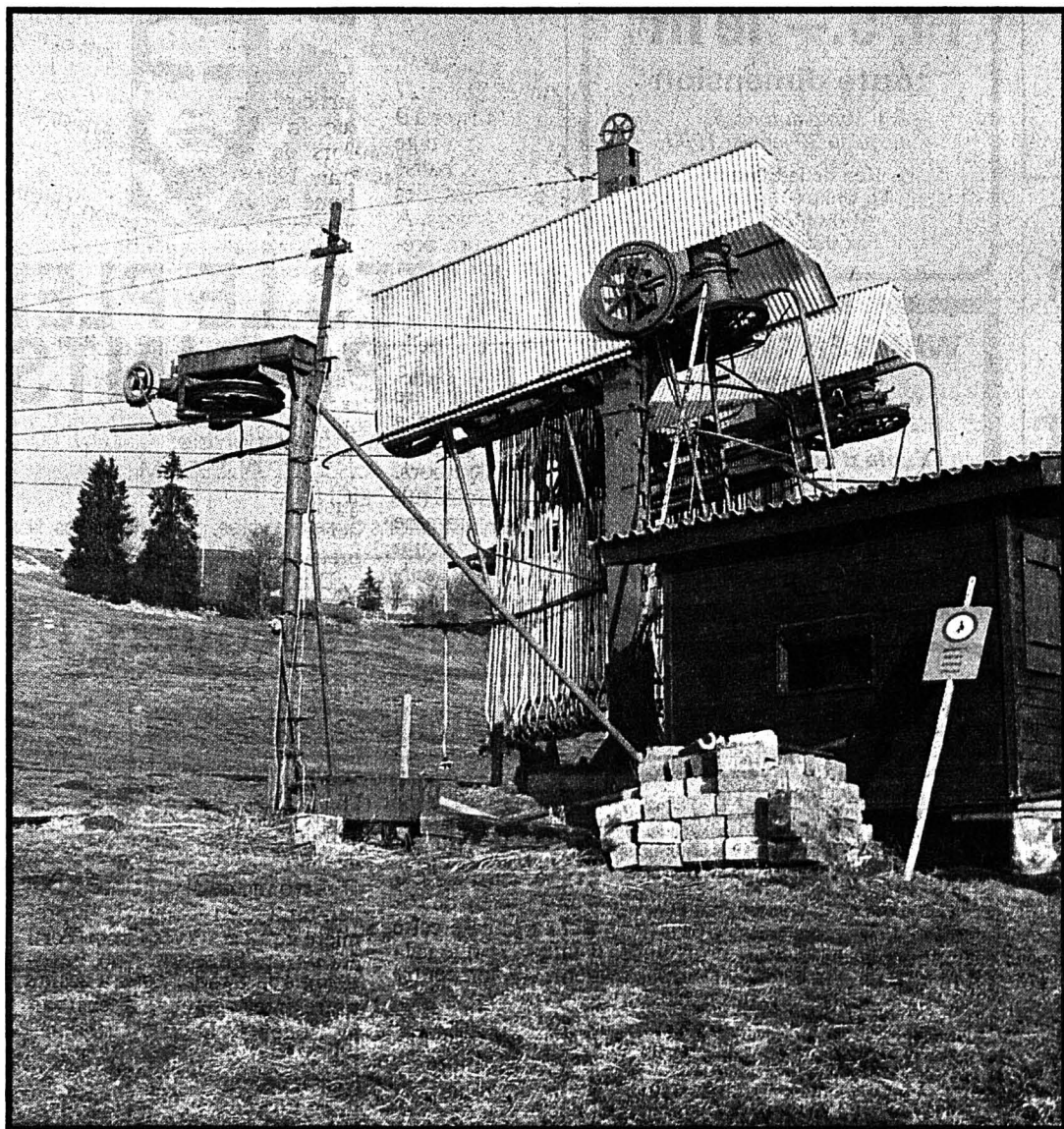
Viendra... viendra pas?

Les années sans neige se suivent et se ressemblent. Celle-ci est encore pire que les autres, puisque les téléskis de l'Arc jurassien sont tous au point mort. Du côté des exploitants, on ne perd pas l'espoir: cela peut encore venir. Pourtant, à terme, il faudra peut-être envisager de chercher d'autres arguments pour vendre les charmes de la région en hiver.

Un dimanche de janvier à La Vue-des-Alpes: le parking est complet, un monde fou se presse aux abords de la buvette. Et pourtant, pas trace de «lattes» sur le toit des voitures. On n'entend pas non plus le râclément caractéristique des lourdes chaussures des skieurs. L'absence de neige empêche les téléskis de fonctionner. Quant au ski de fond, il faut également y renoncer. Reste la promenade, et le plaisir de voir le soleil, pour les habitants du Plateau.

Un coup de fil au numéro 120 renseigne rapidement les amateurs: aucune piste de ski alpin n'est ouverte dans tout l'Arc jurassien. Par conséquent, les remontées mécaniques sont à l'arrêt. Le télésiège de La Vue-des-Alpes n'y fait pas exception. Daniel Besson, le propriétaire, ne désespère pas. La neige peut toujours venir en février, ce ne serait pas la première fois. Reste que ce qui est passé, «on ne le rattrape pas».

Même son de cloche auprès des autres exploitants contactés. La saison n'est pas terminée, on ne veut pas peindre le diable sur la muraille, mais... Neige ou pas, il faut payer les assurances. Et la nouvelle réglementation a obligé tous les propriétaires de remontées mécaniques à revoir leurs installations, contrôlées tous les deux ans.



Télésiège de La Vue-des-Alpes. A l'arrêt en attendant la neige.

(Impar-Gerber)

AIDE PUBLIQUE

Certains ont bénéficié ou bénéficient encore d'aides publiques ou semi-publiques, comme le Télésiège Buttes-La Robella, avec un prêt LIM pour le renouvellement des installations, et un soutien des communes du Val-de-Travers pour l'exploitation pendant dix ans. Ou le télésiège des Verrières, qui a pu moderniser son matériel avec l'aide du Fonds cantonal du tourisme, du Sport-Toto et de la commune.

Pour beaucoup, le quasi-bénévolat de l'exploitant pour les privés, le renoncement des actionnaires à leurs dividendes pour les sociétés anonymes, sont des conditions de survie. Reste qu'il y a cinq ans encore, on comptait 100 jours de fonctionnement en moyenne par saison. «Par les temps qui courent, on peut être content si l'on a travaillé deux mois», remarque Daniel Besson.

Les exploitants de téléskis et leurs employés sont souvent en-

gagés dans des activités qui subissent un ralentissement obligatoire en hiver, comme la sylviculture, l'élevage ou le transport de bois. Le manque à gagner n'est actuellement compensé par aucune subvention. Le personnel peut certes bénéficier du chômage, depuis peu, mais les conditions d'obtention sont réputées complexes.

L'avenir ne semble pas rose, mais tout a une fin, même le beau temps.

A.M.

REGARD

Epoque charnière

Effet de serre ou réchauffement naturel, nul ne le sait, et les spécialistes se crépent le chignon à ce sujet. Le manque de neige et les températures anormalement douces en hiver, de plus en plus fréquents depuis quelques années, sont probablement des phénomènes trop complexes pour n'avoir qu'une seule cause.

Quand bien même une réponse claire pourrait être donnée, cela ferait une belle jambe à ceux qui vivent de l'or blanc. On a le sentiment de vivre une époque charnière. Les hivers d'antan reviendront-ils, ou faut-il se préparer à s'installer pour le long terme dans un Arc jurassien en majeure partie déserté par la neige? L'avenir le dira.

Pour ceux qui vivent du tourisme hivernal, cependant, il importera bientôt de prendre des décisions. De nombreuses remontées mécaniques connaissent des difficultés financières. Et l'hôtellerie ne va pas fort non plus.

Pourtant, le Jura attire toujours les gens du Plateau, qui viennent y chercher soleil et détente en hiver. Les responsables du tourisme devront peut-être se mettre à chercher de nouveaux arguments pour vendre des montagnes certes peu enneigées, mais où il est possible de pratiquer la randonnée, à pied ou à vélo, avec des étapes gastronomiques ou de simples auberges campagnardes où il fait bon déguster une fondue.

Alain MEYRAT

AIF'94, Année internationale de la famille

Groupe de coordination neuchâtelois

Familles, comptez vos têtes blondes! Elles seront à l'honneur durant toute l'année 1994, décrétée «Année de la famille» par l'Organisation des Nations Unies. Déjà à l'œuvre, le canton de Neuchâtel a délégué au BEF (Bureau de l'égalité et de la famille) la tâche d'organiser et superviser les festivités. Un groupe de coordination est mis en place.

L'ONU a placé cette Année de la Famille (AIF'94) sous un thème général visant à «édifier la plus petite démocratie au cœur de la société». Celle-ci devrait permettre de déployer une

action complète et pluridisciplinaire, en tenant compte de la diversité des systèmes sociopolitiques et culturels de par le monde.

Mais reconnaissant qu'il s'agit plus d'un slogan que d'un véritable thème, l'Assemblée générale des Nations Unies recommande en sus que les débats et activités tentent un éclairage sur «Les ressources et les responsabilités de la famille dans un monde en mutation».

Les problèmes qui influent aujourd'hui sur le statut et le fonctionnement des familles sont devenus aigus et complexes; leurs solutions sont en-

travées par l'incapacité des mêmes familles à fonctionner comme élément de base de la société, peut-on relever dans le bulletin d'information de l'AIF'94, publié par Pro Familia et co-rédigé par Catherine Laubscher Paratte, déléguée au BEF neuchâtelois.

Sur le plan national, une commission a été mise sur pieds, présidée par Flavio Cotti, et Catherine Laubscher Paratte, déléguée au BEF, y représente le canton. Cette commission tiendra séance au printemps prochain pour définir les grandes lignes des activités envisagées. Mais déjà le canton de Neuchâ-

tel s'est organisé et, sous l'impulsion du BEF, un groupe de coordination rassemble les associations et instances qui se préoccupent de politique familiale. «C'est la première fois que ces associations étaient appelées à collaborer», remarque C. Laubscher Paratte. Lors d'une première séance, leurs représentant(e)s ont exprimé souhaits et projets, dégagant 4 thèmes principaux soit convivialité, solidarité, culture et politique, thèmes éclatés en de multiples approches.

Toutes ces idées vont dans le sens d'une reconnaissance nouvelle des problèmes divers ren-

contrés par les familles. Un bureau de la coordination a été formé. Il se penchera sur les désirs émis et déterminera des projets de grande envergure et à vocation pluridisciplinaire qui seront menés à chef par l'ensemble de la coordination; d'autres projets seront mis sous la responsabilité des associations participantes.

Pour l'AIF'94, le canton de Neuchâtel est ainsi le premier à avoir déjà amorcé aussi sérieusement les activités envisagées et concrétisé une réelle volonté à se pencher sur une politique familiale digne de ce nom.

I.B.

Aux Rochettes
Les produits du présent
Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

Restaurant de l'Aéroport
Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66

La vraie fondue gruyérienne
(moitié/moitié)
Fr. 12.-
Toujours nos truites à Fr. 8.-
et la carte habituelle

RESTAURANT
au britchon
Ayant remis leur établissement,
Mme et M. Jacot
remercient, à cette occasion, leur fidèle clientèle qui les a suivis pendant ces huit années

EXPO \$OLDES
20, 21, 22 et 23 janvier

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel-JeanRichard 11
Rez-de-chaussée:
1 surface commerciale 30 m²
1^{er} étage:
1 surface commerciale 85 m²
3^e étage:
1 appartement 3 pièces duplex
1 studio en duplex
Cuisines agencées. Tout confort.
Libres tout de suite.
Visites et renseignements à Peseux:
☎ 038/31 81 81

À VENDRE
au Chauffaud - France
à 10 minutes du Prévoux
CHALET
à l'usage de résidence secondaire.
Pour tous renseignements:
s'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

À LOUER
Quartier est
La Chaux-de-Fonds
Appartement de 4 pièces
Avec cuisine agencée, salle de
bains, W.-C., douche.
Libre: de suite ou à convenir.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

ENTRESOL SA
LE PAILLASSON

Sols, tapis
Parquets, rideaux, stores

SOLDES
coupons tapis
et plastiques
Fr. 5.- le m²
toute dimension
Vente autorisée
jusqu'au 30 janvier 1993
Rue de la Serre 56
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 58 23
Fax 039/23 58 91

WAGNER MUSIQUE
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 95 12
Fontainemelon, ☎ 038/53 31 92
Ecole d'orgue et clavier Technics
Avant d'acheter un
instrument, contactez-nous
Piano digital, orgues, claviers

SOLDES CUISINES ET BAINS
autorisés du 11 au 30 janvier 1993
Super-rabais exceptionnel
Sur une foule de cuisines agencées, salles de
bains et appareils électroménagers de toutes
les marques! Apportez-nous vos plans, nous
créerons avec vous la cuisine ou la salle de
bains de vos rêves. Possibilité de commande
pour montage jusqu'au printemps 1993.

FUST CUISINES BAINS
ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Neuchâtel, rue des Terreaux 5 ☎ 038 25 53 70
Bienne, rue Centrale 36 ☎ 032 23 88 77
Yverdon, rue de la Plaine 5 ☎ 024 21 86 16
☎ 05-2569-11/4x4

IMMOBILIER
espace & habitat

À VENDRE
Au sud-est de la ville, quartier
résidentiel, situation privilégiée et
ensoleillée
VILLA INDIVIDUELLE
«Style ferme», comprenant: 4
chambres à coucher, salle à manger
séjour avec cheminée, cuisine
habitable, deux salles d'eau,
disponible, garage couvert pour
voiture. Terrain de 1000 m².
Tél. 039/23 77 76-77

À LOUER
NEUCHÂTEL
Joli appartement de 3 pièces
avec cuisine agencée
dans immeuble calme
★ Rue des Fahys 59
★ Libre à convenir
★ Loyer Fr. 1170.- + charges
LIVIT
LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE
RUE ST-PIERRE 4
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

ÉCHANGE
contre appartements ou villa
immeuble avec agencement
Composé de: un bar, un café, un restaurant
avec une grande salle pour 120 personnes
et un appartement de 6 pièces.
Ecrire sous chiffres 450-3365 à ASSA
Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2
2001 Neuchâtel

FORMATION CONTINUE 92-93
Montagnes neuchâteloises

Bureautique
DAO, FAO, CAO
Logiciels
Programmation-analyse
Langages de programmation
Informatique de gestion
Systèmes d'exploitation et réseaux

Mécanique, micromécanique
Electrotechnique
Secrétariat, Langues
Préparation, raccordement
Arts et métiers
Arts appliqués
Gestion, Electronique

FAITES LE PLEIN D'APPOINTS!
Programme des cours disponible:
• La Chaux-de-Fonds: CPJN, ESCOM
• Le Locle: ETL, EICN
• administrations communales, bibliothèques, librairies.

Police-secours: 117

IMMOBILIER
A La Chaux-de-Fonds,
av. Léopold-Robert 62
A louer
tout de suite ou à convenir
un magnifique appartement
3½ pièces, 100 m² à Fr. 1150.-
+ les charges.
Pour tout renseignement ou
visite:
Esco Men's Shop,
Av. Léopold-Robert 62,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 23 52.
Demandez M. Compagny.
103-7239

EMPLOI à domicile
Téléphoniste
à temps partiel.
Pas de vente.
Age idéal dès 45 ans.
Tél. 039/28 52 88
28-506690

Donnez de votre sang
Sauvez des vies

Feu: 118

Physic club
LA CHAUX-DE-FONDS: EPLATURES 19, 039 / 26 67 77
LE LOCLE: HENRY-GRANDJEAN 1, 039 / 31 75 08

Edith et Christian Matthey

VOTRE ENFANT A ENTRE 5 ET 8 ANS
COURS D'EXPRESSION CORPORELLE
LES MARDIS DE 16 H 15 À 17 HEURES
(DES LE MARDI 19 JANVIER)
DÉCOUVERTE DE L'ESPACE
OUVERTURE SUR LA DANSE
OUVERTURE SUR LE MIME
CHANTS - JEUX, ETC.
ATTENTION! LES PLACES SONT LIMITÉES.
157-14196

Grand choix
d'**OCCASIONS**
et
DÉMONSTRATIONS
de machines à coudre et à repasser
révisées et garanties

elna
AGENCE OFFICIELLE G. TORCIVIA
Atelier de retouches
53, avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 89 60
132-12390

IMMOBILIER
A louer
magnifique appartement de 4 pièces
avec cuisine agencée, sis Foulets 1a.
Libre tout de suite ou date à convenir.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérance Roulet-Bosshart-Gautschi
☎ 039/23 17 84
132-12263

A vendre au Val-de-Ruz
Très belle villa neuve luxueuse
5 chambres à coucher, cuisine agencée ouverte avec grand salon et cheminée, 3 salles d'eau, grande terrasse, sauna avec W.-C./douche, garage pour 2 voitures.
Fr. 620 000.- à discuter.
☎ 038/63 45 45. Natel 077/22 22 34
450-1065

FINANCE

5³/₄% lettres de gage
série 274, 1993-2005, de fr. 360 000 000

But Remboursement de la série 171, venant à échéance le 31 janvier 1993 et octroi de nouveaux prêts aux banques membres, conformément à la loi sur l'émission de lettres de gage

Prix d'émission 101%

Souscription jusqu'au 21 janvier 1993, à midi

Durée 12/10 ans

Libération au 1^{er} février 1993

Coupages titres au porteur de fr. 5000 et fr. 100 000

Cotation aux bourses de Bâle, Genève et Zurich ainsi qu'à la bourse téléphonique de Berne

Numéro de valeur 20.926

Les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais auprès des banques

Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh. I.
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale de Bâle-Campagne
Banque Cantonale de Bâle
Banque Cantonale Bernoise
Banque de l'Etat de Fribourg
Banque hypothécaire du canton de Genève

Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale des Grisons
Banque Cantonale du Jura
Banque Cantonale Lucernoise
Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Cantonale de Nidwald
Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale de Schwyz
Banque Cantonale de Soleure

Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale d'Uri
Banque Cantonale du Valais
Banque Cantonale Vaudoise
Banque Cantonale Zougnoise
Banque Cantonale de Zurich
CEG Genève
Crédit foncier vaudois

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses

Conseil général: 7,610 millions de crédit pour la rénovation de réseaux souterrains

Eau, gaz, électricité, etc...

Un crédit de 7,610 millions pour la rénovation et le renforcement des réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité, de chauffage à distance, etc., etc. sera soumis au Conseil général, le 26 janvier prochain. Ces travaux incluent les aménagements de la rue du Balancier et de son carrefour avec l'avenue Léopold-Robert et la rue du Roulage, pour faciliter l'accès aux quartiers sud et au Centre Métropole-Migros. (voir encadré)

C'est avec un peu d'avance sur le calendrier et pour répondre aux nouvelles dispositions fédérales sur les prêts LIM que le Conseil communal soumet ce crédit de travaux prévus pour 1993-1994 et compris dans le planning général de la période de 1992 à 1995.

Le paquet de travaux concerne essentiellement les infrastructures souterraines de la ville qui nécessitent un effort soutenu de rénovation. Dans son rapport, le Conseil communal rappelle que quelque 29 km des conduites d'eau datent de 1900 à 1925. «Un échange en 60 ans de l'ensemble des 218 km de conduites nécessiterait une intervention sur 3,6 km par an, la présente demande se limite à 1,2 km/an», lit-on dans l'argumentation.

Pour le gaz, il reste 24 km en



Rue du Balancier, travaux à venir

Elle deviendra un axe stratégique pour traverser la ville, du Nord au Sud. (Impar-Gerber)

Le Balancier vers le sud

Les barrières tomberont enfin au centre du Pod; la rue du Balancier sera reliée à la rue du Roulage et à l'entrée du parking Migros. Les travaux proposés et une signalisation lumineuse permettront une circulation facile et sûre pour traverser la ville du nord au sud. L'abandon du chemin actuel, Modulor-Midi, évitera des encombrements sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert. Depuis Numa-Droz, en avant toute vers les quartiers sud via les rues des Musées, de la Tranchée, des Régionaux et du Commerce. Ce changement ne compromet aucune des variantes du plan des transports, ni ne privilégie préalablement l'une des solutions, lit-on. (ib)

Oscar Gargiulo Sextet au P'tit Paris

Buenos Aires nostalgie

Une atmosphère latino-américaine régnait samedi soir au P'tit Paris, œuvre d'un sextet passé maître dans l'art de mêler le jazz au tango. Pour le plus grand plaisir d'un public enthousiaste et averti.

Les deux premiers sets nous ont plongés dans de langoureux tangos, autant d'hommages rendus à Astor Piazzola. On retiendra tout particulièrement «Nalena». L'Argentin Oscar Gargiulo au sax ténor et Daniel Verdesca à la trompette et au bugle, ont interprété en alternance quelques compositions personnelles, inspirées entre autres par Coltrane et Mc Coy Tyner. L'improvisation avait la part belle et brait

le carcan binaire - propre au tango - d'ailleurs déjoué aussi par Daniel Genton, batteur empreint de finesse et de subtilité. Les sonorités, chaudes et parfois même intimistes, étaient ponctuées par des solos du contre-bassiste Horatio Fumero et du pianiste François Lindemann, tous deux excellents.

Le dernier set, aussi remarquable que les précédents, a vu la reprise de standards des années cinquante-soixante, dans un style beaucoup plus «modern jazz». Le répertoire rappelait de manière certaine Woody Shaw et Horace Silver. Robert Morgenthaler au trombone a souligné avec force et puissance des choros dotés d'un punch fabuleux. (okh)

100e anniversaire de la Société de musique

L'art du crescendo

La Société de musique doit son origine à l'énergie et à l'imagination de quelques personnes qui ont eu l'idée, le 18 janvier 1893, de doter la ville de concerts de niveau international. Qui aurait pu présager que, cent ans plus tard, à pareille date, quatre descendants de Georges Pantillon, l'un des fondateurs, animeraient la soirée anniversaire?

M. Jean-Pierre Houriet, président, a rendu hommage, hier soir, à ces pionniers, à ceux qui, plus tard, ont poursuivi l'aventure, l'ont soutenue contre vents et marées parfois: MM. Willy et Paul Graef, Charles Fallier et Jacques Bernheim.

Le Trio «Mille vingt-neuf» est apparu comme une aventure fondamentale dans la série déjà importante des compositions de François Pantillon. La densité des lignes enchevêtrées, le relief de l'écriture, où chaque détail ravit par ses timbres autant que par la qualité des idées et, au-

delà de cette poésie, le mystère qui vit derrière les notes, ont confirmé la maturité du compositeur ainsi que le talent des interprètes. On a suivi sur le vif l'accomplissement de l'œuvre dans un jaillissement d'images; on a mesuré l'intelligence de la partition des jeunes exécutants. Cette création a été réalisée avec l'appui de la ville, du canton et d'un comité de soutien, au sein duquel le peintre Jean-Claude Etienne a créé une «eau forte», tirée à 45 exemplaires, inspirée de l'œuvre de François Pantillon.

Remarquablement soutenu par le pianiste, le Trio Pantillon met en valeur le texte de Mendelssohn, trio op. 66. Le jeune ensemble se distingue par son assurance, sa flamme, sa ferveur poétique. De L'«Archiduc» de Beethoven, on sent que les interprètes en possèdent une bonne compréhension; par l'«andante», ils nous ont livré un lourd secret. D. de C.

fonte grise à changer et le quartier de la Malakoff à alimenter en gaz naturel. Pour l'électricité, d'importants quartiers du centre-ville sont encore desservis avec des câbles en aluminium de 50 ans d'âge qui doivent être changés. Des échanges de conduites seront également effectués sur le réseau du chauffage à distance.

ESPACITÉ

Le programme proposé pour 1993 touchera la rue de la Serre avec tout l'environnement d'Espacité, l'avenue Léopold-Robert, du No 83 au Grand-Pont, le secteur Dr-Coullery-A.-M.-Piaget-Stand-Progrès et la rue du Balancier, de Léopold-Robert à Numa-Droz.

En 1994, les travaux s'effectueront sur la route du village du Crêt-du-Loche, à la rue des Entilles, rue du Grenier (No 8 à 32), au quartier de la Malakoff et au secteur Stand-A.-M.-Piaget-Progrès et Charrière.

Cinq chantiers sont communs aux SI et TP, ces derniers procédant à une réfection complète de certaines chaussées. I.B.

La commune possède un camion Martini

La retraite à 58 ans

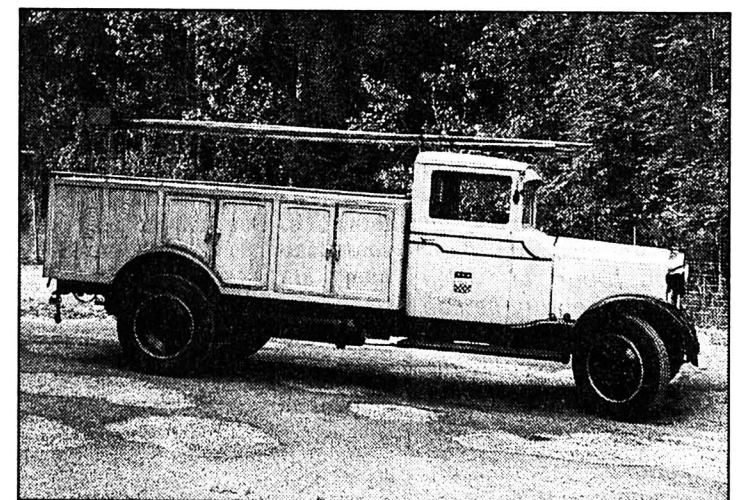
Au printemps, on fêtera le 90e anniversaire de l'installation des usines Martini à Saint-Blaise. Rien à voir avec une boisson alcoolisée: c'est d'automobiles qu'il s'agit. L'entreprise a produit quelque 3200 véhicules, de 1903 à 1934, date de sa fermeture. Aujourd'hui, il n'en existerait plus qu'une quinzaine de par le monde, dont un à La Chaux-de-Fonds.

Il s'agit d'un camion de pompiers, mis en circulation en 1931 et propriété des Travaux publics. «Malheureusement, seuls la cabine et le châssis sont d'époque. Le pont a été construit plus tard», remarque le major Jean Guinand, commandant des sapeurs-pompiers.

Mis hors service en 1979, le véhicule a été ressorti de sa retraite de l'Usine électrique en 1988, pour le centenaire du Bataillon, en 1988. Son poids à

vide est de 4400 kilos et il peut transporter jusqu'à 4 tonnes. On imagine aisément les hommes

du feu perchés sur les marchepieds pendant que le camion fonce au son de sa cloche... (am)



Camion Martini

Après avoir servi le Bataillon des sapeurs-pompiers pendant 58 ans, il coule maintenant une paisible retraite. (Privée)

Le Théâtre de La Marelle et Martin Luther King

Une leçon de justice

Pour la première représentation sa tournée dans la région, le Théâtre de La Marelle était, samedi dernier, au Temple Farel. Constamment dans une optique de réflexion, à base de morale chrétienne, cette troupe lausannoise proposait un spectacle autour de Martin Luther King et de l'engagement non violent.

C'est une gentille famille blanche américaine. Le père est pasteur, la mère tient un magasin d'antiquités, le fils vient de terminer ses études de médecine et tombe amoureux de la bonne, Portoricaine et qui a des idées bien en place. Leur vie tranquille est secouée par les manifestations menées par Martin Luther King pour la revendication des droits civiques pour les Noirs. On est en 1963.

La famille s'engage et le révérend, sceptique, les rallie après l'assassinat de Luther King. La pièce écrite par Jean Naguel, dans un langage quotidien, tente une dynamique entre les événements extérieurs et le quotidien de ce foyer «petit bourgeois», pour aborder la problématique de la non-violence.

Astuce scénographique, les données extérieures sont apportées par projections et en voix off, par le biais de nouvelles télévisées et radiophoniques. Les comédiens mettent leur conviction à ce débat d'idées qui change leur âme et leur vision du monde. Par des chemins tortueux, comme savent les compliquer les humains évolués, la justice fait son chemin et s'impose. Le leçon a porté auprès d'un public généreux en applaudissements. (ib)

● Aujourd'hui, mardi 19 janvier, à Fontainemelon, salle des spectacles, 20 h 15 et demain mercredi 20 janvier, à Corcelles/Ne, Chapelle, 20 h.

NAISSANCES

CLINIQUE de la TOUR

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de

VINCENT

le 17 janvier 1993

Marc-André et Dominique EGGERLING
Crétets 116
La Chaux-de-Fonds

132-12240

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

AGENDA

Pour les aînés et retraités

Rencontre œcuménique

Les paroisses de Notre-Dame de la Paix, du Sacré-Cœur et des Forges invitent à un temps de prière, suivi d'une conférence sur la catéchèse œcuménique auprès des enfants handicapés, mercredi 20 janvier, de 14 h 30 à 16 h 30, au Centre paroissial des Forges, Charles-Naine 11. La rencontre se terminera par un moment d'amitié autour d'une tasse de thé. (Imp)

Université du 3e âge

Allemagne réunifiée

Les cours de l'Université du 3e Age ont repris et sont donnés, pour le Haut, chaque mardi, à l'Aula de l'EPC (Ecole professionnelle commerciale), de 14 h 15 à 16 h. Aujourd'hui, N. Sellenet parlera de «La réunification de l'Allemagne». (Imp)

Création à l'abc

Pièce de Botho Strauss

Dans sa politique théâtrale, le Théâtre abc a pris le rythme de deux créations annuelles et a porté son choix sur un texte de Botho Strauss, «Voir et être vu». Dix-sept comédiens amateurs proposent ainsi un prolongement naturel au travail mené en janvier 1992 avec «J'aimerais être tout pour toi». Dans une mise en scène de Dominique Bourquin, ils forment à nouveau un groupe particulier mais qui se plie, en l'occurrence, à un texte rigoureux, éminemment théâtral dont c'est la création en version française. Spectacle bref, cette production est l'illustration par excellence des objectifs du Théâtre abc qui propose des textes contemporains travaillés dans la «maison», avec un souci de recherche exigeante et l'investissement enthousiaste d'amateurs éclairés. La première a lieu mercredi 20 janvier, à 20 h 30 et le spectacle est répété jeudi 21 janvier (19 h), vendredi 22 (18 h et 19 h), samedi 23 (11 h et 12 h), jeudi 28 janvier (19 h et 20 h 30), vendredi 29 (18 h, 19 h et 20 h 30), samedi 30 janvier (11 h, 12 h et 20 h 30). (ib)

Les murs parlent au collège Jehan-Droz

Les couleurs de leurs quinze ans

Le commun des Loclois n'a guère l'occasion de visiter les divers étages du collège Jehan-Droz et c'est bien dommage. Ils pourraient ainsi découvrir une galerie insolite, regroupant de grandes fresques murales réalisées par des artistes qui ont dans les 15 ans. Plus précisément, c'est le résultat des ACO (activités complémentaires à option) peinture, dirigées par Claudévard.



Collège Jehan-Droz

En plein travail... Et les copains ont l'air d'apprécier!

(Impar-Droz)

«C'est tragique, mais il n'y a plus de blanc!» Nouvelle navrante, tombée hier en fin d'après-midi de la bouche du peintre Claudévard, au collège Jehan-Droz. Il s'adressait à trois jeunes filles qui mettaient la dernière main à de superbes fresques. Joëlle Grosjean peignait un cheval ruant dans son enclos, avec le beau ciel libre dehors. Sur un autre mur, Joëlle Brandt et Séverine Personeni effectuaient une œuvre «complètement abstraite; on s'est donné des idées, puis on les a améliorées». Des copains assis sur les marches d'escalier les regardaient faire.

Ces œuvres sont issues des ACO peinture, qui ont lieu de-

puis 1977, non-stop. On en voit des témoignages partout sur les murs, les colonnes et les piliers du collège. En effet, dès 1982, les artistes ont cessé de peindre sur panneaux pour se lancer directement dans la fresque.

UN FANTÔME AU TÉLÉPHONE

Etrange voyage: accroché à un porte-manteau, un parapluie oublié dégouline. Charlot voisine avec un Grand Dudu. Un fantôme est en train de télépho-

ner dans une belle cabine rouge et, à quelques mètres, Sherlock Holmes examine à la loupe une pendule neuchâteloise. Allusion aux relations de jumelage! «Ça, c'était lorsque l'école a reçu les Anglais pour la première fois»,

signale Claudévard. Lors des ACO 1984, une image nettement plus sinistre: un gigantesque champignon atomique... On repère aussi l'époque des voyages spatiaux, des influences de Dali ou de Magritte (superbes), des donjons et dragons ou encore des scènes loufoques, comme cet éléphant qui enfonce la porte. Parfois les élèves ne font pas mystère de leurs sentiments: la salle des travaux écrits, une des rares salles décorées, est ornée d'une bouche scellée par des agrafes, allusion transparente!

Remarquable, le talent de ces ados qui sont tous en dernière année d'école obligatoire. Quoiqu'ils s'expriment de différentes façons: «Les garçons sont plus graphiques. Quand ils peignent un avion, ils peignent un avion! Ils ne se posent pas de questions: Les filles ont des sujets plus philosophiques, plus symboliques; il y a toujours une histoire derrière».

Plus gratifiant, certainement, de s'exprimer de cette manière plutôt qu'aux leçons de dessin. «C'est une expérience plus forte. De le faire en grand les responsabilise». D'ailleurs, les jeunes filles d'hier après-midi avaient l'air d'apprécier: «C'est chouette, on se marre bien!»

Et pour la suite de ces ACO, pas d'inquiétude. Claudévard sourit dans sa barbe. Des surfaces blanches, au collège Jehan-Droz, «il y a en a encore pour quelques années!» CLD

BRÈVES

Camp fédéral scout Une année d'avance

L'Association du scoutisme neuchâtelois tenait son assemblée cantonale au collège Jehan-Droz vendredi soir (voir «L'Impartial» de lundi 18 janvier). Nous avons signalé que l'un des points chauds des activités de cette année consisterait en un Camp fédéral, très rarement organisé. Or, notre enthousiasme nous a poussés à trop de précipitation: ce Camp fédéral aura bien lieu et sera situé au-dessous du Langenthal, mais... l'année prochaine seulement. (Imp)

Ecole neuchâteloise de nurses

Délai pour les candidatures

Concernant l'Ecole neuchâteloise de nurses, au Locle, les examens d'admission pour la volée 1993-1995 auront lieu ce printemps et le délai de dépôt des candidatures est fixé au 5 mars. Pour toutes demandes de renseignements quant aux conditions d'admission, programme, coût de la formation ou perspectives professionnelles, on peut s'adresser à la direction de l'Ecole, Hôtel-de-Ville 3 au Locle. (Imp)

Recensement à Brot-Plamboz

Un petit moins

La population de Brot-Plamboz comptait 244 âmes au 31 décembre 1992, soit une diminution de 3 habitants. Ceux-ci se subdivisent entre 175 (184) Neuchâtelois, 65 (62) Confédérés. Ainsi que 4 (-) étrangers, tous demandeurs d'asile. Les 113 (114) célibataires précédent de peu 112 (114) personnes mariées, suivies de 15 (14) veufs et de 4 (4) personnes divorcées. Quant à la confession, les 221 (224) protestants viennent toujours en tête, suivis de 16 (19) catholiques romains et de 7 (3) personnes de religions diverses ou sans confession. (Imp)

Office d'orientation scolaire et professionnelle

Mieux vaut plusieurs cordes à son arc

La conjoncture grisâtre se reflète dans les consultations de l'OROSP (Office régional d'orientation scolaire et professionnelle) du Locle. Le constat est sans ambiguïté: une nette augmentation de demandes d'adultes, souvent jeunes et sans formation. Bon nombre de ces consultants sont des consultants...

«Actuellement, si des parents ou des jeunes nous demandent quel métier choisir pour trouver un emploi, nous répondrions que cela dépasse notre compétence». Claude Jeandroz, responsable de l'OROSP au Locle, précise encore que pour les perspectives de l'emploi, surtout à long terme, la plus grande prudence s'impose. «Le meilleur conseil que l'on peut donner à un jeune, c'est d'acquiescer la plus grande qualification possible et la plus polyvalente».

L'OROSP œuvre dans ce sens. Il a mis sur pied, pour la première fois au printemps 92, un atelier d'orientation professionnelle pour adultes, dont l'objectif consistait à intervenir en amont des problèmes de l'emploi. Cet atelier a réuni 12 participants, tous au bénéfice d'un emploi, qui avaient surtout le souci d'acquiescer une plus grande qualification. Il sera reconduit ce printemps.

SANS ÊTRE TROP ALARMISTE

Au niveau des places d'apprentissage, sans être trop alarmiste, «on constate une baisse d'intérêt, mais liée aussi à une baisse de l'offre»: une diminution de 25%, entre octobre 1990 et octobre 1992, au niveau cantonal. Au niveau loclois, 28% des élèves libérables en juin 92 entraient en apprentissage contre 36,5%, en juin 91. Par contre, 36,7% visaient une école secondaire supérieure pour 28,5% en juin 91.

En orientation professionnelle, on a aussi constaté au cours des derniers exercices une nette augmentation des consultants ayant quitté la scolarité obligatoire. De 9% de demandes en 83-84, on est passé à 35% en 91-92. «Cette évolution souligne les mutations observées dans le domaine du travail et l'importance prise par la notion d'orientation continue», relève le rapport de l'OROSP. D'ailleurs, l'Office axe ses démarches dans ce sens, notamment par un vaste effort de documentation sur le plan romand. Et l'une de ses conseillères termine un cours romand (de trois ans) de formation sur l'orientation des adultes.

Ces consultants sont en majorité jeunes, sans formation... et de sexe féminin. Il s'agit souvent d'apprentissages non terminés. «Une fille est peut-être moins encouragée à poursuivre... Nous vivons la problématique féminine! Mais pour changer d'optique, c'est l'histoire d'une génération», ajoute Claude Jeandroz. A l'OROSP, on indique systématiquement tous les noms de profession au masculin et au féminin!

BRAVO AU NOUVEAU BAC

Autre fait à relever: si en 90-91 et 91-92, on avait constaté une forte augmentation d'avis demandés en vue de l'intégration scolaire d'élèves migrants, la tendance s'est inversée lors des six premiers mois du présent exercice.

Pour conclure, les bonnes nouvelles. «Nous avons salué avec satisfaction la création d'un bac technique», souligne M. Jeandroz. «Nous avons déjà créé des documents, travaillé à ce domaine». L'OROSP constate souvent chez des jeunes peu «scolaires» un démarrage à l'âge de 17 ou 18 ans, «qui ensuite font de bonnes études techniques». CLD

Fin de la saga, vieille d'un siècle, des Dubois bouchers

Quatre générations de traditions

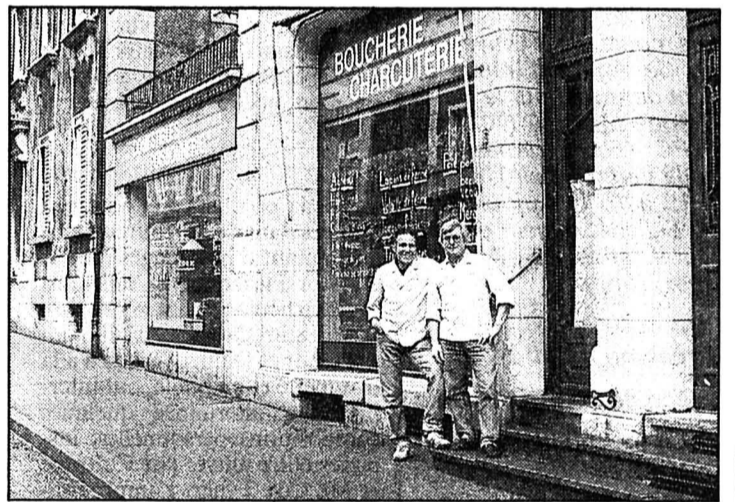
A la fin du mois, la boucherie Dubois va fermer ses portes. Son actuel patron, Roland, le représentant de la 4e génération n'a pas voulu - et avec raison! - attendre ses 65 ans pour se retirer avant de prendre une retraite qui sera, sans nul doute très active, pour ce sportif accompli. Avec cette fermeture, c'est la fin d'une véritable saga locloise, car la boucherie ne sera pas reprise. La saga des Dubois bouchers présents en ville, précédés par les Calame, vieille d'une centaine d'années.

Roland Dubois est évidemment déçu que son commerce n'ait pas trouvé de successeur. Mais il est évident que l'actuelle conjoncture ne favorise pas une telle remise. Il a pourtant le ferme espoir de voir ses anciens locaux - laboratoire, boucherie et poissonnerie - continuer à développer des activités commerciales d'un autre type. C'est en 1947, après son apprentissage en Suisse alémanique, que Roland entre dans la maison fondée par son arrière-grand-père, lequel porte le même prénom que son père: Walter. Si, depuis 1929, le magasin de vente était déjà installé en ville, le laboratoire se trouvait alors aux Calames, dans une ferme équipée d'un grand tuyé pour fumer la viande.

C'est de là que son grand-père, Henri Dubois, partait livrer la marchandise. Avec un cheval et une «bressette». «Souvent même jusqu'à La Chaux-de-Fonds», se souvient Roland.

BOUCHERIE ET POISSONNERIE

Peu après son arrivée, celui-ci installe un laboratoire au Locle, de manière à travailler de manière plus rationnelle et plus commode. Ce qui ne fut peut-être pas entièrement du goût du grand-père Henri, lui aussi teneur du Petit-Sommartel et



Roland Dubois et son employé, André Taclet

Une page de l'histoire du commerce du Locle se tourne. (Impar-Perrin)

marchand de bétail. Quitter les Calames, était pour ce dernier quasiment impensable. D'ailleurs, malgré son grand âge, il donne encore des coups de main.

En 1969, Roland Dubois reprend les rennes de cette maison familiale. Et durant de nombreuses années il pourra aussi compter sur l'aide de son père, Walter, surtout pour les livraisons à domicile. Car ce service fait traditionnellement partie des prestations de la boucherie Dubois. C'est aussi Roland qui transforma l'ancien lieu de coulage de chez Inglin pour aménager, à côté de la boucherie, une poissonnerie, afin de diversifier son offre.

TRÈS FIDÈLE CLIENTÈLE

Voilà donc qu'une page de l'activité commerciale locale va se tourner. Roland Dubois va se consacrer davantage à la plongée sous-marine, à des virées à moto et à des séjours plus longs, en Italie, dans les Dolomites, la région d'origine de son épouse. Il n'oubliera pas non plus la planche à voile en été et le char à

glace, lorsque le lac des Tailières est gelé.

Quant à sa clientèle si fidèlement habituée à son service de portage à domicile, le boucher ne doute pas que ses collègues rendront la pareille. Mais il et vrai que «son» boucher, c'est un peu comme son dentiste, son médecin ou son coiffeur. On y est habitué depuis si longtemps que, pour beaucoup, il est difficile d'en changer. (jcp)

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

M. et Mme Jacot ont un deuxième fils. Comment s'appelle-t-il?

SUAS :esudodj

Il est né le 15 janvier 1993

Pour la plus grande joie d'Emilien et de ses parents.

Famille Alain et Nathalie JACOT-BERTHOUD
2800 Delémont

902110

Vœux du personnel municipal de Morteau

La solidarité comme leitmotiv

A Morteau, la tradition veut qu'à chaque début d'année, le personnel municipal présente ses vœux au maire et à l'exécutif municipal. Derrière cette formule se cache en réalité le plaisir de se retrouver pour se souhaiter mutuellement une bonne année. C'est ce qui s'est passé, une nouvelle fois, à la Salle des fêtes, vendredi dernier.

Prenant la parole au nom du personnel, Gérard Feuvrier, secrétaire général, souligna l'attachement de toutes les personnes présentes à cette manifestation. Il rappela également que cette tradition est la traduction concrète du fait que chacun, membre du personnel ou élu, fait partie «d'une grande famille dont chaque élément a sa place dans la vie quotidienne de la commune».

Elevant le débat, il parla également de la loi du 6 février 1992, relative à la coopération intercommunale qui devait, dans son esprit original, aboutir à un regroupement des communes. Notre pays réagit, en la



MM. Cheval et Feuvrier, de Morteau
Sur la même «longueur d'onde».

matière, par des textes dépassés, compte en effet trente six mille communes soit autant que tous les pays de la CEE réunis. M. Feuvrier déplora l'évolution du texte qui n'est pas resté suffisamment directif et qui, en n'étant plus qu'incitatif, ne per-

mettra pas un regroupement effectif des entités territoriales. «Il faudra pourtant bien que certains élus acceptent de céder un peu de leur pouvoir pour l'intérêt général» ajouta-t-il tout en s'excusant de la rudesse de son propos.

DÉCENTRALISATION

Evoquant ensuite les dix années de décentralisation que nous venons de vivre, il constata certains effets pervers au niveau des transferts de charges et des difficultés financières générées par une conjoncture économique

défavorable. Cette décentralisation indispensable et le regroupement des collectivités ne se mettent pas en place sans peine. Comme dit le secrétaire général en conclusion: «Il y a en effet de la douleur inconnue à devenir adulte».

Pierre Cheval, maire, prenant la parole remercia ensuite l'ensemble du personnel communal pour l'accomplissement de sa mission au service de la population. «Nous sommes, tous ici, au service des Morteuaciens. Notre tâche est de rendre la vie quotidienne de nos concitoyens plus agréable, d'œuvrer pour une meilleure qualité de la vie». Il souligna que, bien sûr, les travaux quotidiens engendrent toujours de légères frictions qu'il faut apprendre à surmonter pour une meilleure efficacité.

Une mention spéciale pour le personnel du Centre communal d'action sociale qui, en cette période difficile au niveau de l'emploi, remplit une tâche importante d'accueil et d'aide matérielle.

Pour terminer, le maire évoqua la difficulté de faire parfois cohabiter le modernisme et cette qualité de vie que tout le monde souhaite. «Morteau est une ville où il fait encore bon vivre. Il faut œuvrer pour que cela dure. C'est un de vos devoirs naturels envers les habitants.» (dry)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY

BRÈVES

Plateau de Maïche Mobilisation

La mobilisation pour obtenir une bretelle de raccordement à partir de la route des microtechniques pour irriguer le plateau de Maïche, s'élargit au monde industriel. Une pétition circule dans les entreprises et les élus ont sollicité le soutien de Guy Cheval, président du Comité professionnel et de développement de l'horlogerie, Louis Munnier, président du Syndicat national des fabricants de composants et Marcel Rième, président de la Chambre française de l'horlogerie et des microtechniques. (pr.a)

Législatives

Claude Faivre candidat

Claude Faivre, conseiller municipal de Morteau et professeur au collège, défendra les couleurs de L'Alternative rouge et verte aux prochaines législatives dans la circonscription de Pontarlier. Une nouvelle candidature qui risque de prendre des voix au candidat des Verts.

Pontarlier

La «Ronde du cœur»

Les bénévoles des Restaurants du cœur, dans la ville de Pontarlier, ont lancé hier une initiative baptisée «Ronde du cœur» destinée à recueillir tous les dons de nourriture possibles. Cette initiative est dirigée vers les particuliers, les grandes surfaces et les petits commerçants.

Assemblée générale du Comité des Fêtes de Morteau

«Moment d'humeur» du président Razurel

Vendredi soir, le Comité des Fêtes de Morteau tenait son assemblée générale annuelle, sous la présidence de Jean Pierre Razurel. Une bonne vingtaine de personnes, dont plusieurs présidents de sociétés, avaient répondu à sa convocation. Après la partie réglementaire qui voyait rapport moral et rapport financier être adoptés à la quasi-unanimité, le ton, jusque-là cordial, est monté lorsque M. Razurel a abordé la question de l'appartenance ou de la non-appartenance des sociétés locales au Comité des Fêtes.

Pour certains, l'appartenance de leur société au comité date de 1971, année de sa création. Pour le président Razurel, la composition du Comité des Fêtes repose sur la consultation de 1991 qu'avait alors organisée l'équipe dirigeante, au moment de sa venue aux affaires. Sur les 110 sociétés locales contactées, six seulement avaient donné une réponse favorable. Le comité, se-

lon son président, serait donc composé des gens inscrits en 1971 à titre personnel et les six sociétés inscrites à ce titre en 1991.

On n'était visiblement pas d'accord et, devant l'allongement des discussions, Jean Pierre Razurel a préféré quitter la salle, laissant tout le monde dans l'embarras. Contacté au téléphone, celui-ci a qualifié son départ de «moment d'humeur». Pour lui, «on vit actuellement une crise aiguë de la réunionité; nous avons un retard de deux ans dans la forme de notre association. On ne sait plus qui appartient ou n'appartient pas au Comité des Fêtes, il fallait clarifier mais je n'ai pas le temps de perdre du temps!» Et d'ajouter: «Nous allons refaire une réunion le 29 janvier».

Ce «moment d'humeur» a donc finalement empêché J. P. Razurel de présenter ce pour quoi, visiblement, il préfère passer son temps, c'est-à-dire, un calendrier de manifestations qui

mettent Morteau sur le devant de la scène en lui conférant un air accueillant et dynamique. Il a bien voulu cependant lever le voile sur les futures grandes manifestations prévues à Morteau, en 1993. La Fête de la saucisse, qui se déroulera le 22 août, sera la manifestation phare et prendra encore de l'ampleur après la satisfaction générale au sujet de l'édition 92.

Autres points forts du calendrier, une course de chiens de traîneau, le 15 février et le festival des orgues de Barbarie, en juin. L'anniversaire du jumelage Morteau-Vörenbach, le 15 septembre prochain, revêtira une importance particulière. Enfin, Jean Pierre Razurel propose l'organisation d'un réveillon de fin d'année par le Comité des Fêtes et la participation de celui-ci à la braderie d'août.

Un tel programme nécessitera sans doute l'application du leitmotiv de son président: «Passer plus de temps sur le terrain qu'en réunions.» (r.v.)

Douane des Ferrières sous Jougne

Le colis de l'angoisse!

Mobilisation tous azimuts, hier, à la douane des Ferrières sous Jougne. Dans un colis, jugé suspect, du Césium 133.

Radioactif ou pas? Les douaniers et fonctionnaires des autres services se sont posés la question une bonne partie de la journée pour finir par estimer que le colis n'était pas dangereux.

Il est vrai que le seul itinéraire du paquet mérite de prendre toutes les précautions utiles. Ce produit, qui se présente habituellement sous forme de métal mou, jaune pâle, semble avoir pour pays d'origine la Lituanie.

DESTINATION OUTRE-RHIN

Il est destiné à l'Allemagne mais transite en Suisse à des fins d'examen. S'il se retrouve à la frontière de Jougne c'est semblait-il pour regagner son point de chute outre-Rhin. Curieux trajet qui n'a pas manqué de mettre en alerte les douaniers francs-comtois.

A l'heure où de sérieuses informations sont diffusées sur le trafic des matières radio actives, ils ont préféré ne pas prendre de risques avec cet inquiétant colis. Branle bas de combat, gendarmes, pompiers et autres spécialistes ont été appelés au chevet du suspect. En fin d'après-midi, si l'on avait la certitude que ce Césium 133 n'est en théorie pas dangereux, on ignorait toujours si le conteneur renfermait bien ce métal et uniquement lui...

En attendant d'en savoir plus il est méticuleusement surveillé et ne pourra reprendre la route que lorsque les garanties requises seront réunies. (p.sch)

TAPIS VERT

Tirage de lundi:

Roi de pique
Huit de cœur
Huit de carreau
Dame de trèfle.



Temple du Locle

Dimanche
24 janvier 1993 à 17 heures

AMIS DES CONCERTS D'ORGUE DU LOCLE

Ensemble vocal Michael Kobelt

de Zurich

Solistes: Isabelle Anderfuhren, soprano
Jakob Wittwer, organiste

157-800318

Direction: Michael Kobelt

Avec les œuvres de:

Schütz, Froberger,
Gounod, Mendelssohn

Entrée libre
Collecte vivement recommandée

IMMOBILIER

LE LOCLE

Maison individuelle neuve

Une affaire à acheter

de 6½ pièces, 5 chambres à coucher, cuisine agencée, grand salon avec cheminée, sortie sur terrasses, 2 salles d'eau. Deux garages, situation proche du centre ville.

Prix justifié: Fr. 550 000.- (discutable)
☎ 038/63 45 45 ou 077/22 22 34

450-1065

A louer au Locle, rue Bellevue 8

Immédiatement ou pour date à convenir

un appartement en duplex neuf

avec terrasse et participation au jardin.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérance Roulet-Bosshart-Gautschi
☎ 039/23 17 84

132-12263

L'annonce,
reflet vivant
du marché

Police-
secours:
117

PEINTURE RÉNOVATIONS

Jean-Paul Andreoletti

exécute tous travaux de petites
et grandes surfaces ☎ 038/24 61 54
Devis complet ou tarif horaire

28-512187

FRANÇOISE

Médium

23 ans d'expérience,
vue à la télévision,
cartes, boule, aide
efficace, affection,
protection, solitude.
Tél. 039 23 03 21.

22-885/4x4

CRÉDIT RAPIDE

Discretion garantie.

Tél. 038 41 42 26
Bassi Béatrice,
2017 Boudry.
Intérêt jusqu'à 16,5%
maximum.

28-1366/4x4

OFFRES D'EMPLOI



VIDEO-TV-HIFI-VIDEO-CLUB

Place du Marché - 2400 Le Locle

Pour notre magasin au Locle, nous

cherchons

une vendeuse

à temps partiel (50%)

Entrée en fonction: dès le 1er février.

Prendre rendez-vous par téléphone au
039/31 84 36 ou se présenter.

157-14418

REIKI

L'Energie vitale universelle
qui harmonise

Cours 1er degré:
5 - 7 mars 1993

Soirée d'information gratuite:
jeudi 4 février 1993 à 18 h 30
à l'Hôtel des Trois-Rois,
rue du Temple 29, Le Locle

Silvana Boucard, Maître REIKI
Member of the REIKI-Alliance
3095 Spiegel b. Bern
☎ 031/971 64 75

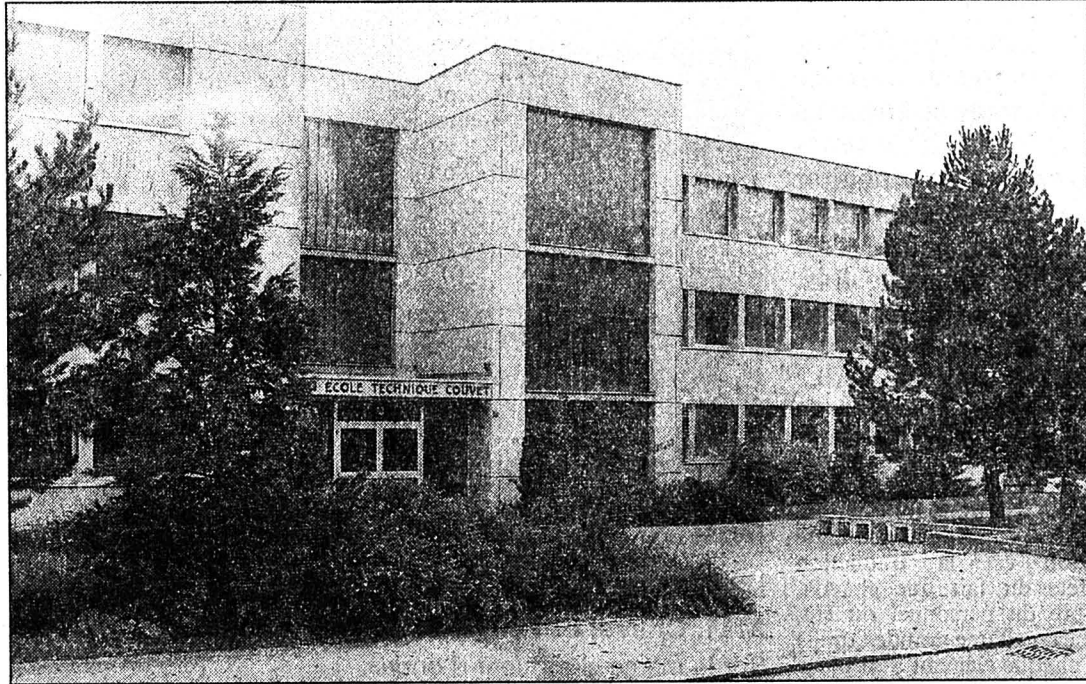
5-503504

Session à rallonge pour le Grand Conseil des 1, 2 et 3 février

Formation professionnelle: voilà le bac!

Année électorale oblige, les députés neuchâtelois devront mettre les bouchées doubles entre les sessions de février et de mars pour tenter de boucler les dossiers urgents de la législature, avant le grand chambardement du 18 avril. Le menu est dès lors copieux et nécessitera deux rallonges horaires.

Par
Mario SESSA



L'Ecole technique de Couvet

La commission formation professionnelle du Grand Conseil a confirmé sa nouvelle orientation.

Premier dossier urgent, le rapport intermédiaire sur l'importante et délicate question de l'avenir de la formation professionnelle dans le canton a été déposé par la commission créée en octobre 1992. Sa première mission était de dresser le cadre de mise en œuvre du baccalauréat technique, la législation pouvant être adaptée par la suite aux dispositions fédérales dont les grandes lignes sont connues.

Le bac technique permettra l'accès aux études d'ingénieurs par trois cheminements distincts: une voie intensive de trois ans réservée aux élèves sortant des sections scientifique et classique de l'école secondaire, il permettra simultanément d'obtenir un CFC de mécanicien-électricien et le bac. Seconde voie, offerte aux élèves de moderne, trois ans de CFC (électronique, mécanique-microtechnique) et une année de bac (3+1); enfin la voie ouverte aux apprentis déjà titulaires d'un CFC technique (4 ans d'études) ou aux élèves de préprofessionnelle (4+1) qui fréquenteront tous une année dite de baccalauréat.

Avantage de la méthode, quelle que soit la voie, tous les élèves seront en fin de compte titulaire d'un CFC. Par ailleurs, le bac professionnel permettra un accès général aux hautes écoles spécialisées, mais pas à l'Université.

A l'issue du bac, la durée des études d'ingénieurs sera de trois ans. Principale conséquence de l'introduction du bac dès la rentrée scolaire 1993, le nombre de candidats ingénieurs devraient augmenter assez largement et passer de 55 à 85 annuellement. Ce qui aura aussi une incidence financière avec une augmentation de 300 francs (+ 1%) du coût de formation par élève, lors de la voie d'accès, et de 1870 francs (+ 4%) à l'école d'ingénieurs proprement dite. Le passage complet de l'ancien au nouveau système prendra six ans, soit jusqu'à la rentrée de 1998.

Travers. Au plan financier, les formations actuellement assurées à Couvet engendrent des dépenses de l'ordre de 1,8 million de francs. Avec la nouvelle orientation, on estime que l'économie brute sera de 500.000 francs tout en justifiant le maintien du centre!

COUVET CONFIRMÉ

Second volet de ce rapport visant à modifier la loi cantonale sur la formation professionnelle, la commission a approuvé sans opposition la proposition de nouvelle affectation de l'école technique de Couvet, telle que proposée par le Conseil d'Etat en octobre. Actuellement, les effectifs ne correspondent plus aux normes minimales; en faisant de l'établissement un centre de compétence cantonal, articulé autour des métiers de la mécanique, au service des trois écoles techniques du canton, Couvet retrouve une fonction majeure.

Inconvénient souligné, les élèves comme les maîtres seront appelés à se déplacer au Val-de-

Si l'argument est porteur, certains vallonniers estiment déjà que la proposition est synonyme de perte de substance - à l'instar de ce qui se passe avec le Gymnase de Fleurier - et il faut s'attendre à des réactions. Ce qui ne sera rien, comparé aux luttes d'influence entre régions et écoles concernant l'élaboration du second volet de la réforme où il s'agira de répartir les cartes entre les grands centres du canton...

Formation des enseignants

Numerus clausus de fait!

Que l'on joue sur les mots ou pas, le projet de loi proposé par le Conseil d'Etat concernant la formation des enseignants primaires et secondaires pour les années à venir est, de fait, un numerus clausus s'il devait être appliqué.

Avec l'évolution de la conjoncture, la hausse du chômage et l'insécurité professionnelle, les demandes d'admission aux instituts de formation du personnel enseignant, l'Ecole normale et le Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire, ont largement augmenté. Plus que raisonnablement à voir les possibilités futures d'engagement.

En ce qui concerne l'Ecole normale, la volée de 1990-93 comprend 48 étudiants, 47 pour celle de 1991-94 et 69 pour celle de 1992-95! Si cela continue, non seulement l'école sera saturée, mais les coûts vont encore augmenter, alors que les possibilités d'emploi stagnent à environ 45 postes par an.

Ce constat a incité l'Exécutif cantonal à prendre les devants et à demander l'autorisation au Grand Conseil de limiter, en cas de nécessité, l'accès à ces formations pendant les années scolaires 1993, 94 et 95. Premier acte: on ramènera le délai d'inscription du 30 juin au 20 avril et on instituera un concours d'entrée pour ne retenir qu'un effectif «normal».

Quant au niveau secondaire, l'Etat prévoit que les besoins de renouvellement de poste seront de l'ordre de 15 par an, dès lors il serait vain d'ouvrir le séminaire pédagogique à des volées de 25 étudiants comme c'est le cas aujourd'hui. Le choix des candidats serait alors opéré sur la base d'un entretien, de l'appréciation du stage probatoire, de l'expérience professionnelle acquise et des branches du titre obtenu qui devraient correspondre aux besoins réels de l'enseignement secondaire.

SANTÉ & CO

De l'ordre du jour pléthorique qui attend les députés neuchâtelois début février, plusieurs rapports ont déjà été largement présentés dans nos colonnes. Parmi les principaux, celui sur la nouvelle planification hospitalière occupe une place de choix, surtout qu'une initiative populaire proposant des solutions contraires au projet du Conseil d'Etat a d'ores et déjà abouti! Autre dossier intéressant: la proposition de refonte des départements cantonaux qui pourraient passer de dix à cinq dès le mois de mai.

JUGE ET DÉPUTÉ

Suite à l'élection du juge cantonal Bertrand Reeb au Tribunal fédéral, le Grand Conseil devra élire un nouveau magistrat cantonal. En raison du décès subit de Roger Perrenoud, député radical de Saint-Sulpice, Gilles Pavillon, de Travers, premier suppléant de la liste radicale, sera assermenté.

INFORMATIQUE CANTONALE

L'administration cantonale doit améliorer la qualité des services et prestations fournis à la population tout en accroissant son efficacité, ce qui ne peut être réalisé sans une mise à jour constante des moyens techniques, notamment informatiques, mis à disposition du personnel. Aussi, le Conseil d'Etat propose-t-il une nouvelle tranche de remplacement d'équipements informatiques au service du traitement de l'information avec à la clé un crédit de 2,4 millions de francs.

LA LIGNE BN FÉDÉRALE?

Répondant au projet de décret du député Claude Borel (soc) demandant que le canton, par voie d'initiative, demande à la Confédération de reprendre la ligne Berne-Neuchâtel (BN), la commission législative déclare s'opposer à cette idée, à l'instar du Conseil d'Etat. La participation cantonale au capital de la compagnie est de 10% et la prise en charge des investissements et des déficits d'exploitation revient, en moyenne, à 1,5 million de francs par an au canton et aux communes. Par ailleurs, sans l'appui du canton de Berne une telle démarche serait vouée à l'échec. Dont acte.

Etablissements publics

Patentes revues

Lors de la session passablement animée de juin dernier, le Grand Conseil avait renvoyé à la commission ad hoc le projet de loi sur les établissements publics, la priant de revoir la copie plus particulièrement sur six des 96 articles composant cette nouvelle loi. La modification mal étayée du montant des patentes ne tenait pas comptes de la situation réelle de la branche. La mauvaise humeur avait été telle que les produits des vigneron-députés membres de la commission avaient été lâchement boycottés par quelques clients-restaurateurs...

La commission propose donc de nouvelles redevances, après l'audition des représentants des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, fixant son montant minimum à 200 francs pour les buvettes et à 400 francs pour les autres catégories d'établissements, le taux appliqué étant de 0,7% du chiffre d'affaires, mais au maximum 5000 francs, puis 0,35% au-delà pour les patentes A (hôtel), B (hébergement), C (café-restaurant), D (bar), G (buvette), H (cerce), I (débit ambulante) et J (camping). Le taux étant de 1%, mais 10.000 francs au plus, puis 0,5% au-delà pour les patentes E (cabaret-dancing), F (discothèque) et K (salon de jeux).

Les montants seront diminués de moitié si l'établissement ne sert pas de boissons alcooliques. Avec le nouveau projet, le montant des redevances annuelles devrait se situer entre 1,7 et 1,8 million, alors que l'ancien projet estimait ce chiffre à 2 millions.

Bourses d'études

Extension

Les appuis financiers accordés par l'Etat et les communes neuchâteloises en 1991 ont atteint 4,8 millions de francs, sous forme de bourses d'études et d'apprentissages, et 334.000 francs sous forme de prêts.

Le projet de loi qui sera soumis au Parlement lors de la session ne modifie pas fondamentalement le système actuellement en vigueur, mais tient compte de l'évolution de la société en permettant désormais de soutenir plus efficacement le perfectionnement professionnel et la reconversion.

Il s'agit en fait d'une loi-cadre qui prend en compte une pratique confirmée, laissant au Conseil d'Etat le soin de fixer les barèmes notamment, tout en visant à une meilleure coordination intercantonale qui devrait, à terme, déboucher sur l'harmonisation des bourses entre les cantons. Une initiative populaire fédérale a du reste été lancée pour accélérer ce mouvement.

Parallèlement à ce projet de loi, le Conseil d'Etat propose encore de regrouper le fonds pour l'encouragement des études et celui pour l'encouragement du perfectionnement professionnel qui visent les deux un objectif identique: soit gérer plus soupagement le remboursement des subvendes et des prêts accordés.

Autre nouveauté, ce futur Fonds pour l'encouragement des études et de la formation professionnelle sera mis à contribution en cas de reconversion professionnelle.

Promotion du bois-énergie

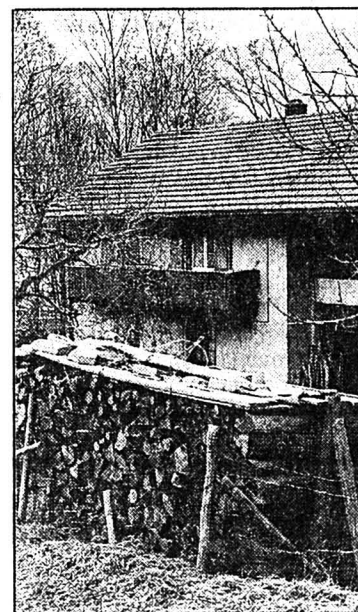
Le rôle des subventions

Le récent épisode du chauffage au bois «imposé» à la commune de Coffrane pour chauffer sa halle de gymnastique en lieu et place du gaz, donne toute son actualité au rapport du Conseil d'Etat concernant la valorisation du bois dans la construction et la promotion du bois de feu comme source d'énergie qui sera présenté aux députés.

Des réponses à un postulat déposé par le député J. Balmer (lib-ppn) en juin 1985 et à une motion de J.-G. Béguin (lib-ppn) datant de mars 1988. Depuis, diverses études ont été entreprises sur l'ensemble des problèmes liés à l'exploitation du bois, de sa production à son utilisation, plus spécifiquement dans la construction ou à sa consommation comme agent énergétique.

Le Conseil d'Etat est convaincu que le bois, en tant que matière première indigène, est appelé à jouer un rôle important dans l'économie du canton, cela nécessitera une meilleure information de tous les intéressés et il faudra aussi une volonté politique affirmée pour que de nouvelles dispositions légales et réglementaires soient adoptées en vue d'encourager l'utilisation du bois sous toutes ses formes.

A ce propos, il existe déjà toute une gamme de subventions, tant fédérales que cantonales, permettant de soutenir la création d'installations utilisant du bois. Le bois répondant aux critères des énergies renouvelables décrites dans le projet Energie



Chauffage au bois

Une énergie indigène qui mérite d'être exploitée.

(Impar-Gerber)

2000 de la Confédération. Ainsi, on évalue que 4,2% de la part totale de la chaleur consommée dans le canton en 2001-2002 sera le fait du bois-énergie.

Un sérieux coup de pouce sera apporté aux propriétaires de forêts qui constatent depuis longtemps que le bois ne paie plus, selon la statistique neuchâteloise du prix de vente du bois de service résineux. Un m³ de bois se vendait 122 fr 95 en 1989, contre 179 fr 35 en 1981, avec des creux allant jusqu'à 101 fr 10 en 1985!

Neuchâtel et l'Europe

Quoi de neuf aujourd'hui?

Exceptionnel. Les députés ne seront pas conviés, comme le veut la pratique, l'après-midi du premier jour de la session, mais sont priés d'assister en matinée à une session extraordinaire entièrement dédiée aux conséquences, pour le canton, du vote négatif du 6 décembre sur l'Espace économique européen.

L'ordre du jour prendra la forme d'un débat sur ce premier thème ainsi que sur l'attitude des autorités neuchâteloises et des initiatives que celles-ci pourraient prendre en matière européenne. Dans le canton qui a le plus massivement appuyé l'EEE, dans une parfaite communion d'intérêt entre le peuple, les autorités, les partis et les divers acteurs du monde politique, économique et social, le débat risque de prendre des formes assez diverse, entre l'amer constat et des positions plus extrêmes...

Maladie d'Alzheimer: un réseau pour aider les malades et leurs proches

La canne dans la tête



«On symbolise la vieillesse par une canne... Je voudrais que les gens comprennent que la canne, le malade l'a dans la tête...» Appel à la compréhension, à la tolérance, hier, par une femme dont un proche souffre de la maladie d'Alzheimer. Cette démence qui affecte si profondément la sensibilité des autres.

de 65 ans. Elle atteint aussi des personnes plus jeunes. Irréversible, elle évolue entre... deux à vingt ans, parfois par palier. Elle peut aussi s'accompagner d'autres affections qui aggravent la situation. Seule l'autopsie permet de confirmer le diagnostic: il faut donc rester très prudent. D'autres maladies, heureusement guérissables, présentent des symptômes similaires. D'où l'importance de consulter, même si le malade minimise généralement son état et refuse la visite au médecin...

LA MÉMOIRE SE PERD

La mémoire s'altère progressivement, d'où des oublis. Le temps et l'espace perdent leur sens. Jusqu'aux mots, aux choses dont on ne connaît plus la signification. Des difficultés apparaissent pour réaliser les tâches de tous les jours. Jugement et sens critique s'affaiblissent. Changement dans l'humeur et le comportement amènent à une transformation de la personnalité très difficile à accepter pour les proches. Pourtant, ce sont eux les plus à même de freiner l'évolution... Alors la section neuchâteloise de l'Association Alzheimer a pour but de les soutenir, de les aider, de les décharger aussi.

Conférence de presse, hier, pour inviter les intéressés à la création, jeudi 21 janvier à 19 h à la salle polyvalente de l'ancienne ferme de Landeyeux, d'une section neuchâteloise de l'Association Alzheimer Suisse. La maladie doit son nom au spécialiste qui a pu mettre en relation les symptômes et, après décès de la patiente, les lésions au cerveau. Depuis, quantité de voies sont explorées pour déterminer l'origine du mal... Génétique, virale, toxique... Aucune certitude n'est encore apparue. Pas plus que le médicament qui guérirait ou stopperait l'évolution.

La maladie d'Alzheimer touche 7% de la population de plus

malade à une dépendance totale. Un poids terrible. D'autant plus lourd à supporter pour un conjoint, âgé aussi... Un soutien psychologique à la famille (un

tiers des personnes s'occupant d'un malade vont souffrir d'état dépressif) s'avère nécessaire. La mise en place de structures pour accueillir temporairement (de

quelques heures à plusieurs jours) des malades, apporter soins et soutien à domicile, préoccupe l'Association.

Depuis quelque neuf mois, un groupe de travail - présidé par le Dr Michel Guggisberg, responsable du Centre psychogériatrique de l'Hôpital cantonal de Perreux - s'est penché sur tous ces problèmes. La création de la section neuchâteloise constitue une étape plus qu'un départ, des structures fonctionnent déjà: un numéro de téléphone (dès juillet repris par Pro Senectute), une case postale, des adresses de homes, des groupes d'entraide (pour échanger entre proches)... La section neuchâteloise compte 32 membres. Son rôle auprès des malades et de leurs proches passe par une certaine formation continue des médecins, confrontés au vieillissement de la population et au traitement de maladies spécifiques de l'âge.

● Association Alzheimer Suisse, section neuchâteloise, CP 898, 2301 La Chaux-de-Fonds; Tél. Sonia Maire, (038) 31 49 91 lundi, mercredi, vendredi de 13 h à 14 h 30; groupes d'entraide: Viviane Beuchat, (039) 23 63 18, lundi, mercredi et vendredi soir dès 18 h 30, Maria Bourquin, (038) 42 47 38, tous les jours sans horaire fixe.

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Marin-Epagnier

Baisse de population

D'une année à l'autre, Marin-Epagnier a perdu 45 habitants. Alors que l'on comptait 3693 résidents à fin 91, une année après, ce sont 3648 personnes qui ont été dénombrées, 874 Neuchâtelois (-24), 1698 Confédérés (-14) et 1076 étrangers (-7, mais en tenant compte des nouveaux critères de recensement), contre 3693 une année auparavant. 27 demandeurs d'asile sont accueillis par la commune qui compte 1696 ménages.

Lignièrès

24 de plus

La population de Lignièrès a augmenté de 24 personnes durant l'année écoulée. A fin décembre 92, on comptait en effet 740 habitants - 291 Neuchâtelois (+11), 403 Confédérés (+5) et 46 étrangers (+8 mais selon le nouveau mode de calcul) - contre 716 une année auparavant. Lignièrès compte 356 ménages. 4 demandeurs d'asile y résident. (cp)

Cressier

La hausse continue

La population de Cressier poursuit sa progression. A fin 92, selon le nouveau mode de recensement, on dénombrait 1828 personnes, soit 89 personnes de plus qu'à fin 91. En tenant compte de l'ancienne méthode, l'augmentation est même de 111 unités. Dans le détail, au 31 décembre 92, on a dénombré 383 Neuchâtelois (+33 par rapport à fin 91) et 804 Confédérés (+31). Quant aux étrangers, avec 25 personnes en plus, ils étaient 641 (663, soit 47 de plus, selon l'ancien mode de calcul). Selon la statistique officielle, Cressier n'accueille aucun demandeur d'asile. (comm-cp)

Neuchâtel

Observer les oiseaux

Le mercredi 3 février prochain, le Panda-Club Neuchâtel propose aux enfants une promenade à La Ramée (Marin) afin d'observer les oiseaux du lac qui hivernent dans cette région. Les enfants intéressés peuvent s'inscrire auprès de: Catherine Dey, Jules-Bailloids 17, 2108 Couvet (tél. 038 63 23 19). (comm)

Chambrelieu: la biscuiterie sur le départ

Grand-mère tire sa révérence

La biscuiterie Grand-mère S.A., à Chambrelieu, qui occupe 21 personnes, transfèrera toutes ses activités dans l'usine ultra-moderne d'un biscuitier vaudois. Aucun licenciement n'est toutefois à redouter: les collaborateurs qui le souhaitent seront tous engagés par le nouveau propriétaire à Ecublens.

Le fameux Bricolet de Grand-mère ne sera plus «made in Neuchâtel». Le capital actions de cette entreprise neuchâteloise, installée à Chambrelieu depuis 30 ans et spécialisée dans la confiserie industrielle et la production de bricolets, vient d'être racheté par un biscuitier vaudois: Eclair Vuilleumier SA, à Ecublens, associé à Duvoisin, à Prilly.

«Mais aucun licenciement n'interviendra», précise Jacques Roth, directeur général. A l'exception des personnes prenant leur retraite ou interrompant volontairement leur activité professionnelle, le reste du personnel sera en effet réengagé par le nouveau propriétaire. Quant au matériel de production, il sera lui aussi repris. Le déménagement devrait commencer en mars pour s'achever à fin avril.

Grand-mère S.A., qui employait 28 personnes au début 92, avait déjà vu son effectif se réduire à 21 collaborateurs au gré de départs naturels. Si le canton de Neuchâtel perd ainsi une entreprise qui réalisait, bon an mal an, un chiffre d'affaires de quelque 2 millions de francs, la marque, elle, subsiste-

ra. La production sera en effet poursuivie sous le même label. En principe à Ecublens pour les articles de confiserie et à Prilly pour les bricolets.

«Lâchée» par son principal distributeur auprès du commerce de détail il y a deux ans et confrontée à des difficultés liées à la conjoncture, l'entreprise neuchâteloise cherchait activement un nouveau partenaire depuis plus d'un an. La solution trouvée, tout en évitant les licenciements, permettra à Grand-mère de bénéficier du réseau de distribution du nouveau propriétaire et de conserver la partie de sa production déjà commercialisée dans toute la Suisse par une grande chaîne de distribution, précise la direction. (cp-ds)

Recensement du district de Boudry

Plus de hauts que de bas

Les chiffres du recensement continuent de tomber... Une pluie positive pour le district de Boudry. Peseux enregistre une hausse de 75 habitants, à 5113 personnes selon les critères 1991, 5109 selon les nouveaux critères au 31 décembre 1992. Un bond d'importance aussi à Cortaillod, avec 66 habitants de plus, pour 4226 personnes (4205

selon les nouveaux critères).

Les chiffres restent largement positifs, même si l'on tient compte des deux baisses annoncées par Bôle (moins 12 âmes, à 1728 selon les critères précédents, 1729 selon les nouveaux) et Auvernier (moins deux seulement, à 1445, respectivement 1441 habitants). AO

Don à l'Hôpital de la Béroche

Le jazz, ça paie!

«Je m'étais dit que ça allait sûrement faire du bénéfice et ça ne m'intéressait pas. Ça m'est venu comme ça, parce que j'aime bien ce petit hôpital, même si je n'en ai jamais eu besoin... C'était avant les problèmes de planification hospitalière...»

Vendredi passé, Serge Rollier, président fondateur du Jazz Club de La Béroche, a remis à Robert Monnera, administra-

teur, un don de 3250 francs pour l'Hôpital de la Béroche. Le fruit d'une saison de six soirées jazz organisées à la grande salle de St-Aubin. Des orchestres bien formés, chaque fois différents, qui ont attiré un public nombreux: de cent à trois cents personnes environ par soirée. Vu le succès, les soirées jazz reprendront en avril, chaque 1er jeudi du mois, jusqu'en décembre. (ao)

Neuchâtel

Logistique et PME

Le 28 janvier prochain, l'Institut international de management pour la logistique (IML), dont le siège est à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), tient une séance d'information sur le thème «Logistique et PME». La séance, qui aura lieu dans l'aula de l'Université de Neuchâtel, avenue du 1er Mars 26, a pour double but de présenter les modules de formation d'un cycle d'études postgrades sur la logistique des petites et moyennes entreprises, mais aussi de prendre connaissance de cas pratiques à analyser lors des travaux de fin d'étude.

Si le thème de la logistique mobilise pour le moment surtout de grandes sociétés confrontées à des problèmes d'approvisionnement, de transport ou de distribution, nul doute qu'il saura également éveiller l'intérêt des PME, appelées aujourd'hui plus que jamais à combiner tous les moyens disponibles pour gagner la bataille de la compétitivité. (comm-cp)

Le POP soutiendra Michel von Wyss

Lors d'une assemblée cantonale qui s'est déroulée le 4 janvier dernier, les militants du Parti ouvrier et populaire neuchâtelois (POP) ont décidé d'apporter un soutien entier au conseiller d'Etat sortant Michel von Wyss qui brigue un second mandat. La nouvelle a été annoncée hier par un communiqué.

Le parti s'est livré à une réflexion politique approfondie, en présence de l'intéressé, et a finalement retenu que la dernière législature avait été marquée par une dynamique nouvelle qui méritait d'être développée encore avec les écologistes neuchâtelois. Même si M. von Wyss n'a pas répondu aux attentes d'une partie de ses électeurs...

En l'espèce, le POP souhaite une intensification des échanges de vues entre le conseiller d'Etat et le parti, même s'il est vrai que les élus doivent aussi conserver une certaine indépendance d'esprit.

Par ailleurs, l'enjeu des cantonales est clair, il faut barrer la route au candidat radical Maurice Jacot et tenter de conserver la majorité de gauche à l'exécutif, sans pour autant signer un chèque en blanc aux candidats socialistes.

Quant au Grand Conseil, c'est par l'alliance généralisée des listes socialiste, popiste et écologiste qu'il sera possible d'obtenir un renversement de majorité au législatif, un objectif cher au POP. (ms)

Journée d'information à l'Uni de Neuchâtel

758 premiers pas

Comme chaque année au mois de février, l'Université de Neuchâtel s'apprête à recevoir les élèves des écoles secondaires supérieures du canton et des régions voisines (Porrentruy, Bienne) plusieurs dizaines d'élèves se déplaceront du Tessin et du Valais. En tout, 758 étudiants se sont déjà annoncés.

La journée d'information du mercredi 17 février sera l'occasion pour les futurs universitaires d'un premier contact avec l'Université. Les étudiants seront d'abord reçus par les doyens des quatre facultés pour une présentation générale des études. Ensuite, il est prévu, pour chaque faculté également, des présentations et des visites dans les différents instituts, séminaires et centres. Les élèves auront aussi la possibilité de s'entretenir avec quelques professeurs, assistants et étudiants

avancés, pour percevoir d'une manière plus précise les exigences des études universitaires.

Le moment du déjeuner est prévu pour réunir tous les participants à cette journée à la Cité universitaire où un repas leur sera offert. C'est là une occasion de regrouper autour d'une table des convives qui ont tous choisi la même faculté pour leurs études futures. Une manière aussi de créer des contacts pour un échange d'idées plus générales.

L'après-midi, le programme des entretiens et des visites reprendra, permettant aux élèves qui n'auraient pas encore fait un choix définitif pour leurs études de se rendre dans une autre faculté.

A relever que le recteur et le secrétaire général se sont déjà rendus dans les écoles qui le souhaitaient pour une information préalable. (comm-cp)

Lettre aux députés pour sauver l'Ecole technique de Couvet

Les industriels se mobilisent

Les sapins sont attractants... Mais, les entrepreneurs ne viennent pas s'implanter au Val-de-Travers pour cette raison. Loin s'en faut! Aussi, pour tenter d'empêcher le changement d'affectation de l'Ecole technique cantonale de Couvet (ETCC), un groupe d'industriels du district a fait parvenir une lettre aux 115 députés du canton.



Ecole technique cantonale de Couvet

Les industriels veulent empêcher le changement d'affectation de cette institution. (Impar-De Cristofano)

L'avenir de l'ETCC est aux mains du Grand Conseil qui traitera de cet objet lors de la session extraordinaire des 1er, 2 et 3 février prochain. Les membres du «Groupe de soutien pour un véritable centre technique au Val-de-Travers», et notamment les 13 industriels qui en font partie, ont donc décidé d'informer plus largement les députés avant que ceux-ci ne prennent une décision irrévocable.

Dans leur missive de trois pages, les défenseurs de l'ETCC

commencent par remettre l'église au milieu du village en ce qui concerne les effectifs. «Contrairement aux affirmations du Conseil d'Etat, il apparaît que les effectifs de l'école de métiers (ndlr: pour les étudiants qui suivent une des 4 formations à plein temps) sont très stables depuis 10 ans, puisqu'ils varient entre 40 et 43 élèves».

COUVET MOINS CHER

L'aspect financier n'est pas occulté. «Les écolages, selon les

factures aux communes, nous montrent que le coût de la formation à l'ETCC n'est pas plus élevé que dans les autres centres du canton», 10.000 francs par an et par personne à Couvet contre 12.000 francs au CPLN et à l'école technique du Locle.

Pour le groupe de soutien, l'explication de cette différence réside dans «la possibilité qu'offrent les effectifs de regrouper rationnellement les enseignants».

La lettre explique également que «l'effort de développement des collectivités communales, régionale et cantonale s'est notamment appuyé sur l'apport que constitue la présence dans la région d'un centre de formation technique en matière de main d'œuvre qualifiée, d'appui technique et de sous-traitance».

PÉDAGOGIE NÉFASTE

Les cosignataires font encore quelques remarques sur les conséquences du projet de chan-

gement d'affectation de l'école. Ils soulignent que la réorganisation «engendrerait des coûts induits non négligeables pour les communes concernées et les parents d'élèves». Ils voient dans le déplacement des apprentis – trois heures par exemple pour un aller et retour à La Chaux-de-Fonds – un aspect néfaste du point de vue pédagogique.

Le groupe de soutien estime que «le démantèlement systématique déjà opéré ou programmé des infrastructures vitales du Val-de-Travers handicape son développement économique». De plus, «un véritable centre de compétences, avec des nouvelles technologies, est aux antipodes du projet soumis où le terme de «centre de compétences» est manifestement usurpé». La majorité des activités prévues sont élémentaires: fraissage, tournage, brasage...

Fort de ces arguments, les cosignataires demandent instamment aux députés de ne pas suivre les conclusions de la commission, «mais de veiller à la prise en compte des besoins des entreprises dans toutes les propositions de réorganisation de l'enseignement technique et professionnel». Réponse au début du mois prochain. (mdc)

BRÈVES

Les Bayards

Population en baisse

En 1992, la commune des Bayards a enregistré une baisse de sa population de 7 unités, l'effectif total passant de 331 (fin 91) à 324. Les Neuchâtelois sont au nombre de 192 (+4), les Confédérés 121 (-3) et les étrangers 11 (-8). Ensemble, ils forment 163 ménages. Avec 324 habitants, les Bayards se retrouvent pratiquement au niveau de 1989 (326), alors qu'en 1984 ils étaient 284. Dans les détails, on compte 134 célibataires, 146 mariés(e)s, 17 divorcés(e)s et 27 veuves et veufs. Enfin, près du tiers de la population (106 sur 324) est constitué de personnes âgées de plus de 60 ans. (mdc)

Engollon

Deux habitants de moins

Par rapport à fin 91, les chiffres du recensement 92 indiquent que la commune d'Engollon a perdu deux habitants, et non un comme indiqué par erreur dans notre édition de samedi dernier: le petit village compte aujourd'hui 66 habitants, soit 47 (-1) Neuchâtelois, 19 Confédérés tandis que le seul étranger qui habitait encore le village fin 1991, a quitté la commune. (se)

Fontainemelon

Boutique et galerie d'art

La Boutique 57 a rouvert ses portes à la rue de La Jonchère à Fontainemelon selon une nouvelle conception: Christine Huser a en effet choisi d'allier la vente de vêtements pour adultes et enfants à une galerie d'art, dans le but de donner une chance à des artistes peu connus d'exposer leurs œuvres. Vendredi dernier, lors du premier vernissage, le public a ainsi pu découvrir 14 tableaux du peintre Pascal Linard, de Neuchâtel. La galerie est ouverte tous les jours, excepté dimanche et lundi. (ha)

AGENDA

Fontainemelon Martin Luther King

Ce soir, dans le cadre de la Semaine de l'unité du Val-de-Ruz, le Théâtre de La Marelle présentera une pièce de Jean Naguel, «Les idées noires de Martin Luther King», 20 h 15, salle de spectacles de Fontainemelon. (comm)

Tribunal correctionnel du Val-de-Travers

Stupéfiants et abus de confiance

Le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers a tenu hier deux audiences préliminaires. Dans la première affaire, on reproche à E. B. d'avoir acquis près de deux kilos de haschisch, 96 grammes d'héroïne et 10 grammes de cocaïne. Dans la seconde, un ancien fonctionnaire de la commune de Couvet, J.-L. T., est prévenu d'avoir soustrait près de 10.000 francs.

E. B. est prévenu d'avoir commis des infractions graves à la Loi fédérale sur les stupéfiants. Entre 1981 et 1991, il a acquis et consommé près de deux kilos de haschisch. De 1986 à 1991, E. B.

a acheté et consommé 10 grammes de cocaïne. Enfin, du début 1990 au début 91, il s'est procuré 96 grammes d'héroïne, dont 35,5 grammes ont été vendus ou donnés. La plupart des stupéfiants a été achetée à des inconnus dans les villes de Genève, Berne, Bienne, Zurich. Cependant, par deux fois en juillet et en décembre 1990, le prévenu a acquis 40 puis 50 grammes d'héroïne à Boveresse. E. B. ne conteste pas les faits.

FONCTIONNAIRE INDÉLICAT

Alors qu'il était employé de la commune de Couvet, J.-L. T. a

conservé, à une trentaine de reprises, la solde destinée aux sapeurs-pompiers de la localité. Au total, il a ainsi soustrait une somme de 10.741 francs. T. admet ce qui lui est reproché.

Les audiences de jugement de ces deux affaires ont été fixées au 8 février prochain. Les jurés tirés au sort hier sont Jacques Baehler et Bernard Cousin, les suppléants Michel Jeannin et Jeannette Steudler. (mdc)

● Composition du tribunal: Bernard Schneider, président; Anne-Lise Bourquin, substitut greffière.

Franco-Suisse entre Travers et Les Verrières

Nouveau recours du canton

Le canton de Neuchâtel vient de déposer un recours auprès de l'Office fédéral des transports (OFT) à Berne. Suite à la mise en consultation du projet d'horaires 1993-1995 des CFF, qui prévoyait le remplacement du train par le bus sur la ligne du Franco-Suisse entre Travers et Les Verrières, le Conseil d'Etat avait écrit à la Régie fédérale pour lui signifier son désaccord.

Le gouvernement neuchâtelois proposait une exploitation mixte rail/route. En outre, les autorités demandaient que les discussions puissent se poursuivre avec la régie, des différends sur les méthodes de calcul des coûts de fonctionnement étant apparus au cours des discussions.

Un élément central du dossier. En effet, le Conseil d'Etat

était prêt à desserrer les cordons de la bourse, pour autant que la dépense n'atteigne pas des sommets.

La direction d'exploitation des CFF à Berne a refusé les deux propositions du canton. Aussi, le Conseil d'Etat, comme il l'avait annoncé, a usé de son droit de recours et demandé à l'OFT d'arbitrer le litige. (mdc)

Fontainemelon: assemblée de la fanfare L'Ouvrière

Nouveaux uniformes

Une quarantaine de musiciens de la fanfare L'Ouvrière de Fontainemelon étaient réunis vendredi soir pour leurs assises annuelles pour discuter de la préparation du centième anniversaire de la société, en 1995, du renouvellement des uniformes et du calendrier des manifestations de l'année en cours.

Pour les célébrations des fêtes du centième, un comité d'organisation sera formé ce printemps. Quant aux uniformes, chaque sociétaire recevra un questionnaire sur la forme, la couleur ou le style, à la suite de quoi une décision sera prise.

La lecture du procès-verbal,

dressé avec tant d'humour par Jacques Dey, fut un véritable régal, très applaudi. Marcel Christen, président depuis 10 ans et confirmé dans sa fonction par acclamation, a quant à lui relevé que l'année écoulée fut relativement calme: l'abstentionnisme lors des répétitions s'est heureusement amélioré en début d'année! Il a remercié Bert Jaspers, directeur, pour son dévouement et son doigté. Celui-ci est satisfait du niveau musical de la société mais il demande à chacun de s'exercer à la maison et de doubler d'effort en vue des retrouvailles cantonales prévues à Chévard-Saint-Martin, les 12 et 13 juin prochain.

La fanfare participera à la

fête régionale des musiques à Cernier, le 2 mai, tandis qu'une course de deux jours est d'ores et déjà prévue les 26 et 27 juin 1993. Cette année, et pour la première fois, la soirée annuelle se déroulera le 6 février, à la salle de gymnastique (concert suivi de la fête).

Enfin, Pierre-Alain Petit-pierre, président cantonal, est venu apporter le salut et les félicitations de la Fédération des musiques, pour annoncer ensuite que le groupe des tambours de Cernier-Fontainemelon se porte bien avec un effectif de 14 musiciens. Des tambours qui, en octobre, iront découvrir le célèbre Taptoo de Leeward en Hollande. (ha-se)

Monk-Dubied à Couvet

Chômage à 50%

L'entreprise Monk-Dubied de Couvet – spécialisée dans le secteur de la machine à tricoter – a introduit vendredi, pour une durée indéterminée, des mesures de chômage partiel à hauteur de 50%. L'ensemble des employés, 110 personnes, est touché par cette décision sauf la dizaine d'apprentis.

«La situation générale est mauvaise et nous enregistrons une baisse des commandes, explique le directeur Alain Dumani. Nous gardons notre optimisme, c'est pourquoi nous avons choisi le chômage partiel

comme première mesure, une mesure adaptée aux circonstances. Nous verrons bien comment cela se décante dans les semaines, voire dans les mois à venir, mais nous n'avons pas de boule magique».

Avec les nouvelles mesures fédérales qui viennent d'entrer en vigueur, une entreprise peut introduire le chômage partiel pour une durée maximale de 18 mois contre 12 auparavant. «Cela nous donne plus de temps, mais nous ne voulons pas prolonger cette situation si nous n'avons pas besoin de le faire», précise M. Dumani. (mdc)

Recensement 92: Les Hauts-Geneveys

Jolie progression

Alors que Les Hauts-Geneveys comptaient 802 personnes à fin 91, le village affiche aujourd'hui 835 habitants, soit une jolie progression de 33 personnes que la commune doit bien plus aux Confédérés qu'aux Neuchâtelois. A fin 92, on dénombre en effet 323 (+7) Neuchâtelois, 441 (+29) Confédérés et 71 (-3) étrangers, soit 49 personnes au bénéfice d'un permis de séjour C (le statu quo par rapport à fin 91) et 22 (-3) titulaires d'une

autorisation de séjour B, renouvelable d'année en année.

Le village n'héberge aucun demandeur d'asile; le nombre des ménages est passé de 343 à 356, soit une augmentation de 13. Enfin, notons que les personnes âgées de 62 ans et plus représentent 26,8% de la population, soit un pourcentage comparable à la moyenne (26,4%) des communes dont on connaît déjà les chiffres du recensement 92. (se)

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Chicanes de conducteurs

E. F. circulait au volant de sa voiture sur la route de La Vuedes-Alpes de Neuchâtel en direction du col. A la sortie du virage des Gollières, E. F. entreprit le dépassement du véhicule de livraison conduit par M. M. Alors que ce dernier commençait également le dépassement du véhicule le précédant. Les flancs des deux véhicules se sont heurtés. E. F. prétend que M. M. avait commencé son dépassement sans mettre son clignoteur et sans regarder dans son rétro-

viseur alors que M. M. déclare que E. F. avait entamé sa manœuvre avant la fin de l'interdiction de dépasser. Le Tribunal a considéré qu'en l'absence de preuves ou d'indices (débris, traces de freinage, etc) permettant de retenir l'une des versions plutôt que l'autre, M. M. et E. F. devaient être acquittés, frais à la charge de l'Etat.

Le tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe. (pt)

Grand Conseil bernois: la Banque Cantonale au banc des accusés

Le Parlement veut tout savoir

Traitant deux motions concernant la Banque Cantonale Bernoise (BCB), le Parlement a attaqué hier un débat qui promet d'être long. Situation exacte de l'établissement, risques de pertes, responsabilités des organes dirigeants: les députés veulent tout savoir, tout particulièrement ce que le gouvernement leur semble déjà connaître. D'autant plus que certains prévoient un scandale apte à reléguer la crise financière de l'Etat au rang de l'anecdotique...

non seulement la situation exacte de l'établissement à l'heure actuelle, mais encore l'ampleur précise des risques encourus en raison d'engagements dans des affaires à risques justement, ainsi que les responsabilités de toute l'affaire.

PRIVATISATION EXCLUE

De cette forêt de questions, mandats et autres craintes, commençons pas sortir les éléments rejetés catégoriquement par le gouvernement. Il en va ainsi pour trois des cinq points de la motion Buser. Le premier demande que soient renvoyés au Grand Conseil les arrêtés fixant à 900 millions les emprunts de l'Etat - entre-temps refusés par le peuple - et à 250 millions l'augmentation du capital de dotation de la BCBE; un débat qu'il est juridiquement impossible de réouvrir, répond l'Exécutif. Le deuxième est caduque, puisque le Gouvernement a bel et bien chargé un organe extérieur - Arthur Andersen S.A., en l'occurrence - et non le Conseil de banque, de procéder à une analyse de la situation. Le dernier point, enfin, demande une expertise portant sur les conséquences d'une éventuelle privatisation de la banque. Or s'il estime envisageable de la

transformer ultérieurement en société par actions de droit public, le gouvernement maintient qu'il est hors de question de privatiser intégralement la BCB.

VERS UN SCANDALE

«Il est évident que nous allons au-devant d'un scandale dont la portée dépasse de loin celle de la crise financière que connaît actuellement le canton», affirme pour sa part le député Christoph Steinlin, en rappelant que la nouvelle direction générale de la BCB refuse d'assumer la responsabilité des engagements conclus avant son entrée en fonction. Engagements considérés comme imprudents en matière de gestion bancaire et qui portent sur 5 à 7 milliards de francs. «Rappelons que la BCB pourrait subir des pertes allant jusqu'à 3,5 milliards», souligne le motionnaire. En estimant que seule une analyse objective des faits et des responsabilités des organes dirigeants - le directeur des finances cantonales compris... - pourrait restaurer la confiance placée dans la banque.

Plus avant, Christoph Steinlin juge essentiel de déterminer dans quelle mesure des organes tels que le gouvernement, la promotion économique ou encore des groupes d'intérêts régionaux ou communaux, ont pu favoriser une pareille prise de risques...

«LA BCB A FAILLI À SON MANDAT»

Le motionnaire socialiste juge qu'en engageant des sommes importantes dans des affaires à risques, la BCB a failli à son mandat, qui consiste à promouvoir le développement social et économique du canton. Il estime dès lors nécessaire de définir clairement la façon dont ce mandat devra désormais être rempli, c'est-à-dire la politique que la banque devra mener et les prestations qu'elle devra fournir.

En réponse à la motion Steinlin, le Gouvernement se déclare prêt à présenter au Grand Conseil un rapport sur les questions qu'il soulève, en se réservant le droit de placer certaines



Grand Conseil bernois

La situation financière de la BCB inquiète certains députés. (Impar-Galley-a.)

réponses «dans le contexte approprié, tel que le rapport annuel et les comptes annuels 92 de la BCB».

C'est ainsi que l'exécutif entend présenter un rapport concernant les résultats de l'enquête menée par Arthur Andersen S.A.; des résultats qui devraient être en sa possession, si le «calendrier» de l'enquête a été respecté.

Quant à savoir s'il convient de mandater une instance extérieure pour déterminer les responsabilités des organes direc-

teurs, le gouvernement estime que la réponse ne pourra être donnée qu'une fois connues les conclusions d'Arthur Andersen SA. Raison pour laquelle il propose de transformer en postulat cette partie de la motion Steinlin, tout comme le point y relatif de l'intervention Buser.

Enfin, à l'éventualité d'élections générales au Conseil de la banque, l'exécutif répond qu'il est déjà chargé d'étudier cette possibilité par le postulat Suter adopté en novembre dernier. (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEER

BRÈVES

Grand Conseil

Trois assermentations

En ouverture de sa première session de l'année, le Grand Conseil bernois a procédé hier à l'assermentation de trois nouveaux députés, à savoir Jürg Gerber, le socialiste romand de Bière qui prend la succession d'Erica Wallis, ainsi que le PDC Christian Kaufmann, de Bremgarten, et l'agrarien Heinz Jäggi, de Thoune. (de)

Corgémont

Purinage surveillé

Répondant aux instructions émanant de la Préfecture, suite aux nombreux problèmes de pollutions de l'eau potable rencontrés dans le haut du Vallon essentiellement, la Municipalité de Corgémont a nommé Michel Junod au poste de surveillant local pour l'épandage du purin durant la saison hivernale. (gl)

Associations de contemporains

Une autre amicale mixte!

Dans notre texte sur les associations des contemporains, (voir «L'Impartial» du 15 janvier), nous avons signalé qu'à notre connaissance, une seule association mixte existait dans la région, à savoir les «1948» de Neuchâtel. Or, un aimable lecteur nous a fait remarquer qu'une telle amicale existait également à Saint-Imier, les «1932», mixte depuis ses origines et créée par d'anciens camarades d'école qui se connaissent tous depuis l'enfance. (Imp)

AGENDA

Poésie et tendresse

Jeudi 21 janvier à 20 h au Cinématographe de Tramelan, un spectacle de rire, de poésie et de tendresse, accompagné musicalement, sera présenté. Le comédien lausannois Alain Nitchaëff a créé, avec le musicien biennois Hans Peter Häuptli, un one man show qui présente les tribulations d'un embryon durant la vie prénatale. (comm/vu)

Premières déclarations

En fin de journée, hier, on entendait les premières déclarations du débat consacré à la BCB. «Les motionnaires ne font qu'enfoncer des portes ouvertes, les analyses demandées sont en cours, certaines questions ont déjà trouvé leurs réponses», estime le PRD, en ajoutant qu'il faut attendre, pour le reste, les résultats du rapport Andersen. Les radicaux apportent donc leur soutien aux propositions gouvernementales.

Soulignant que les deux interventions débattues ont été déposées au moment même où le gouvernement lançait ses mesures, et qu'elles n'étaient donc pas caduques du tout à leur sens, les socialistes réclament de l'exécutif les informations plus complètes et plus actuelles qu'ils croient en sa possession. «Nous devrions avoir connaissance rapidement et complètement du rapport Andersen, annoncé pour la fin 92, ainsi que du rapport annuel de la banque», ajoutait Samuel Bhend.

Le groupe Liste libre et Jeune Berne partage les positions socialistes: «Le Conseil exécutif n'a pas encore fait tout ce qu'il peut, nous n'avons pas encore toute la sécurité et toute la clarté voulue pour prendre position.» (de)

Canton de Berne

Taxe sur l'énergie: info ou intox?

Parmi les mesures visant à l'équilibre des finances, le Gouvernement propose, rappelons-le, de réviser la loi sur l'énergie. Une révision incluant notamment l'introduction d'une taxe sur l'électricité, de 0,2 à 0,4 centime par kw/h.

Or la commission préparatoire du Grand Conseil, que préside le radical romand de Bière Jean-Pierre Berthoud, n'est pas

parvenue encore à prendre de décision quant à cet objet. Elle a longuement débattu, la semaine dernière, des aspects énergétique, économique et juridique de cette taxe; ces discussions n'ont pourtant abouti à aucune prise de position, la commission estimant nécessaire de demander deux avis de droit supplémentaires. Elle reviendra donc sur cet objet dans le courant de

mars prochain, lorsqu'elle sera en possession desdits avis.

A relever que la même commission a déjà donné un avis positif - moyennant quelques modifications - sur la révision, proposée par le Gouvernement dans le même cadre, des lois sur les déchets, sur l'utilisation de l'eau et sur l'aménagement des eaux. (de-oid)

La population est en baisse

Trop de départs à Cormoret

La population de Cormoret a diminué l'an dernier de 24 unités (16 Helvètes et 8 ressortissants étrangers), soit 4% de son total, pour passer de 587 habitants, au 31 décembre 92, à 563 le mois passé.

En 1992, la commune a enregistré 40 arrivées (31 Suisses et 9 étrangers), 66 départs (dont 49 Suisses), 6 naissances (tous des bébés helvétiques) et 4 décès (également de personnes au passeport à croix blanche), pour compter au 31 décembre 542

Helvètes (558 un an plus tôt) et 21 étrangers (29).

Les statistiques révèlent encore que cette population est composée de 292 femmes (52%) et 271 hommes (48%), tandis que les personnes mariées sont en majorité (271, soit 48%), devant les célibataires (232, 41%) et les veufs ou divorcés (60, 11%).

Par groupes d'âge, la répartition est la suivante: 153 personnes de moins de 20 ans (27%), 309 de 20 à 65 ans (55%) et 101 de plus de 65 ans (18%),

dont 25 ont déjà vécu plus de 80 printemps.

La population suisse résidant dans la localité est composée de 67 personnes originaires de Cormoret même (12%), de 249 d'origine bernoise (46%) et de 226 habitants originaires d'autres cantons (42%).

Au chapitre de la religion enfin, les statistiques mentionnent 379 habitants de confession réformée (67%), 98 de confession catholique romaine (17%) et 86 personnes appartenant à d'autres églises ou se déclarant sans confession (16%). (cm-de)

Saint-Imier: championnat interne du Judo-Club

Tous les champions

Le traditionnel championnat interne du Judo-Club Saint-Imier, qui s'est déroulé le mois dernier, a vu pas moins de 16 judokas se battre pour les titres locaux. Tous les combats, une trentaine au total, se sont révélés passionnants, tout particulièrement chez les petits.

A relever que la démonstration effectuée par des adultes rencontra un vif intérêt de la part du public.

Les résultats du championnat interne: **Catégorie 1:** 1. Florian Bovet, 2. Marco Houriet, 3. Laure Froidevaux, 4. Arnaud Houriet, 5. Lucie Houriet, 6. Mathias Pedrazzi. **Catégorie 2:**

1. Noli Sokoli, 2. Grégoire Houriet, 3. Gwenaël Marti. **Catégorie 3:** 1. Julien Morf, 2. Nicolas Vieland, 3. Christophe Froidevaux, 4. Léon Coeudevez. **Catégorie 4:** 1. Christophe Zappella, 2. Raynald Vaucher, 3. Jérôme Ganguillet.

Relevons par ailleurs les bons résultats obtenus par quatre représentants du club imérien à l'occasion des championnats jurassiens de Delémont: tandis que Raynald Vaucher remportait la médaille d'argent en «moins de 54 kg», Nicolas Vieland, Gwenaël Marti et Léon Coeudevez décrochaient une cinquième place. (comm-de)

Société de tir de Péry-Reuchenette

Le 16e Tir des Rois a été reporté!

Le 16e Tir des Rois du 9 janvier passé a dû être interrompu avant terme en raison d'un brouillard opaque couvrant la région. D'entente avec le chef de tir de l'AJBT, Robert Aellen, de Saint-Imier, cette compétition pourra reprendre le samedi 23 janvier 1993 de 9 à 16 heures environ.

Le résultat acquis par une centaine de concurrents le samedi 9 crt reste valable et figurera tel quel au palmarès final.

Les organisateurs se réjouissent de voir réapparaître au pas de tir tous les tireurs - d'autres aussi! - qui n'ont pas pu exécuter leur programme à la date initialement prévue. (pst)

Affaire des pâturages des Breuleux

Recours collectif des agriculteurs

A la mi-décembre, suite à une assemblée très chaude, les citoyens des Breuleux décidaient de ponctionner 14 hectares de pâturages communaux pour les mettre en future zone à bâtir. Les milieux agricoles, opposés à ce projet, mordaient la poussière par 141 voix contre 78. Aujourd'hui, dans un recours collectif, huit d'entre eux saisissent le juge administratif. Pour eux, cette décision est contraire aux us et coutumes dans les Franches-Montagnes...



Fermes du bas du village, aux Breuleux

Huit agriculteurs contestent la décision prise en assemblée, par les citoyens de la commune, de ponctionner 14 hectares de pâturages communaux pour en faire des zones à bâtir.

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVE

Canton du Jura

La doyenne a 103 ans

Mme Laure Bregnard-Henzelin a fêté hier son 103e anniversaire. La doyenne du Jura, qui séjourne au home du Bon-Secours, à Miserez-Char-moille, est née en effet en 1890. Jusqu'en 1964, elle a exploité avec son époux une fabrique de ressort en Ajoie. Mme Bregnard a eu la joie d'avoir six arrière-petits-enfants et, fait très rare, un arrière-arrière-petit-fils, ce qui représente cinq générations. (mgo)

BRAVO À

M. André Lab...

... du Noirmont, qui a fêté lundi 18 janvier ses 80 ans, entouré qu'il était par ses dix enfants, quatorze petits-enfants et un arrière-petit-fils. Marié le 26 avril 1936 à Béatrice Stalder, depuis sa retraite en 1978, il rendit de nombreux services à autrui pour son plus grand plaisir. (z)

AGENDA

Porrentruy

Concert de jazz contemporain

Vendredi 22 janvier, dès 20 h 30, à l'aula Cuenin, aura lieu le concert du duo américain Eric Watson, piano et John Lindberg, contrebasse, invités par le Centre culturel régional. Ce duo avait connu un grand succès au Café du Soleil, à Saignelégier, l'an dernier. Bien qu'apparentée au jazz moderne, la musique de ce duo est inclassable et vaut d'être entendue. (comm.)

Solistes et ensembles à Fontenais

Bientôt le championnat

Le championnat jurassien de solistes et ensembles à vent aura lieu le 20 mars à Fontenais. Il est ouvert aux musiciens amateurs domiciliés dans les limites de la Fédération jurassienne de musique. Deux musiciens réputés fonctionneront comme jurés. Inscriptions avant le 23 janvier auprès de Denis Bédard, Fontenais, tél. (066) 66 60 86. (comm.)

Pétition à Saignelégier

950 signatures déposées

Nous avons signalé dans notre édition du 14 janvier le lancement d'une pétition en faveur d'un médecin autrichien qui pratique depuis plus de deux ans à Saignelégier et qui devrait quitter la région. Hier, ce sont 950 signatures, recueillies essentiellement au chef-lieu, qui ont été déposées sur le bureau communal.

Le docteur Kutschera a vingt ans de pratique et voilà un peu plus de deux ans qu'il exerce sa profession avec un collègue suisse à Saignelégier.

Le cabinet a été repris par un nouveau médecin et le praticien autrichien a demandé en décembre à s'installer aux Genevez. Refus du canton sur préavis de

hectares prélevés le sont sur le pâturage communal au sud et à l'ouest du village. En échange, les agriculteurs se verront donner les terres de trois bergeries qui ont été abandonnées.

Dans cette affaire, les clans sont marqués et le ton est monté. Le projet communal a passé la rampe, mais il est attaqué en justice par un groupe d'agriculteurs breuleux.

Que disent-ils? Quatre choses essentiellement. Primo, que la politique communale en matière immobilière est contradictoire.

Il a été voté un crédit de 20.000 francs pour un nouveau plan directeur. Avant même que le canton n'ait fourni son avis sur l'étude réalisée, on prend des décisions: premièrement, que cette mise en zone est illogique, dans la mesure où elle coupe l'accès au communal d'une partie des fermes du village alors même qu'il existe, à l'intérieur de la localité, de nombreuses zones non bâties; deuxièmement, que le remaniement parcellaire va laisser également quatre hectares de terre à la commune. Les agricul-

teurs avancent aussi que les terres des bergeries ne sont pas des compensations, car elles se situent sur le territoire d'autres communes (Le Noirmont, Courtelary) et qu'il y a belle lurette qu'elles font partie des pâturages communaux.

RÉFÉRENCE AU TF

Mais l'argument principal est le suivant: selon les droits immémoriaux, ce ne sont pas les citoyens d'une commune qui peuvent décider du sort du communal, mais les ayants-droit. Les

paysans des Breuleux s'en réfèrent à ce titre à un jugement du Tribunal fédéral dans l'affaire Frésard, à Muriaux, opposé à la commune du Noirmont. Si, pour un motif d'intérêt public, la commune enlève une partie des terres aux ayants-droit, cela équivaut à une expropriation qui donne droit à une juste indemnisation. On le voit, le juge Guélat devra trancher dans une affaire qui va influencer de manière décisive toute la politique foncière des Franches-Montagnes. Mgo

Pascal Hêche ne sera pas rejugé

Le Gouvernement ne transigera pas

Le Gouvernement jurassien ne peut pas ordonner de faire rejurer Pascal Hêche, condamné à 22 mois de prison pour avoir détruit la Fontaine de la Justice à Berne. Une telle décision violerait le principe de séparation des pouvoirs et ce serait tomber dans l'arbitraire, a déclaré hier François Lachat, président du gouvernement, au cours d'une conférence de presse.

Dans une lettre datée du 14 janvier, le Gouvernement jurassien a signifié à Pascal Hêche qu'il devrait purger sa peine dans le Jura, sans nouveau jugement. Le gouvernement n'avait pas d'autres alternatives que de livrer Pascal Hêche aux autorités bernoises ou de le faire emprisonner dans le Jura, a souligné le président du gouvernement.

Il n'est pas possible au gouvernement d'ordonner à une cour jurassienne de rejurer Pascal Hêche. Ce serait contraire aux constitutions fédérale et cantonale et constituerait une violation du principe de la séparation des pouvoirs. Toute tentative de violer cette séparation des pouvoirs «porte en elle les germes de la violence» et est une atteinte grave à un principe fondamental de la démocratie, a souligné François Lachat.

Le gouvernement a pris sa décision avant l'expiration du délai du 3 février fixé par le Tribunal fédéral. Pascal Hêche dispose ainsi de plus de temps pour chercher de nouvelles voies de recours. En fonction des chances d'acceptation du recours, le Service cantonal d'exécution des peines pourrait ac-

cordier l'effet suspensif en attendant un jugement, a précisé Pierre Boillat, ministre jurassien de la Justice. Aucune date n'a encore été fixée pour l'entrée de Pascal Hêche en prison, a-t-il ajouté.

RECOURS POSSIBLES

A l'annonce de la décision du gouvernement, Pascal Hêche a affirmé vouloir utiliser tous les moyens de recours possibles, y compris la Cour européenne des droits de l'homme, pour obtenir un nouveau jugement. Dans un communiqué commun publié samedi, le Rassemblement jurassien fédéral, le groupe Béliet et le comité de soutien à Pascal Hêche ont appelé les «Jurassiens dignes de ce nom» à fournir aide et assistance à Pascal Hêche «tant qu'il n'aura pas été rejugé par une cour jurassienne». (ats)

Assises de la SFG du Noirmont

Sous le signe de l'unité

L'assemblée de la SFG du Noirmont s'est tenue récemment à l'hôtel du Soleil, sous la présidence de Francis Arnoux. De vifs applaudissements ont salué la nomination de quatre nouveaux membres d'honneur, soit Betty Jeanbourquin, Christian Willemin, Denis Girardin et Ronald Baume. Après la remise à neuf des statuts en 92, l'assemblée a enteriné la concentration des caisses de la Fémina et des Hommes. A la barre depuis 1985, le président passe la main à Mireille Fuhrmann.

Pour les comptes de l'exercice 92, heureuse surprise, avec des recettes plus élevées que les dépenses et une augmentation de fortune de 8824,60 fr.

Les divers rapports des sections démontrent la riche activité de la SFG en cours d'année. Raymonde Gaume pour les pupilles, Marianne Huélin pour les actives, Mireille Fuhrmann pour les dames, Simone Guélat

présidente de la Fémina, Bêat Fuhrmann pour les pupilles, Olivier Babey pour l'athlétisme, Jean-Luc Paratte et Jean-Philippe Gigon pour les actifs, ainsi que Denis Girardin pour les hommes sont remerciés pour leur activité.

A la fusion des caisses vient s'ajouter l'union des comités en une seule entité qui compte treize membres. Nouvelle présidente de la SFG 1993, Mireille Fuhrmann. Olivier Babey, vice-président; Yolande Gigon, caissière; Adrienne Perriard, secrétaire de correspondance; pour les protocoles une personne est à trouver, Jean-Luc Paratte, moniteur des actifs; Denis Girardin, moniteur pour les hommes; Bêat Fuhrmann, moniteur pupilles; Marianne Huélin, monitrice des actives; Raymonde Gaume, monitrice dames; Simone Guélat, membre assesseur; Nathalie Hugué, monitrice des pupilles. (z)

Les Franches-Montagnes

Invasion de poux

L'an passé, peu avant Noël, des poux ont fait leur apparition sur les têtes de quelques écoliers du côté des Enfers-Montfaucon. On pensait que les vacances et les fêtes de fin d'année auraient raison de ces bestioles. Il n'en a rien été. A la rentrée, la prolifération de cette vermine s'est rapidement étendue aux enfants du Bémont et des Rouges-Terres, en regroupement scolaire avec leurs voisins. A une semaine du camp de ski, il a fallu sortir l'artillerie lourde et demander aux parents de procéder à un traitement peu ragoutant, à faire deux fois en dix jours pour éradiquer ces bestioles. Le résultat est paraît-il radical. Si les poux ont été traqués du côté du Bémont et des Rouges-Terres, les parents de Montfaucon-Les Enfers n'ont été avisés que ce matin du shampoing spécial à utiliser, alors que certains poux ont fait leur entrée à Saignelégier... (mgo)

Manufacture de bonneterie à Alle

Faillite sans licenciements

La Manufacture jurassienne de bonneterie S.A. (MJB) à Alle est en faillite.

L'avis en est paru dans le Journal officiel. Cette faillite ouverte le 30 novembre dernier ne provoquera toutefois aucun licenciement. La MJB avait en effet cessé toute activité il y a plus de trois ans, après la maladie de son directeur M. Pascal Hubleur. Remis d'une grave opération, il avait liquidé les commandes en cours avant de mettre un terme à son industrie.

Depuis lors, les locaux sis à côté de la gare d'Alle à proximité de l'Arsenal, qui a emménagé dans un autre bâtiment appartenant à la MJB, ont été loués à un industriel bâlois qui y fabrique des articles de confection textile tels que des collants, leagings, habits de danse ou de sport, à l'enseigne de Stauffer

Textiles S.A. Selon M. Pascal Hubleur la faillite résulte de l'impaticence de la Banque Cantonale du Jura auprès de laquelle a été contracté un emprunt hypothécaire et dont les intérêts sont couverts par le paiement de la location de l'usine dont les locaux, rénovés, sont en bon état.

Or, à la suite de difficultés momentanées de trésorerie, Stauffer S.A. a éprouvé quelque retard dans le paiement de sa location, d'où la décision de la BCJ de la mise en faillite du propriétaire, MJB S.A.

Cette décision est jugée regrettable par M. Hubleur qui espère que la faillite n'empêchera pas la petite entreprise Stauffer Textiles S.A., employant quelques ouvrières, de continuer ses activités.

V. G.

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114
Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP
31.712

Régie des annonces:

Publicitas

La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

CARNET DE DEUIL

Montmollin

Hier, une foule émue a rendu le dernier hommage à Jean-Pierre Stübi, né en 1925. Le défunt, agriculteur à Montmollin, était un homme discret, fort compétent et qui avait consacré toute sa vie à gérer avec passion son train de campagne. Caissier de la société de laiterie du village durant de nombreuses années, M. Stübi a toujours manifesté un grand intérêt pour la chose publique: il fut conseiller communal de 1962 à 1976 usant de ses qualités de gestionnaire pour conduire les dicastères des forêts puis des travaux publics. (jlg)

Le Noirmont

Dans la matinée de vendredi dernier, Mlle Geneviève Erard s'est éteinte subitement au Home «La Promenade» à Delémont, où elle venait de s'établir il y a quelques jours. Elle était dans sa 79e année.

Elle était la troisième enfant de la famille Marc-Erard Bouille, fabricant de boîtes de montres, qui en comptait sept et dont l'aînée fut missionnaire aux Indes.

Durant quelque temps, elle travailla comme secrétaire à la fabrique d'horlogerie Pronto Watch au Noirmont, puis s'engagea comme aide au prêtre aux Genevez, auprès de l'abbé François Froidevaux. Durant douze ans, elle vint à Saignelégier pour être avec sa maman. A nouveau, elle fut aide du prêtre à la cure de Tavannes puis à Fahy où elle assista le curé Germain Jolidon jusqu'en 1985.

Venue à Delémont après le décès de l'abbé de Fahy, au Centre Saint François, elle fut très appréciée en collaborant à divers travaux.

Atteinte dans sa santé depuis quelques années, elle supporta avec foi la mort récente de ses deux frères Constant et Maurice et dut faire un séjour de quelques mois à l'hôpital de Delémont avant de rejoindre son dernier domicile. Mlle Geneviève Erard était connue pour sa gentillesse et sa totale disponibilité au service des autres. (z)

DÉCÈS

Fleurier

M. Willy Giroud, 1912

Couvet

Mme Alice Dubois, 1907

Neuchâtel

Mme Chantal von Gunten, 1953

COMMUNIQUÉS

Réunion du Comité de la région transfrontalière

Renforcer la cohésion interne

Le Comité de la région transfrontalière La Chaux-de-Fonds-Le Locle (Suisse) Morveau - Maïche - Le Russey - Pierrefontaine-les-Varans (France) s'est réuni le 14 janvier 1993 au Locle.

A cette occasion, le Comité a pris acte avec regret du refus de la Suisse de participer à l'Espace économique européen (EEE). Cependant, il relève avec satisfaction le oui massif des régions frontalières qui exprime le besoin ressenti par les citoyennes et citoyens de l'Arc jurassien de s'ouvrir à l'Europe. Le comité constate que la voie solitaire qui a été choisie par la Suisse maintiendra certains obstacles juridiques qui rendent plus difficiles les actions de collaboration transfrontalière. Pour cette raison, il considère que le processus de rapprochement lancé l'année dernière avec la signature d'une charte au Locle doit absolument être poursuivi et même intensifié. Le Comité estime qu'il faut, en effet, continuer de travailler à des projets de collaboration transfrontalière dans les domaines définis par la convention

(économie; formation; promotion de la région; équipements collectifs) afin de répondre aux aspirations de la population de cette région franco-suisse.

Lors de cette même séance, M. Denis Maillat, recteur de l'Université de Neuchâtel, a présenté les résultats d'une étude, qu'il a dirigée, sur l'intégration européenne et l'espace transfrontalier, réalisée pour les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Dans son exposé, il a réaffirmé la nécessité de poursuivre la collaboration transfrontalière de façon à renforcer la cohésion interne de cette région et, ainsi, lui permettre de se situer dans l'Europe des régions en représentant une entité homogène. L'amélioration apportée à la route des Microtechniques (D461) en France et l'ouverture prochaine du tunnel sous La Vue-des-Alpes (J20) constituent des éléments structurants de cette région qui renforcent sa cohésion interne.

Sur le plan des transports, le Comité estime que la poursuite des améliorations apportées à la route des Microtechniques est

une priorité. Elle est appelée à devenir un axe stratégique de traversée de l'Arc jurassien puisqu'elle reliera le réseau autoroutier français (A36) à celui de la Suisse (N5). Compte tenu de l'avancée des travaux du côté français, il est primordial, du côté suisse, d'envisager la correction de la route au Col-des-Roches et le contournement des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Il note également l'importance pour la région du projet de réalisation de la ligne TGV Rhin-Rhône et souhaite, en conséquence, que ses réflexions et commentaires puissent être pris en considération dans l'étude du projet. Pour ce faire, sa position sera exposée prochainement par les conseillers régionaux membres du comité, à l'occasion d'une réunion spéciale du Conseil régional de Franche-Comté destinée à examiner le problème des transports.

Les co-présidents:
Claude Vermot, Villers-le-Lac
C.-H. Augsburger,
La Chaux-de-Fonds

Chômeurs âgés et préretraités

Expérience-pilote à Pro Senectute

Le passage de la vie active à la retraite, même lorsqu'il est souhaité et préparé, provoque dans la vie de la personne un déséquilibre, en général momentané. Dans le cas des chômeurs âgés ou pré-retraités les déséquilibres peuvent être aggravés par le caractère imprévisible et contraint de la rupture.

Consciente de sa responsabilité dans ce domaine, Pro Senectute propose un «Atelier-chômeurs». Cet atelier est destiné aux dames, dès 58 ans et aux messieurs dès 60 ans. Les buts poursuivis et les conditions sont les suivants: le travail est soumis à la règle de confidentialité. Le

groupe constitué de 15 personnes au maximum est accompagné par des professionnels compétents. Il a pour but de permettre aux participants:

- de faire le point sur leur situation,
- d'éprouver le soutien moral que représente un groupe pour chercher et trouver des solutions,
- de s'informer sur les questions juridiques liées à leur situation,
- de poursuivre des démarches de recherches d'activités,
- de rester en lien avec la famille, la société,

- de trouver ou retrouver confiance, force et projets.

Deux séances d'information auront lieu le 27 janvier 1993 à 9 h à l'hôtel Touring, place Numa-Droz 1 à Neuchâtel et le 28 janvier à 14 h au restaurant «Le Britchon», rue de la Serre 68, 1er étage, à La Chaux-de-Fonds. Pour tout complément d'information, veuillez téléphoner à Pro Senectute Neuchâtel au numéro (038) 24.56.56 aux heures de bureau. Des prospectus ont été déposés aux offices du travail de chaque commune du canton. Le premier groupe de participants sera limité à 15 personnes. (comm)

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Coop 3, L.-Robert 108, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE
☎ 117.

LE LOCLE

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.
- HÔPITAL
☎ 34 11 44.

NEUCHÂTEL

- PHARMACIE D'OFFICE
Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

- HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.
- AMBULANCE
☎ 117.

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.
- TRAMELAN
- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.
- HÔPITAL
maternité: ☎ 51 13 01.
- AMBULANCE
☎ 51 22 44.
- MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

Profondément touchée
par les témoignages de
sympathie et d'affection
reçus lors du décès de

MONSIEUR HENRI VERMOT

sa famille vous remercie
très sincèrement de votre
présence, de vos dons, de
vos envois de fleurs, de
vos messages de condo-
léances et vous prie de
trouver ici l'expression de
sa vive reconnaissance.

*Votre message,
votre présence,
votre don,
vos fleurs*

sont autant d'hommages rendus à

Monsieur Gilbert Jeanneret

*La famille vous en remercie vivement et tient à vous dire combien
vos témoignages de sympathie et d'amitié l'ont touchée.*

La Chaux-de-Milieu, janvier 1993

Aimez-vous les uns les autres
comme je vous ai aimés.

Jean 13, v. 24.

Madame Milly Perrenoud-Currit,
Monsieur Francis Perrenoud;

Madame Alice Pitié-Perrenoud, sa fille, petite-fille
et Loïc, à Aussillon-Mazamet (France);

Les descendants de feu Henri Currit-Treuthardt,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand
chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Edouard PERRENOUD

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle,
cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection
subitement dimanche, dans sa 77e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 janvier 1993.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi
20 janvier, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Boulevard de la Liberté 5.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

CERNIER



Il est proche de ceux qui ont le
cœur brisé.
Il sauve ceux qui ont l'esprit abattu.
Le fidèle endure de nombreux
maux, mais le Seigneur le délivre de
tout.

Ps 34: 19 et 20

Nathalie et Jean-François Besancet-Perret et
leurs enfants Sandy et Kevin, à Fontaines;

Vincent Perret, à Cernier;

Frédéric Perret, à Chézard;

Roselyne et Alfred Mentha-Perret, à Chézard;

Monsieur Paul Perret, à Saint-Aubin;

Michel et Ursule Perret et leurs enfants,
à La Chaux-de-Fonds;

Jacqueline Leuthold-Perret et sa fille, à Berne,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le
chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Francis PERRET

leur cher papa, grand-papa, beau-papa, fils, frère, oncle,
cousin, parent et ami, enlevé subitement à la tendre affec-
tion des siens, dans sa 53e année.

2053 CERNIER, le 17 janvier 1993.
(Bois-Noir 19).

Le service divin sera célébré à l'Eglise néo-apostolique de
Cernier, jeudi 21 janvier, à 15 h 15.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard à
Neuchâtel.

Adresse de la famille: Mme et M. Jean-François Besancet
Grand-Rue 5
2046 Fontaines.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE CERCLE CATHOLIQUE LE LOCLE

a le profond regret de faire part du décès de son cher ami

Monsieur

Charles SIEBER

ancien président et membre honoraire
dont il gardera le meilleur souvenir.

800317

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE
L'ENTREPRISE SULZER INFRA DE
NEUCHÂTEL ET DE LA CHAUX-DE-FONDS
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Gilbert FIOT

notre ancien et dévoué collaborateur.

450-520

LE LOCLE

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affec-
tion reçus lors du décès de

MARCEL CALAME

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes
qui ont pris part à son deuil, par leur présence, message,
don ou envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expres-
sion de sa profonde reconnaissance.

14004

Suisse romande

8.45 Journal canadien
9.05 Top models (série)
9.25 L'île
aux trente cercueils (série)
et 12.50 Ski alpin
(Chaîne alémanique).
10.10 Magellan
10.45 Le temps de vivre,
le temps d'aimer (série)
11.00 Le cercle de feu (feuilleton)
11.25 Vive les animaux
Une vie de macaque!
11.50 K 2000 (série)
12.45 TJ-midi
13.10 Le droit d'aimer (série)
13.35 L'inspecteur Derrick (série)
14.40 La merveilleuse Anglaise
Film de K. Annakin (1962),
avec J. Christie, J. R. Justice.
16.15 Le Saint (série)
17.05 Les Babibouchettes
17.10 Les animaux
du bois de Quat' Sous
17.35 La petite maison
dans la prairie (série)
18.25 Top models (série)
18.50 Téléduo
19.05 Journal romand
19.30 TJ-soir - Météo
19.55 Hockey sur glace
(Chaîne alémanique).

A 20 h 10

Baby boom
Film de Charles Shyer
(1987).
Avec Diane Keaton, Sam
Shepard, Harold Ramis.
J.C. Wyatt est une femme dy-
namique et redoutable en af-
faires. Le trio de sa vie new-
yorkaise: compétition, travail,
argent. Une logique qui va
être bouleversée.



21.55 Viva
Salons, séjour des désirs.
22.45 TJ-nuit
23.00 Fans de sport
23.30 Le prisonnier (série)
0.20 Bulletin du télétexte

TV 5 Europe

6.00 Le parc des braves
6.30 Télématin
7.25 Météo TV5
7.30 Télématin
7.55 Flash canal infos
8.00 Journal canadien
8.25 Météo TV5
8.35 Le jardin des bêtes
8.45 Confidential femmes
8.55 Flash canal infos
9.00 Enjeux / Le point
10.00 Espace francophone
10.30 Sindbad
11.00 Reflets, images d'ailleurs
11.55 Flash canal infos
12.00 La chance aux chansons
12.40 Météo TV5
12.45 Journal suisse
13.15 Le parc des braves
13.40 Les tisserands du pouvoir
Réalisé par Claude Fournier.
15.05 Spécial cinéma
16.00 Journal TV5
16.15 Vision 5
16.30 Une pêche d'enfer
16.55 Confidential femmes
17.05 Comment ça va?
17.30 Gourmandises
17.50 Le jardin des bêtes
18.00 Questions
pour un champion
18.25 Europodyssée
18.30 Journal TV5 et météo
19.00 Le jeu des dictionnaires
19.25 Clin d'œil
19.30 Journal belge
20.00 Nord-Sud
20.30 Tell quel
21.00 Journal TF1 météo TV5
21.30 Envoyé spécial
22.50 Journal Soir 3 météo TV5
23.15 Bouillon de culture
0.45 Musiques au cœur
1.30 La chance aux chansons

Espace 2

9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires
de la musique. 11.05 Les temps qui
courent. 11.30 Entrée public. 13.00
Rue des artistes. 13.30 Dessine-moi
une histoire. 13.45 Musique d'abord.
17.05 L'avenir en jeu. 17.45 Bleu
comme une orange. 18.00 Demain
la veille. 18.05 En quête de disques
19.05 Jazzz. 20.05 Plein feu. 20.30
Le son des choses. 22.30 Journal de
nuit. 22.40 Musique d'aujourd'hui.
23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgen-
journal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo.
10.00 Etcetera. 11.45 Kinder-Club.
12.00 Rendez-vous. 12.03
Regionaljournal. 12.30 Mittags-
journal. 13.30 Rendez-vous Gast/
Serie. 14.00 Siesta. 16.30 Siestafon.
17.00 Welle Eins. 18.03
Regionaljournal. 18.30 Abend-
journal/Echo der Zeit. 19.15 Ihr
Musikwunsch. 20.00 Familienrat-
Forum. 21.00 A la carte. 23.00
Tonspur. 24.00 Nachtclub.

France Musique

7.10 Mesure pour mesure. 8.30 Les
carnets de Radio France. 9.10 Les
mots et les notes. 11.33 Laser.
12.38 Les démons de midi. 14.02
Espace contemporain. 14.45
Concert. 16.18 La boîte à musique.
17.33 Histoire du jazz: le jazz clas-
sique des années 1930-1940. 18.02
Domaine privé. 19.05 Soliste. 19.33
Les rendez-vous du soir. 20.30
Concert du Chœur de chambre
hongrois. 22.00 Les voix de la nuit.
23.09 Ainsi la nuit. 0.33 L'heure
bleue: carnets de route.

France 1

6.00 Riviera
6.25 Météo
6.30 Le destin
du docteur Calvet
7.00 TF1 matin
7.20 Club Dorothee avant l'école
8.25 Téléshopping
9.00 Hôpital central (série)
9.20 Haine et passions (série)
10.00 Remington Steele (série)
10.50 Tribunal (série)
11.20 Tournez... manège
11.55 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix
13.00 Journal - Météo - Bourse
13.35 Les feux de l'amour (série)
14.25 La loi est la loi (série)
15.20 Hawaii, police d'Etat (série)
16.10 Santa Barbara (feuilleton)
16.35 Club Dorothee
17.25 Le miel et les abeilles (série)
17.55 Hélène et les garçons (série)
18.25 Une famille en or
18.55 Coucou c'est nous!
19.50 Le bébé show
20.00 Journal - Météo

A 20 h 40

Football
Match amical:
Sporting du Portugal -
France.
C'est aujourd'hui à Lisbonne
qu'est donné le coup d'envoi
d'une année très importante
pour l'équipe de France qui
cherche à se qualifier en vue
de la Coupe du monde 94 aux
Etats-Unis.

22.40 Durand la nuit
Guillaume Durand propose un
grand débat sur un sujet
d'actualité, en compagnie de
plusieurs invités.
0.35 Le club de l'enjeu
1.05 Le bébé show
1.10 TF1 nuit
1.20 Santa Barbara
1.50 Reportages
2.20 Mémoires
2.55 L'homme à poigne
4.00 L'aventure des plantes
4.35 Musique
5.05 Les aventures du jeune
Patrick Pacard

TCR Téléciné

14.25 Ciné-jeu *
14.30 Au fil des mots *
14.55 Les enfants
de la vengeance
Film de John Laing.
16.25 Cinéma scoop/
avant-première *
16.50 Ciné-jeu *
17.00 Opération jupons
Film de Blake Edwards.
18.55 Ciné-jeu *
19.00 Editio *
«Le Matin» II.
19.05 Au fil des mots *
19.30 Elephant Boy
19.55 TCRire *
20.00 Ciné-jeu *

A 20 h 05

L'ange sauvage
Film de Richard Compton
(1970 - 84').
Avec Tom Baker, William
Smith, Rita Murray.
Une trentaine de Rockers rou-
lent sur la route de Kernville.
Et soudain, c'est l'enfer. La
rencontre avec le shérif tourne
mal. Le chef du groupe est
tué. Ce sera la guerre ouverte
entre le groupe des rockers et
les habitants de la ville.

21.30 Montreux Jazz Festival *
21.55 Ciné-jeu *
22.00 Editio *
22.05 Aujourd'hui peut-être
Film franco-italien de J.-L. Ber-
tuccelli (1991 - 83').
Avec Giulietta Masina, Eva Dar-
lan, Véronique Silver, J.-P.
Muel.
23.45 Born to Race
Film américain de James Fargo
(1988 - 90').
(* en clair)

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édrédon! 7.15 et
9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique.
9.30 Démotest. 10.05 Musique aux
4 vents. 11.00 Faire ou ne pas faire.
11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres
de l'actualité régionale. 12.30 Midi
première. 12.45 La bonne occasion.
15.03 Musique aux 4 vents. 16.15
Hippy days. 17.00 Phono Belle
Epoque. 17.45 RJB infos. 18.30
Rappel des titres, activités villa-
geoises. 18.45 Vieux tubes à la
carte. 19.30 Antipasto misto. 21.00
Heavy metal fusion.

France 2

5.55 Beaumanoir
6.20 Popeye
6.30 Télématin
8.30 Amourusement
vôtre
8.55 Top models (série)
9.20 Matin bonheur
11.20 Motus
11.50 Pyramide
12.25 Que le meilleur gagne
13.00 Journal - Météo
13.40 INC
13.45 Tatort
Cadavre on the rocks.
15.10 Tiercé
15.25 La chance aux chansons
16.15 Des chiffres et des lettres
16.40 Beaumanoir (série)
17.10 Giga
18.50 Score à battre
19.20 Que le meilleur gagne plus
20.00 Journal - Météo

A 20 h 50

Garçon
Film français de Claude Sau-
tet (1983 - 100').
Avec Yves Montand, Nicole
Garcia, Jacques Villeret, Ber-
nard Fresson, Rosy Varte.
A Paris et en Vendée. Le por-
trait d'un sémillant sexagé-
naire, chef de rang dans un
restaurant.

22.40 Bas les masques
Je ne suis pas une mauvaise
mère.
Les enfants sont-ils
forcément l'accomplissement
du couple? Faut-il leur
sacrifier son temps, sa
carrière, sa liberté?
23.45 Journal
0.00 Le cercle de minuit
1.15 Jamais sans mon livre
2.20 Papa et moi
3.50 L'oiseau rare
4.25 24 heures d'info
4.45 Pyramide
5.10 La chance aux chansons

La Six

6.45 Boulevard des clips
7.00 M6 express
9.05 M6 boutique
9.30 Boulevard des clips
11.05 Cagney et Lacey
12.00 M6 express - Météo
12.10 Papa Schultz
12.35 Ma sorcière bien-aimée
13.00 Cosby show
13.30 Drôles de dames
14.15 Destination musique
17.00 Multitop
17.30 Les aventures de Tintin
18.00 Equalizer
19.00 Les routes du paradis
19.54 Six minutes
20.00 Cosby show
20.35 Le mardi c'est permis

A 20 h 45

Le trésor des Vikings
Téléfilm canadien de Michael
Scott.
Depuis le décès de ses pa-
rents, Jimmy vit chez son on-
cle Angus, un trappeur instal-
lé dans le Grand Nord cana-
dien. Le brave homme, récem-
ment marié à une Indienne,
part en voyage de noces, et
confie, durant son absence, sa
modeste demeure à l'enfant.

22.25 Amicalement vôtre
23.25 Le glaive et la balance
0.20 6 minutes
0.30 Flashback
2.00 E = M6
2.25 Les stars en Inde
3.20 Les Samas
3.45 Vie quotidienne
en Bretagne
4.05 Les fous du rire
4.30 World Philharmonic
Orchestra
5.25 Fréquentar

CANAL ALPHA +

14.02 Journal régional
14.25 Neuchâtel: une promenade
dans l'histoire
14.31 La météo
14.35 Aujourd'hui l'espoir: la Bi-
ble, le livre des livres
20.02 Reflets du Littoral
Neuchâtel à l'OLMA.
20.30 Cuisine chez C. Tattini
20.40 A bâtons rompus
Avec Michel Jeandupeux, res-
ponsable du département TEEN
«Pommes de terre service».

France 3

7.00 Ouvert le matin
7.30 Bonjour les petits loups
8.00 Continentales
9.30 Vis-à-vis
10.25 Parole d'école
10.55 Espace 3 entreprises
11.00 Carré vert
11.15 Le jardin des bêtes
11.30 Confidential femmes
11.45 La cuisine
des mousquetaires
12.00 Les titres de l'actualité
12.45 Journal
13.00 Français si vous parliez
14.20 Doña Beja (série)
14.45 Dynastie (série)
15.35 La croisière s'amuse (série)
16.25 Zapper n'est pas jouer
17.55 Une pêche d'enfer
18.25 Questions
pour un champion
18.55 Un livre, un jour
19.00 Le 19-20 de l'information
20.05 Hugo délire
20.15 La classe
20.40 Hugo délire

A 20 h 45

Emilie, la passion d'une vie
Feuilleton canadien en vingt
épisodes. (8)
Ovila n'est pas revenu pour
Noël. C'est alors la visite de
l'inspecteur Henri Douville, à
l'école. Il déclare sa flamme à
Emilie. Elle vient d'apprendre
qu'Ovila ne viendra pas de
tout l'été. Elle autorise l'ins-
pecteur à rendre visite à sa fa-
mille.

21.35 La planète chaude
Petit cyclone et la ligne
Comète.
La ligne Comète fut créée en
1941, en Belgique, à l'initiative
d'André de Jongh.
22.35 Le soir
23.05 Le pénitentTéléfilm de Jean-
Pierre Bastide

Suisse alémanique

10.10 und 12.50 Ski-Weltcup. 11.15
Textvision. 11.45 Fragment. 14.00
Schulfemsehen: Medikamente - aus
der Retorte oder aus der Natur?
15.00 Traumpaar. 16.00 Tagesschau.
16.05 Fundus. 16.50 Kinder- und Ju-
gendprogramm: Das Spielhaus.
17.15 Alfred J. Kwak. 17.40 Gute-
nacht-Geschichte. 17.55 Tages-
schau. 18.00 Der Landarzt: Arzt im
Zwielicht. 19.00 Schweiz aktuell.
19.30 Tagesschau. 19.55 Eishockey:
Schweiz. Meisterschaft. 20.50 Mini-
Movie. 22.20 Slapshot 22.50 Der
Club - Nachtbulletin.

Allemagne 1

10.10 und 12.55 Ski-Weltcup. 11.03
Haus am See. 11.55 Jetzt oder nie.
13.00 Mittagmagazin. 13.45 Wirt-
schafts-Telegramm. 14.02 Zapp Za-
rapp. 14.30 Der kleine Vampir. 15.03
Television. 15.30 Nachmittags-
journal. 16.03 Talk täglich. 16.30
Die Campbells. 17.10 Punkt 5.
18.00 Marienhof. 18.45 Auto Fritze.
20.00 Tagesschau. 20.15 Sterne
des Südens. 21.05 Juhnke und Co.
21.30 Wer ist dieser Mitterrand?
22.00 PSI. 22.30 Tagesthemen.
23.00 Boulevard Bio.

Allemagne 2

6.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm.
10.45 ZDF-Info Gesundheit. 11.03
ARD-ZDF Vormittagsprogramm.
13.45 Die Knoff-off-Show. 14.30 Die
Simpsons. 14.55 Pingu. 15.03 Kin-
derstudio. 16.09 Der Hausgeist.
16.35 Der Millionär. 17.00 Heute -
Sport. 17.15 Länderjournal. 17.55
Donauprinzessin. 19.00 Heute. 19.25
Unser Lehrer Doktor Specht. 20.15
Die Pyramide. 21.00 Studio 1. 21.45
Heute-Journal. 22.15 Aspekte. 23.00
Wenn der Fluss ruft. 23.45 Vollerfreier
ins Glück (film). 1.15 Heute.

SW3 Allemagne 3

14.05 Anna, Schmidt und Oskar.
14.20 Regenmännchen im Laub-
wald. 14.35 We live on somewhat
shake ground. 15.00 Hallo, wie
geht's? 15.15 Ebbes. 15.45 Live aus
dem Nachtwerk. 17.00 Additionsver-
fahren. 17.30 Sesamstrasse. 17.58
Der Doktor und das liebe Vieh.
18.30 Abenteuer überleben. 19.00
Hallo, wie geht's? 19.15 Abend-
schau. 19.45 Lindenstrasse. 20.15
Titelgeschichte. 21.00 Nachrichten.
21.15 Sport 3 extra. 22.30 Teleglo-
bus. 23.05 Weisser Fleck.

Arte

17.00 Programme
non communiqué
19.00 Rencontre
Tous les jours deux personnalit-
tés différentes, appartenant
toutes deux au monde de la
création, de la réflexion, des arts
ou des lettres et que rien ne des-
tinait à se rencontrer, se décou-
vrent.
19.30 La Rhénanie et la Prusse
Documentaire de Georg Mö-
lich.
20.15 Le café, un produit colonial
Documentaire de Werner Bier-
mann.
20.30 8 1/2 journal

20 h 40 - 0 h 35

**Soirée thématique
Un seul monde**
Le projet «One World» (Un
seul monde) est une copro-
duction internationale, réali-
sée avec la participation de
nombreux pays européens -
Est et Ouest confondus..

20.45 Lucia, in memoriam
Lino Brocka, Philippines
Téléfilm philippin de Mel
Chionglo (1992 - 90').
Une famille de pêcheurs quitte
son village après une marée
noire. Le mari de Lucia est abat-
tué par des gardes-côtes alors
qu'il pêchait dans une zone
interdite. Lucia et ses enfants
essaient de survivre dans le
quartier pauvre de Manille, en-
tre les déchets industriels et les
bords.
22.20 L'endettement
Documentaire brésilien de Oc-
tavio Bezerra Cavalcanti.
Des troncs d'arbres flottent sur
l'eau, à perte de vue. On brade
la forêt tropicale pour rembour-
ser la dette extérieure. Mais
seule une élite profite de ces
opérations, alors que la majorité
de la population voit sa situa-
tion empirer de jour en jour.
23.05 Débat
23.20 Rabi ou la tortue
Un conte burkinabé en images
de Gaston Kaboré (1992 - 60').
0.20 Débat

Suisse italienne

6.30 Textvision. 9.05 Sinfonia. 10.00
Maria Vandamme. 11.20 Max Fol-
lies. 11.35 Maguy. 12.05 Cartoni a
mezzogiorno. 12.30 e 12.55 Sci.
12.45 TG tredici. 13.30 Rebus.
14.00 Marina. 14.30 Telescuola.
14.55 Viaggio senza ritorno. 16.30
La forza della ragione. 16.45 Il dis-
prezzo. 17.25 Tivutiva? 18.00 Balki
e Larry. 18.25 In bocca al lupo!
19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegior-
nale. 20.30 T.T.T. 21.25 La bella e la
bestia. 22.15 TG sera. 22.30 Mar-
tedi sport. 23.30 Saga della canzo-
ne francese. 0.25 Textvision.

RAI Italie 1

6.50 Unomattina. 10.00 Telegiornale
Uno. 10.05 Sci: slalom gigante ma-
schile. 11.15 Mio zio Buck. 12.00
Servizio a domicilio. 13.30 Telegior-
nale Uno. 14.00 Fatti, misfatti e...
14.30 Telegiornale Uno auto. 14.45
Buona fortuna. 15.30 L'albero azzur-
ro. 16.00 Big! 17.55 Oggi al Parla-
mento. 18.00 Telegiornale Uno.
18.10 Italia: istruzioni per l'uso.
18.45 Ci siamo. 20.00 Telegiornale
Uno. 20.40 Partita doppia. 22.30
Caffè italiano. 23.00 Telegiornale
Uno - Linea notte. 24.00 Telegior-
nale Uno - Oggi al Parlamento.

tve Espagne

13.00 Euronews. 13.30 El arte del
video. 14.00 No te rias que es peor.
14.30 Te espero en Madrid. 15.00
Telediano 1. 15.30 El show de la
Una. 17.45 Para nosotros. 18.30
Clementina. 19.00 Jugando a vivir.
Pasa la vida. 21.00 Telediano 2.
21.30 Sesión de noche. 23.00 Linea
900. 23.30 Semblanzas. 0.30 Teledi-
ario internacional. 1.30 El informe
del día.

RTP Portugal

18.30 Rosa dos Ventos. 19.30 Chuva
na areia. 19.55 A maravilhosa expe-
dição as ilhas encantadas. 20.00 Tele-
journal. 20.30 Cinzas. 21.00 Palavra
puxa palavra. 21.45 Frente à frente.
EUROSPORT Eurosport
11.30 Aérobie. 12.00 Ski alpin. 14.00
Eurogoals. 15.00 Tennis. 17.00 Ski
alpin. 18.00 Eurogoals. 19.00 Tennis.
21.00 Ski alpin. 21.30 Eurosport
news. 22.00 Kick boxing. 23.00 Boxe.
0.30 Eurosport news.

Pratiques à réputation douteuse, applications médicales multiples

L'hypnose utile à la santé

L'hypnotiseur n'est pas un mage qui vous fixe droit dans les yeux pour faire de vous une marionnette. Lorsqu'un thérapeute recourt aux techniques de l'hypnose, la relation qu'il développe avec son patient ne repose pas sur un pouvoir, tous deux sont partenaires et égaux. Si elle a connu un succès certain au XIXe siècle, l'hypnose est quasiment tombée dans les oubliettes durant la première moitié de ce siècle. Aujourd'hui, elle marque un retour spectaculaire.

Pour le grand public, elle demeure un mystère, dont la réputation est plutôt sulfureuse. Carrefour entre le corps et l'esprit, état de conscience particulier et encore relativement mal défini, l'hypnose est cependant connue depuis l'Antiquité et la relation hypnotiseur-hypnotisé représente la forme la plus ancienne de la relation psychothérapeutique.

PREMIERS PAS

A la fin des années 1780, un médecin allemand, Franz A. Mes-

mer, lança la théorie du «magnétisme animal», selon laquelle un fluide universel pouvait se transmettre d'un sujet à un autre. Mais une commission de savants, nommée par Louis XVI en 1784, examina et invalida ces assertions. La même année, le marquis de Puységur, élève de Mesmer, décrivait le somnambulisme permettant une communication verbale avec le sujet, inaugurant la thérapie par le langage. Ce n'est que quelque 60 ans plus tard que s'ouvrit une période plus scientifique, avec J. Braid, chirurgien anglais alors aux Indes.

SOINS DE NÉVROSES

Reprenant les travaux de Braid avec Bernheim et Liébeault, l'Ecole de Nancy insista sur l'aspect psychologique de l'hypnose. Jean-Martin Charcot, de son côté, à la tête de l'Ecole de la Salpêtrière, misa sur l'aspect somatique, défendant les facteurs physiologiques de l'hypnose. Les deux écoles se livrèrent dès lors une bataille sans merci, mais qui eut le mérite de faire bouillonner les idées et d'attirer en France nombre de chercheurs, parmi lesquels Sigmund Freud. La découverte de la psychanalyse et la mort de Charcot, en 1893, provoquèrent cependant le déclin de l'intérêt pour l'hypnose. Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que son utilité se révéla importante pour le traitement de névroses

chez les combattants et suscita de nouvelles recherches, aux Etats-Unis et en Union soviétique, avec Pavlov.

Outre-Atlantique, Erikson étudia toutes les possibilités d'hypnotisme, développant son propre modèle. Pour lui, l'inconscient peut être interprété comme un jardin fleuri, lumineux, siège des ressources personnelles, au contraire de Freud, qui le situe au niveau de la cave, avec ses moisissures, selon Patrick Noyer, médecin-dentiste à La Chaux-de-Fonds, récemment hôte du Club 44.

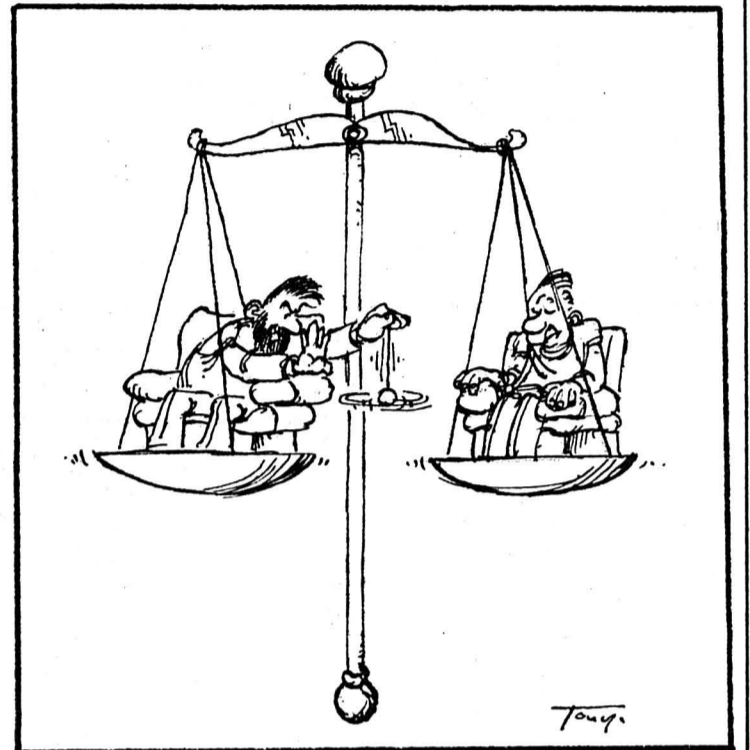
ÉTAT PRIVILÉGIÉ

A l'heure actuelle, il est possible de démontrer l'interaction du corps et de l'esprit. L'hypnose n'est pas un mythe, mais un état privilégié, provoqué ou spontané, dans lequel l'esprit conscient et les blocages sont mis à l'écart tandis que l'inconscient travaille. Pas de fluide donc, ni de trucage, encore moins de pouvoir! Une séance d'hypnose est une collaboration thérapeutique, rapport dans lequel, affirme Patrick Noyer, le second détient les clés nécessaires à son mieux-être, le premier défrichant les chemins pour y parvenir.

Indiquée en psychothérapie, l'hypnose permet un travail plus rapide, en profondeur, sans recherche systématique de crise. Les états dépressifs, phobies, névroses post-traumatiques, an-

goisses, psychoses, etc., peuvent être soignés par ces techniques. En chirurgie, elle permet d'intervenir sur le stress en phase préopératoire, diminuant la prémédication: d'éviter des anesthésies générales, de contrôler la douleur, le saignement, la vitesse de cicatrisation, donc diminution de la durée d'hospitalisation. En oncologie, elle peut être très

utile en phase finale du développement de la maladie, écartant le choc de certaines médications et préservant une communication de qualité. L'hypnose est également intéressante en rhumatologie (contrôle de la douleur, effet sur l'inflammation), en allergologie (rhume des foins, asthme), en médecine interne (migraines).



TV-À PROPOS

Salons, séjours des désirs

Quel est, souvent, le principal meuble d'un salon moderne? Le téléviseur, autour duquel tout s'organise, hélas! Mais heureusement, pas toujours! Christian Karcher et Mireille Calame, pour «Viva», entrent dans quelques salons, une petite dizaine, séjours de désirs surpris parmi les trois mille (au moins) de la cité du Lignon à Genève. Il se pourrait bien, dans ces salons-là, que le téléviseur soit absent (à contrôler, svp!)

Et ce sera dès lors paradoxal que de faire entrer le salon des autres sans téléviseur dans le nôtre sur un téléviseur! Les auteurs ne nous transforment pas en voyeurs, mais en complices amicaux d'une passion, d'un désir réalisé, pour un séjour de quelques minutes.

POUR MIEUX VIVRE

Entrons donc, discrètement, avec les images demandées par le réalisateur, les questions posées par la journaliste. Ces objets souvent inutiles, au sens matérialiste du terme, voici qu'ils «aident à vivre», (Alex et Paulette parmi leurs animaux empaillés). Avec ses poupées restaurées, Ruth affirme: «Je dirige le temps - j'arrête le temps». Parmi ses nains, «Blanche-Neige, c'est elle», dans son salon devenu théâtre. Yannick se sert de n'importe quelles images pour des collages inattendus. Et faire une image, c'est pour elle tellement mieux «que de fumer une cigarette», dit-elle en tutoyant simplement la journaliste.

Le Pierrot blanc de René est peut-être un solitaire, mais à l'armée déjà, il se produisait sur scène en amateur-imitateur-vesti. Et Régina parmi ses fleurs artificielles dit que «tout est beau, qui ne fait pas mal». Ainsi le salon devient «endroit où pour donner, on dit recevoir». Magnifiques, sincères, émouvants, beaux, ces témoignages. Le salon est devenu pièce d'un château rose. Il n'était pas nécessaire de faire par un trucage du Lignon un château de pléonasmes - seule faute de goût de l'émission!

RÊVES MIS EN SCÈNE

Il se pourrait que l'accumulation de tous les malheurs du monde surtout dans les «télé-journaux» commencent, non pas à lasser le téléspectateur, mais à l'inciter à chercher aussi autre chose sur son petit écran. Il se pourrait que les grands de ce monde nous fatiguent, qu'on leur préfère les modestes, les anonymes. La voie est explorée par les «reality-show». L'un d'entre eux se glisserait chaque semaine parmi les vingt-cinq émissions les plus regardées en Suisse romande («Perdu de vue», TF1). Pour chasser l'intrus (!), que faire? Rien d'autre que cette vraie culture conçue par les animateurs de «Viva», qui montrent ici la réalité de certains rêves mis en scène dans son propre salon...

Freddy LANDRY

● TSR, ce soir à 22 h, reprise, jeudi à 9 h 55



Pierrot

Une création de René, décorateur-éclairagiste. (RTSR)

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (p 23 72 22)
Dès me, voir sous spectacles.
- CORSO (p 23 28 88)
La mort vous va si bien (de R. Zemeckis avec M. Streep), tous les jours 18 h 45, 21 h, me aussi 16 h 30. La belle et la bête (dessin animé de W. Disney), pour tous, me 14 h 30.
- EDEN (p 23 13 79)
Mediterraneo (de G. Salvatores) en V.O. ital. s-t. fr.-all., tous les jours 18 h 30. Lunes de fiel (de R. Polanski avec E. Seigner), 18 ans, tous les jours 20 h 45.
- PLAZA (p 23 19 55)
Sister Act (de E. Ardolino avec W. Goldberg), pour tous, tous les jours 16 h 30, 18 h 45, 21 h.
- SCALA (p 23 19 18)
Maman, j'ai encore raté l'avion et je suis perdu dans New York (de C. Columbus, avec M. Cuklin), pour tous, me 14 h. Des hommes d'honneur (de Rob Reiner avec Tom Cruise, Jack Nicholson), 12 ans, tous les jours, 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
15 h, 17 h 15, La belle et la bête (de Walt Disney), pour tous. 20 h 15, Bodyguard (de M. Jackson, avec K. Costner), 12 ans.
- APOLLO 2
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Fatale (de L. Malle avec J. Binoche), 16 ans.
- APOLLO 3
15 h, Maman, j'ai encore raté l'avion (de C. Columbus avec M. Cuklin), pour tous. 18 h, Le mariage de Maria Braun (de Rainer Werner Fassbinder). 20 h 45, La mort vous va si bien (de R. Zemeckis avec M. Streep), 12 ans.
- ARCADES
15 h, 18 h, 20 h 30, Sister Act (de E. Ardolino, avec W. Goldberg), pour tous.

- BIO
15 h, 20 h 30, Qiu Ju, une femme chinoise (de Zhang Yimou avec Gong Li), 12 ans.
- PALACE
14 h 30, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, Des hommes d'honneur (de Rob Reiner), 12 ans.
- REX
15 h, 18 h, 20 h 30, La crise (de C. Serreau avec V. Lindon), 12 ans.
- STUDIO
15 h, 18 h, 20 h 30, Des souris et des hommes (de et avec Gary Sinise), 12 ans.

COUVET

- COLISÉE
20 h 30, Maman j'ai encore raté l'avion (de C. Columbus, avec M. Cuklin), pour tous.

Festival de films de Fribourg

Trois continents explorés

Le coup d'envoi du septième Festival international de films de Fribourg a été donné dimanche soir par la projection des *Yeux bleus de Yonta*, de Flora Gomes, originaire de Guinée-Bissau. Pendant une semaine, jusqu'à dimanche prochain, le public est invité à visionner un échantillon de 68 œuvres en provenance d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, que cette manifestation a pour but de promouvoir auprès des distributeurs suisses, peu enclins à les faire circuler.

En ce premier jour d'un festival désormais annuel, les spectateurs ont également pu admirer *Un ennemi du peuple*, de l'Indien Satyajit Ray, récemment disparu. Les organisateurs de la manifestation lui rendent par ailleurs un hommage à travers une sélection de onze films. Une seconde rétrospective est également consacrée à Lee Chang-ho, figure de proue du jeune cinéma sud-coréen.

ECOLE MENACÉE

Autre point fort du programme, qui comporte douze longs métrages en compétition pour le prix de l'aide à la distribution: le



Halfaouine, l'enfant des terrasses

Le film tunisien de Férid Boughédir est un excellent film issu du cinéma du tiers monde (RTSR)

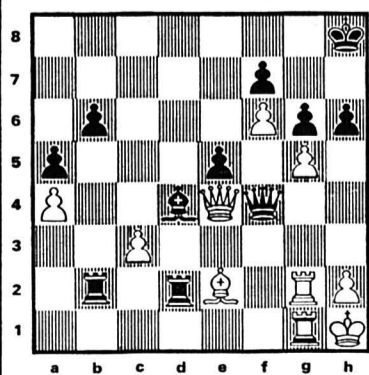
cinéma cubain et son école de cinéma, célèbre jusqu'en Asie. Les organisateurs de la manifestation espèrent ainsi attirer l'attention sur une institution menacée de mort par les difficultés économiques de Cuba. A noter enfin que le Proche Orient sera fortement représenté grâce à des

films réalisés en Syrie, dont certains par la diaspora palestinienne.

Toutes les projections ont lieu au cinéma Rex, à deux pas de la gare de Fribourg. Renseignements complémentaires auprès du secrétariat du festival (037/22 22 32). (ats)

ÉCHECS

Chronique No 268



Partie Gisslasson-Szofia Polgar, disputée à Reykjavik en 1988. les Noirs au trait anéantissent la position blanche trouvant un mat en trois coups facile et plein d'humour. Sauriez-vous jouer comme la jeune prodige hongroise?

Tric-trac

Solution de la chronique No 267

1. Cb8+! Txb8 (1... Rd8x. Dxe8 gagne facilement) 2. Tc7+!! 1-0. Si 2... Rxc7. 3. Dxe7+ gagne les deux Tours noires et les Blancs restent avec une Tour de plus.

L'après 6 décembre 1992

Des yeux ouverts sur l'Europe

La dépression qui a traversé notre pays le 6 décembre s'est éloignée, laissant place à une épaisse couche de stratus. Les vents qui lui étaient associés se sont calmés et des vagues qu'ils soulevaient, ne restent plus qu'une houle dont l'amplitude est difficile à mesurer. Mais au moment où la nature fait œuvre de cicatrisation, n'est-il pas important de regarder la plaie dans le calme, avec un soin particulier, pour prévenir des infections toujours possibles, et leurs séquelles.

Par
Jean-Didier BAUER

DEMAIN:
Albert Monard

LES CRAINTES D'UN BRUXELLES TENTACULAIRE

Il était extraordinairement rigolo de voir agiter le spectre d'une administration aveugle et tentaculaire qui allait venir nous étouffer avec toutes nos chères libertés.

Rigolo, parce que les Helvètes de Romandie, comme ceux d'Alémanie sont depuis longtemps étouffés par une administration toujours plus aveugle et tentaculaire. Les premiers craignaient peu celle de Bruxelles, la sachant plus lointaine que celle de Berne. Ne nourrissent-ils pas de plus le secret espoir que les deux hydres embrouilleraient suffisamment les dossiers de lois, pour leur permettre de retrouver une liberté à l'italienne, celle qui consiste à maîtriser parfaitement l'art de se faufiler par le moindre trou, celle qui permet aussi de tirer sans effort les marrons que d'autres ont fait rôti?

Les Alémaniques, eux, voyaient d'un mauvais œil, le changement de rôle qui se dessinait. L'Europe n'allait-elle pas dicter des ordonnances qui seraient intolérablement contraignantes, puisqu'elles n'émaneraient plus du consensus majoritaire de leur triangle d'or? La liberté devenant toujours plus une simple faculté de forger ses propres chaînes, il serait bien sûr insupportable qu'elles puissent être autre chose qu'un «made in Switzerland» avec tout l'aspect propre en ordre qu'exige tel label!

La votation du 6 décembre a donc agi comme révélateur et la participation exceptionnelle montrait bien l'importance des enjeux. En cela on peut dire que l'issue du scrutin est heureuse, puisque nombre de vérités sortent ainsi de l'ombre pudique qui les voilait. Encore faut-il que nous ayons le courage d'en tirer les leçons, comme celui de nous pencher un peu plus sur les poutres de nos yeux personnels et un peu moins sur les pailles qui affligent ceux de nos voisins.

1291, les désaccords entre Confédérés n'ont pas manqué. Ce sont eux qui ont permis de construire un pays qui a su jeter suffisamment de ponts et de passerelles sur les clivages pour réussir à faire de la cohabitation pacifique un véritable mode de vie.

Mais discuter exige un préalable, celui d'avoir bien construit son dossier, dossier qui sera d'autant plus solide et convaincant qu'il sera fondé sur des analyses et des faits et non sur des émotions. Il faut encore qu'il démontre une volonté d'agir et de mener à bien les hypothèses qu'il renferme nécessairement.

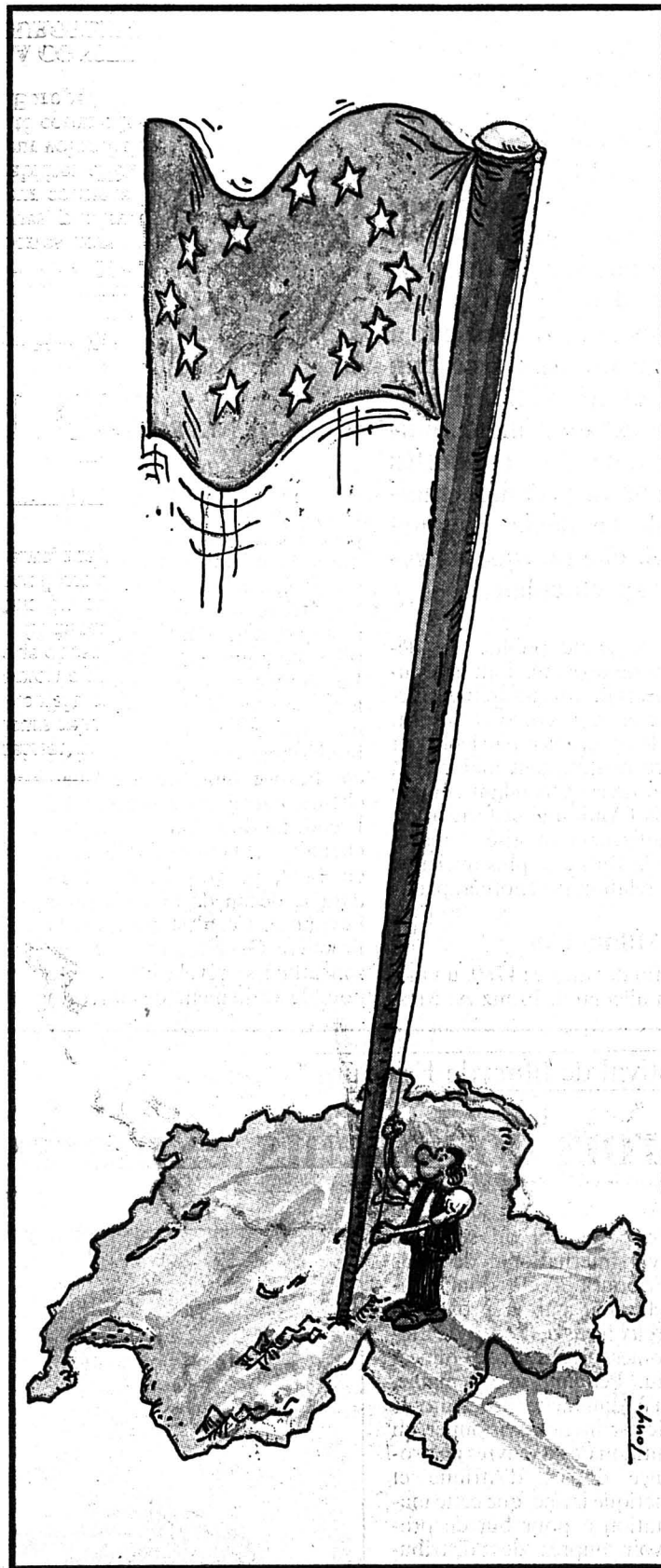
Enfin, discuter implique encore le courage d'exiger. Un éditorial remarquable de ce journal montrait bien la faiblesse romande qui craint si souvent de le faire. Une différence fondamentale sépare les exigences d'un enfant gâté de celles de l'adulte qui fait valoir des droits légitimes. L'enfant exige qu'on lui donne un cadeau, l'adulte entend faire respecter les termes d'un échange. Au travers de ses exigences, il manifeste son appartenance à un système, qui à son tour exige de lui sa contribution à la vie du groupe. Sans ces exigences mutuelles, il n'y a pas de communauté, il n'y a qu'un fragile assemblage d'amateurs.

Nous autres Romands, n'avons-nous pas souvent évité d'exiger, parce que cela nous laissait une porte de sortie? Ne payons-nous pas aujourd'hui, dans une certaine mesure, le prix de notre adhésion à un Espace économique suisse et notre distance à l'égard de cette CEE avant-gardiste qu'est la Confédération?

LES OUI QUI DISAIENT NON

Les cantons romands ont toujours eu une ouverture européenne assez large, parce qu'ils ont participé longtemps aux heures et malheurs de cette partie centrale et instable de l'empire de Charlemagne. Il n'y a pas très longtemps qu'ils sont venus se rattacher à une entité, à laquelle leurs Confédérés suisses alémaniques avaient travaillé durant cinq cents ans, avec la volonté sans faille et le soin jaloux qu'on leur connaît dans la majeure partie de leurs entreprises.

Le clivage entre ceux qui voyaient encore surtout en fonction de l'extérieur et ceux qui s'étaient préoccupés toujours plus avant de l'intérieur, n'appar-



raissait pas comme un obstacle à leurs relations, mais comme un bienfait, tant il est vrai que cette union apportait à chacun quelque chose qui lui manquait.

Si de façon générale, les résultats du scrutin du 6 décembre ont illustré cette approche différente, mais complémentaire des

besoins de notre pays, il faut malheureusement voir qu'une partie des oui romands étaient en fait des non à la Suisse. Ils n'étaient pas tellement l'expression d'une vision politique courageuse que celle d'un ras le bol, celle d'un espoir de trouver ailleurs ce qu'on ne prend pas la

peine de chercher dans le réel, celui qui est proche et contraignant.

A ce titre, ces oui ne valent pas mieux que les non des apôtres du réduit.

L'EUROPE EST EN SUISSE

Il ne s'agit pas tellement de vouloir convaincre les autres, que de nous mettre à construire cette Europe que nous souhaitons et qui commence dans notre propre commune. Les grandes visions peuvent motiver, et c'est bien pourquoi nous en avons besoin. Mais ce qui différencie la vision de l'illusion, c'est le coup de bêche donné dans notre propre jardin. C'est ce que nous avons réalisé, sur notre lieu de travail, si insignifiant que cela puisse être et non pas ce que nous déclarons, si grand que cela puisse paraître.

Que nous le voulions ou non, nous faisons partie de l'Europe. Ce que nous faisons, comme ce que nous ne faisons pas ou mal, influe sur cet ensemble territorial qui nous entoure. De même, quels que soient les traités qui lient cet ensemble, nous subissons aussi les contre-coups de ce qui se passe autour de nous.

Ces influences sont bien sûr relatives. Il n'en reste pas moins que la valeur du franc suisse dépend de la performance économique du canton de Neuchâtel et pas seulement de ce que les Français appellent les gnômes de Zurich. Cette valeur et nos taux d'intérêt jouent un rôle sur les autres places financières et par là sur les conditions de vie d'une foule de gens, qu'ils soient Ecossais, Siciliens ou Bretons.

La question n'est pas de savoir si cette influence réciproque est forte ou faible, mais d'être conscient qu'elle existe. Notre participation au grand marché européen est une réalité, qu'on l'ait codifiée par la ratification de traités ou non.

Le problème n'était pas de prendre le train, il sera toujours celui d'avancer. Ceux qui voient l'Europe comme un train confortable dans lequel il suffit de s'asseoir se trompent autant que ceux qui hésitent, ne sachant pas où la locomotive de Bruxelles va les conduire. L'Europe d'aujourd'hui et de demain n'est pas une allégorie ferroviaire, il n'y a pas de train auquel accrocher un wagon suisse.

Simplement, notre décision du 6 décembre ajoute un certain nombre de difficultés, dans un contexte économique qui s'en passerait volontiers.

Les limites de la démocratie

La votation du 6 décembre a encore montré les limites de la démocratie. Un vote négatif, résultat des appréciations individuelles des faits et des conséquences d'une décision nationale importante, pourrait démontrer que les risques du verdict populaire ne sont plus acceptables dans les Etats modernes. Ne vaudrait-il pas mieux ne soumettre au peuple que des objets sur lesquels il peut s'exprimer valablement et en toute connaissance de cause?

Or, l'analyse de ce qui s'est passé l'an dernier montre bien les dangers d'une telle approche. La mauvaise interprétation des données conduisant à l'erreur du 6 décembre est plus grave du côté des deux conseillers fédéraux romands, que de celui des Neinsager suisses alémaniques. Une relativement faible majorité n'a pas perçu la portée véritable de l'accord économique ni ses conséquences effectives. Mais nos élus, dans leur hâte à faire

passer ce qui devenait toujours plus «leur dossier», ont embrouillé les idées et manqué du sens politique le plus élémentaire, celui qui consiste à savoir où se trouve la limite du possible.

Les Suisses pouvaient être convaincus de participer à ce qui n'était qu'une nouvelle forme de l'AELE, affaire qui aurait d'ailleurs pu se passer des titres ronflants qu'on s'est plu à lui donner. Il était donc pire qu'inutile de la compliquer d'une demande d'adhésion à la Communauté. Qu'un lien existe entre les deux choses, chacun le savait, mais après les votes danois et français, il aurait été judicieux de traiter ces deux objets successivement et de façon indépendante.

Ou bien MM. Delamuraz et Felber avaient la machiavélique volonté de faire capoter l'appareil à l'instant de son décollage, ce qui est difficilement pensable,

ou bien, ils n'ont pas su mesurer les risques et, erreur fatale de pilotage, tiré trop fortement sur le manche. N'ont-ils pas été emportés hors des réalités helvétiques, par leurs contacts et dans leur contexte de hautes responsabilités d'Etat, autant que par leur volonté de passer à la postérité comme les constructeurs de l'Europe?

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Le soudeur qui assemble une charpente métallique aux Ponts-de-Martel, l'ouvrière qui câble des circuits à La Chaux-de-Fonds comptent parmi les constructeurs de l'Europe, car de quoi est-elle faite, cette Europe, sinon de l'addition de tous les travaux qui s'y réalisent.

Il va de soi que ces travaux peuvent être plus ou moins bien ordonnés au sein d'un vaste ensemble industriel, monétaire et social. L'organisation de ce

grand marché n'est certes pas à négliger, ni surtout à sous-estimer. Mais il ne s'agit pas là d'une création. L'Europe existe. Le travail des Etats consiste à rechercher, avec plus ou moins de bonheur, à codifier la réalité des choses et, au travers d'une réglementation, à harmoniser les efforts des citoyens et des corporations.

Mais les règles d'organisation les plus judicieuses ne porteront aucun fruit, si la conscience d'une appartenance communautaire fait défaut, si la volonté de participer au développement de ce vieux continent fait place à l'égoïsme du chacun pour soi et de l'Etat pour tous.

Nous tous, Neuchâtelois, qui avons exprimé un oui à l'EEE, étions-nous véritablement prêts à travailler avec un enthousiasme nouveau à une construction dont le rapport personnel immédiat, en terme de salaire, ne pouvait pas être évident?

Ceux qui ont dit oui à l'Europe, dans l'espoir qu'une instance supranationale serait à même de faire ce que Berne, le Conseil d'Etat, ou leur père ne réussissent pas à régler, courraient au devant de grandes déceptions.

La limite de la démocratie se situe à l'endroit précis où la république cesse à la fois d'être une chose et d'être publique, c'est-à-dire un objet d'attentions journalières de notre part à tous, que nous soyons magistrats, peintres en bâtiment, administrateurs de banque, vendeuses, étudiants ou électroniciens.

La seule instance qui soit capable d'une vision supranationale à long terme, sans jamais cesser d'être directement concernée par l'existence quotidienne de chaque individu, est celle que certains appellent Providence, pour tenter de l'incorporer dans un système politique supérieur.
J.-D. B.